VOL. XXII — No 42

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre DE CHEZ NOUS

MONTREAL, MERCREDI, LE 13 DECEMBRE 1950

L'A.B.C. des nouvelles

Le cinquième congrès d'industrie laitière de l'U.C.C. a eu lieu, hier, à Saint-Hyacinthe, au moment où "La Terre de Chez Nous" allait sous presse. Compte rendu remis à la semaine prochaine.

Les cultivateurs de la région de Québec-Sud se sont préparés à cet événement en tenant leur propre congrès d'industrie laitière, à Beauceville.

La Coopérative agricole de Granby a terminé son année fiscale avec un chiffre d'affaires de plus de quatre millions de dollars. M. Omer Deslauriers a été réélu président de cette puissante organisation.

Les membres de l'Association des Producteurs de Betteraves à sucre du Québec sont réunis en assemblée spéciale, à Montréal, aujourd'hui.

Revendications des maraîchers

Par son secrétaire, M. Alphonse Couture, l'Association des jardiniers maraîchers de la région de Montréal proteste énergiquement contre l'importation par certains grossistes de Montréal de carottes en provenance des Etats-Unis.

La récolte de carottes de la province de Québec cette année dépasse toutes les prévisions et on prévoit qu'il y aura un surplus assez considérable qui ne pourra trouver preneurs même s'il n'y avait aucune importation. Par ailleurs, cette surabondance a contribué à maintenir les prix à un niveau exceptionnellement bas soit trente-cinq à cinquante cents par cinquante livres. Les carottes se vendent au détail deux sous et demi à trois sous livre. Les carottes ne se vendaient pas plus cher au cours des années 1937-38-39. Le coût de production a doublé depuis ce temps et les producteurs de carottes perdent de l'argent même au prix actuel.

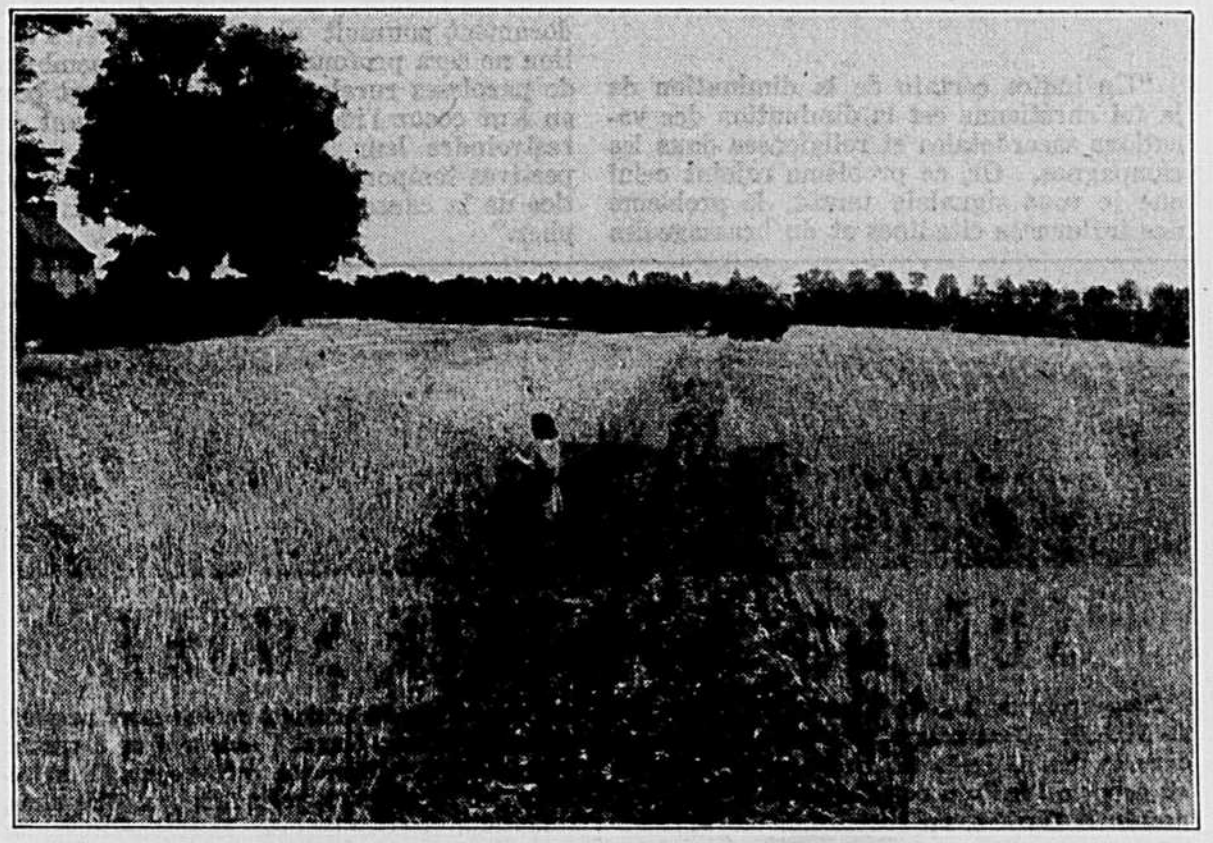
Les carottes importées ont peut-être plus belle apparence mais elles ne sont pas meilleures et elles se détaillent trois ou quatre fois plus cher que les carottes locales.

Il est important que les consommateurs tiennent compte de cette marge considérable entre les prix des carottes du Québec et le prix des carottes importées.

Il ne faut pas oublier que l'argent que nous expédions aux Etats-Unis, pour payer ces carottes, représente une perte nette pour l'industrie maraîchère de notre province. Si notre industrie maraîchère périclite c'est un stimulant de moins pour le commerce local et surtout pour Montréal, puisque 80% de l'industrie maraîchère de notre province sont situés aux environs de Montréal et que les jardiniers dépensent chaque année des millions de dollar dans la métropole.

Journées d'études de l'U.C.C. à Sherbrooke le 8 janvier

IL Y POUSSE DU BLE DEPUIS UN SIECLE



Un champ de blé qui ressemble à un autre champ de blé... Cependant, il y a ceci de particulier que ce champ est un terrain d'expérience et qu'il est ensemencé en blé depuis plus d'un siècle. Cette photo provient du centre de Recherches expérimentales de Rothamsted, Angleterre, et nous est transmise par le Service d'Information de la Grande-Bretagne à Ottawa.

Pour les dirigeants de l'U.C.C. — La plupart des conférences portent sur la corporation de l'agriculture — Six séances, du 9 au 11 janvier

A l'U.C.C., on prend de courtes vacances. Aussitôt les fêtes passées, les réjouissances familiales à peine amorcées, on se remet tout de suite à l'étude des problèmes ardus qui se posent pour la classe agricole. Le temps est un facteur précieux dans la solution de nombreux problèmes, de ceux de l'agriculture comme des autres activités.

Presque au lendemain de la fête de l'Epiphanie, soit dans la semaine du 8 janvier, les dirigeants de l'U.C.C., propagandistes, directeurs de secteurs et autres, se réuniront donc à l'Ecole Noé-Ponton de Sherbrooke en journées d'étude provinciales. Elles dureront trois jours, du 9 au 11 janvier inclusivement.

PREMIERE JOURNEE

Les conférences, en grande partie de portée doctrinale, s'ouvriront mardi matin, le 9 janvier, à 9 heures. Le sujet de la première séance portera sur la doctrine de l'Eglise sur le corporatisme. Au cours de cette séance qui durera tout l'avant-midi, on traitera de la doctrine corporative qui n'est que l'application de la philosophie du bien commun. On démontrera que tous, comme catholiques, nous devons soumission à l'enseignement de l'Eglise.

La deuxième séance, dans l'après-midi du 9 janvier, portera sur l'association professionnelle et la corporation. Le conférencier se demandera quel serait le rôle de l'U.C.C. et des autres organisations agricoles dans la corporation de l'agriculture.

Le soir, à 8 heures, M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, traitera de l'Association professionnelle, gardienne de notre civilisation rurale.

DEUXIEME JOURNEE

Au cours de la deuxième journée, mercredi le 10 janvier, il sera encore question, de façon plus concrète cette fois, de la corporation de l'agriculture. On en exposera le plan général: son rôle, ses pouvoirs, sous l'angle économique et social, ses conditions au point de vue statut juridique de l'association, contrats et lois passés par l'association, entente et collaboration entre les différentes branches de l'agriculture, représentation de chacune d'elles dans la corporation. Quant au plan d'organisation, on l'étudiera au stage de la paroisse, de la fédération et de la province. Toutes les organisations agricoles et même les organismes vivant de l'agriculture devront y être représentés. Les pouvoirs de la corporation s'étendront à toute la province. A la quatrième séance, tenue le même jour, il sera question de la coopération et de la corporation, du rôle respectif de chacune dans la corporation de l'agriculture.

TROISIEME JOURNEE

La cinquième séance, le 11 janvier, s'ouvrira à 9 heures comme les jours précédents. Le R. P. Engelbert Lacasse,s.j., aumônier général adjoint de l'U.C.C., insistera

(suite à la page 18)

Congrès d'industrie laitière à Beauceville

On y parle de culture herbagère, de prévention des maladies du bétail, des tendances du marché et de la sélection

Le 5 décembre dernier, la fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud tenait un congrès d'industrie laitière à Beauceville. Environ 200 cultivateurs des comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac ont participé à ce congrès tenu sous la présidence conjointe de M. Henri-Louis Poulin, président du syndicat de l'U.C.C. de Beauceville et de M. Napoléon Veilleux, président du comité d'industrie laitière.

L'ouverture officielle du congrès fut faite par M. Henri-Louis Poulin qui souhaita la bienvenue aux cultivateurs. Ensuite, M. Emile Bolduc, propagandiste de l'U.C.C. lut le rapport de l'activité de la fédération concernant l'industrie laitière.

Le premier conférencier au programme de cette journée fut M. Napoléon Veilleux, cultivateur de Sainte-Rose, comté Dorchester. M. Veilleux est un éleveur de Holsteins qui connaît depuis quelques années des succès toujours croissants. Ce cultivateur de progrès et de grand mérite a exposé aux congressistes les méthodes qui lui ont permis d'atteindre les succès qu'il connaît aujourd'hui. Le conférencier s'est surtout appliqué à démontrer l'importance de maintenir sur une ferme laitière d'excellents pâturages, puisque les rendements en lait atteignent leur sommet durant la saison de paissance. Il a aussi montré que l'alimentation durant l'hiver est un facteur très important à considérer si l'on veut maintenir la santé du troupeau et assurer un rendement annuel assez élevé. L'hygiène est une mesure de précaution indispensable à tout éleveur.

La séance de l'après-midi s'ouvrit par une conférence de M. Maurice Dirren, agronome, qui connaît personnellement M. Napoléon Veilleux qu'il dirige sur sa ferme depuis plusieurs années. M. Dirren a fait un brillant éloge de ce cultivateur, qui sur une terre impossible a réussi à faire des merveilles, grâce à son esprit de progrès et à son application au travail. Il a fait remarquer que M. Veilleux et ses garçons ne vont jamais aux chantiers, mais demeurent toute l'année sur la ferme où ils trouvent du travail et des revenus suffisants. Le sujet de la conférence de M. Dirren était *"La culture herbagère et le coût de la production du lait"*. Il démontre que le cultivateur ne peut pas semer n'importe quel mélange de graines fouragères; il faut que cette semence soit adaptée aux conditions de sol et de climat. De la même façon il importe de bien choisir les engrais chimiques pour éviter un gaspillage d'argent. Depuis quelques années, le trèfle Ladino et la luzerne sont très en vogue et se rencontrent sur plusieurs fermes laitières du Québec. M. Dirren fait remarquer que ces plantes sont faciles à réussir en autant que le sol est bien préparé, bien égoutté et que son degré d'acidité n'est pas trop élevé. Sur la plupart des sols de la région le chaulage est nécessaire; il coûte peu et rapporte beaucoup. Le prix de revient du lait dépend largement de la valeur du pâturage et du rendement des prairies. Sur toutes les fermes une rotation est nécessaire si l'on veut ménager le

(Suite à la page 23)

Les fluctuations du prix du beurre

Les fabriques de beurre ont besoin de plus de renseignements sur le marché du beurre. Elles perdent des sommes considérables chaque année.

C'est la conclusion que tire un rapport que vient de publier le département de l'Agriculture des Etats-Unis. Cette publication est un compte rendu de recherches des coopératives et du service de l'administration du crédit agricole américain en collaboration avec la ferme expérimentale de l'Iowa.

D'après cette publication intitulée "Prix du beurre des fabriques de l'Iowa, les fabriques peuvent réduire les risques du marché en vendant le beurre d'après les cotes, les plus récentes du marché. Quand les coopératives vendent un produit qui, le lendemain, serait sujet à de nouvelles cotes, ou le jour même de l'arrivée, elles courent le risque d'un changement de prix qui entraîne des pertes considérables. Puisque les fabriques visitées utilisent les cotes du marché central comme base, ces fabriques doivent prêter une attention spéciale aux cotes du marché central qu'elles choisissent.

Le rapport affirme que quelques fabriques de l'Iowa non seulement perdent de l'argent, mais ne pèsent pas le beurre comme il convient. On paie généralement le prix conformément au poids inscrit sur la boîte avant l'expédition. Si à l'arrivée, le poids est moindre que celui marqué, la fabrique en est informée par l'acheteur. Si, au contraire, le poids est plus élevé que celui indiqué, il est rare que la fabrique reçoive la différence.

Le rapport souligne enfin que le programme de soutien des prix du gouvernement est un facteur de stabilisation. Il fixe un prix de plancher pour le beurre et tend à limiter la variation des prix pour chaque qualité de beurre.

Il serait intéressant de savoir si le marché du beurre au Canada diffère de celui des Etats-Unis et dans quelle mesure. Une étude comme celle-là rendrait de grands services à nos fabriques de beurre.

Chardons Secs

On est habitué d'entendre dire que "l'union fait la force". La contre-partie, c'est que la désunion fait la faiblesse . . .

—

Il y a deux esprits de clocher : le bon et le mauvais. Mais il y a pire encore : c'est l'absence totale d'esprit de clocher !

—

Une société, d'ailleurs utile et méritante, lance une souscription qui tend à recueillir $250,000 et c'est la Société canadienne de l'arthrite et du rhumatisme. Mais songe-t-on que cet objectif est aussi celui de la Société canadienne de l'Etablissement rural ? Et comment comparer les fins et les besoins ?

—

D'après la "Gazette du Travail", on compte au Canada 1,005,639 ouvriers syndiqués. Tous ces gens qui payent une cotisation deux fois, trois fois ou cinq fois plus élevés que celle de l'U. C. C., tous ces gens sont-ils des gogos ?

—

A l'approche des fêtes, on tue beaucoup de dindes . . . sans que jamais l'espèce soit en danger de s'éteindre.

—

Une publication qui se prétend rurale inonde les campagnes d'offres d'abonnement. Elle est sur le point de payer les lecteurs pour se faire lire ou donner l'impression qu'on la lit. Il n'y a pas ici de reproches. Car franchement la prime n'est pas encore assez élevée ; ça vaut plus que cela pour subir tant de platitudes et de prétentions !

Le FAUCILLEUR

Billet

Révolution en industrie laitière ?

En Ontario, il y a quelques semaines, on a parlé d'un produit laitier nouveau susceptible de concurrencer la margarine mieux que ne peut le faire le beurre. Ce serait, si ma mémoire est bonne, une sorte de corps gras composé d'une partie de gras de beurre et de deux parties de lait, mais moins coûteux à produire que le beurre ordinaire, et dont les usages seraient à peu près semblables à ceux qu'on prête à la margarine. Un tel fait illustre bien, à mon sens, que la lutte que livre l'industrie laitière canadienne pour sa survivance est entrée dans un nouveau tournant. La période de la résistance passive, de l'attitude purement négative, est passée. Cela indique aussi que le dernier mot n'est pas dit, si les producteurs laitiers se mettent en frais d'en sortir.

Bienheureuse impasse, serait-on tenté de crier, s'il faut en croire ce qui se prépare actuellement aux Etats-Unis et dont nous pourrions bien bénéficier un jour! Farm Journal, *un mensuel américain, que son tirage énorme — 2,850,000 exemplaires — doit mettre à l'abri des canards, parle d'une révolution en production laitière, ni plus ni moins, grâce à la mise sur le marché d'un produit tout à fait nouveau et qui s'appelle "lait concentré". (Ne pas confondre avec les laits "condensés", évaporés" ou "en poudre" qui, au regard de la physique, ne sont pas des laits concentrés). Celui-là serait du lait entier, tel que produit par le pis de la vache, avec tout son gras et ses composants solides, mais dont on réussirait à extraire les trois quarts de son eau sans altération aucune. La ménagère n'aurait qu'à le mélanger avec deux volumes d'eau, et voilà le lait reconstitué parfaitement avec sa saveur et toutes ses autres qualités originales. Et le plus commode, c'est que ce lait diminué de volume s'offre en petites boîtes de forme carrée dont on devine facilement les avantages sur les dangereuses et encombrantes bouteilles à lait, même tarrées!... Quelques villes américaines en font présentement l'es-*

(Suite à la page 21)

"C'est bien là se conformer aux directives que nous donne le Saint-Siège"

En septembre 1950, l'Alliance agricole belge tenait à Namur son assemblée générale. L'évêque de l'endroit, Son Excellence Monseigneur Charue, prononçait alors devant les congressistes une allocution dont le journal de l'association mentionnée nous apporte le texte complet. Le prélat a insisté sur la soumission à la doctrine sociale de l'Eglise, sur la formation professionnelle, sur la sollicitude envers la jeunesse des campagnes. Il a aussi touché au passage l'exode rural excessif. Il en vient ensuite à la conclusion que nous citons ici et qui vaut pour tous ceux qui, étant catholiques, s'occupent de restauration rurale:

"Un indice certain de la diminution de la foi chrétienne est la diminution des vocations sacerdotales et religieuses dans les campagnes. Or, ce problème rejoint celui que je vous signalais tantôt, le problème des influences citadines et du brassage des populations et, en général, tout le problème rural. Aussi, je me réjouis qu'une association aussi puissante que la vôtre ait à son programme non seulement les intérêts matériels, dont je n'ai garde de sous-estimer l'importance, mais aussi le souci de maintenir et de valoriser le patrimoine chrétien de nos régions rurales. C'est bien là se conformer aux directives que nous donne le Saint-Siège. "L'urgence des problèmes sociaux, dit la lettre à la Semaine sociale de Nantes, ne saurait masquer aux yeux du chrétien la primauté de la question religieuse." Et après avoir exhorté au dévouement les membres de l'Action catholique, le document poursuit ainsi: "Mais cette action ne sera profonde que si tous, membres de paroisses rurales vivantes, gardent pur en leur coeur l'idéal surnaturel, évitant de restreindre leur horizon aux seules perspectives temporelles, quelle que soit la justice de la cause qu'ils veulent faire triompher."



SUR UN AUGUSTE SUJET

Supposons-nous à Lake Success à une réunion de l'O.N.U. C'est séance plénière. Visiblement ennuyés, les délégués de chaque nation sont assis derrière l'écriteau qui désigne leurs pays respectifs. A l'arrière, un peu comme des sauterelles, une nuée de conseillers, de traducteurs, de secrétaires et de journalistes s'affaire. Une lumière brutale éclaire la tribune. Tout à coup, un homme y monte et sans gestes, sans éclats de voix, prend la parole. Une sorte de sérénité le baigne et se dégage de lui. Qui est-il? D'où vient-il? Avec surprise on se le demande. Il débute par des considérations générales sur les horreurs de la guerre, l'incertitude finale des victoires puis à un moment donné dit ce qui suit ou quelque chose d'approchant:

"Nous sommes en train de perdre ce qu'on peut appeler l'intelligence du tragique en ce sens que nous ne mesurons plus la portée des hécatombes que nous pouvons déchaîner. Nous oublions, par exemple, que sur dix personnes la bombe atomique ferait huit victimes innocentes. Nous reculons les bornes de l'horreur. Nous avons davantage perdu le sens du sacré, parce qu'à nos voeux en faveur de la paix, nous ne joignons pas la prière. Notre civilisation s'effrite faute de recueillement par la prière. Nous n'entrons pas en nous-mêmes pour faire appel à quelque force surnaturelle. Le matérialisme nous agglutine dans sa boue et nous restons collés au sol, incapables de nous laisser emporter par le salubre épanouissement de l'altitude. Les hommes qui ont je ne dirai pas le tourment mais le soupçon de l'infini, je ne dirai pas l'obsession mais au moins la notion du divin, comme aux vieux âges, ces hommes, dis-je, sont de plus en plus rares. Ce qui nous manque, c'est le recours à la prière. La prière n'exclut pas le recours à la diplomatie, à la politique, ni même à l'intervention des armes, mais elle les éclaire, les conditionne, les sublimise. Elevons nos débats à la hauteur de la prière fervente et collective et cent difficultés seront aplanies."

Et l'orateur inconnu continuerait ainsi le plaidoyer en faveur de la prière.

Et maintenant, chers lecteurs, je vous le demande: comment serait acueillie sa parole? Quelle réaction produirait-elle dans l'auditoire? Adhésion ou haussement d'épaules? Conviction intime ou refus de la vérité? On est effrayé de formuler une conclusion, mais il est certain qu'un grand nombre d'auditeurs ne trouveraient pas ce discours pratique. Or, à notre époque, tenue pour si brillante! quand on a dit de quelqu'un ou de quelque chose que ce n'est pas pratique, c'est la condamnation sans appel.

Et pourtant la prière reste une chose pratique, soit dit pour nous en tenir au niveau terrestre des hommes d'aujourd'hui. Peu de personnes ont mieux développé ce point qu'un grand savant français revenu à la foi quelques années avant sa mort, le docteur Alexis Carrel. Auteur d'un magistral ouvrage intitulé *L'Homme, cet inconnu*, il est célèbre par des travaux poursuivis aux Etats-Unis, à l'Institut Rockefeller, sur la régénération des tissus et la cicatrisation des plaies, sans parler d'expériences faites avec Lindbergh sur le coeur artificiel. Son dernier livre traite des miracles accomplis à Lourdes et apporte une illustre confirmation à leur authenticité.

Dans une brochure de peu de pages mais de beaucoup de poids intitulé *La Prière* — un petit chef-d'oeuvre à posséder, lire et relire — le Dr Carrel parle en homme de science des multiples effets de la prière. "Les sociétés où disparaît le besoin de la prière, écrit-il, ne sont pas éloignées de la dégénérescence" et ailleurs on lit ces terribles lignes rédigées peu après la chute de la France: "Nous avons appris, par une dure expérience, que la perte du sens moral et du sens religieux dans la majorité des éléments actifs d'une nation amène la déchéance de cette nation et son asservissement à l'étranger. La chute de la Grèce antique fut précédée d'un phénomène analogue... La prière, semble-t-il, soulève les hommes au-dessus de la stature morale qui leur appartient de par leur hérédité et leur éducation. Ce contact avec Dieu les imprègne de paix. Et la paix rayonne d'eux. Et ils portent la paix partout où ils vont. Malheureusement, il n'y a à présent dans le monde qu'un nombre infime d'individus qui sachent prier de façon effective... C'est par la prière que l'homme va à Dieu et que Dieu entre en lui. Prier apparaît comme indispensable à notre développement optimum. L'homme a besoin de Dieu comme il a besoin d'eau et d'oxygène".

Aucun homme n'a jamais prié sans apprendre quelque chose, écrivit Emerson. Le travail est également une prière. Saint Louis de Gonzague disait que l'accomplissement quotidien du devoir est une prière. Quant à l'effet curatif de la prière, il est bien connu des médecins: quand un malade se met à prier, il fait un grand pas vers la guérison.

Aux jeunes en pleine force qui se débattent dans une mêlée de plus en plus sauvage la prière apporte courage et lumière. Pour ceux qui, à l'occident de la vie, pleurent d'humbles paradis perdus et vont haletants sous le faix, elle est le plus lénitif et le plus agissant des baumes. A tous elle apporte espoir et sérénité.

Telles sont les pensées que la récente encyclique papale sur la prière ont inspirées à un laïque que vous jugerez, avec raison, bien indigne de traiter un aussi auguste sujet. Mais peut-être n'est-il pas défendu à un profane d'apporter sur ces vérités éternelles un témoignage, si humble, si faible soit-il...

Armand LETOURNEAU

Criblures

L'U.C.C. fait son pèlerinage

M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., est présentement en Europe. Il a fort hésité à entreprendre ce voyage. Il se faisait scrupule de dépenser là une certaine somme en un temps où les revenus de l'Union ne sont pas ce qu'on souhaiterait. Il a dû aussi laisser de côté une foule d'obligations découlant de sa charge. Enfin, pour tout dire, le voyage en Europe a de beaux côtés, mais il entraîne aussi de grandes fatigues et la séparation familiale. Mais le conseil général de l'U.C.C. et, après lui, le Comité Exécutif ont mis la dernière insistance à convaincre le président général qu'il devait accomplir le pèlerinage de l'Année sainte au nom de l'Union catholique des cultivateurs. M. le chanoine Armand Malouin, de Sherbrooke, le doyen des aumôniers diocésains, accompagna M. Marion. Avec eux, c'est l'U.C.C. tout entière qui accomplit le pèlerinage de l'Année sainte. Leur voyage n'a pas d'autre sens. Une association, officiellement catholique comme la nôtre, se devait d'envoyer à Rome cette année le premier de ses représentants. N'aurait-il pas été humiliant que, dans cette affluence des fidèles vers le Père commun, les fiers cultivateurs québécois n'eussent pas eu leurs délégués ?

D. BEAUDIN

Le salaire des bûcherons

L'an dernier, pour des raisons d'ailleurs obscures, les opérations forestières des grandes compagnies ont été considérablement réduites. Résultat: surplus de main-d'oeuvre et baisse des salaires. Cette année, le mouvement est en sens contraire. La main-d'oeuvre manque et le ministère fédéral de l'Immigration, prompt à saisir les occasions, se hâte d'importer des bûcherons européens. Au cours des nombreux congrès tenus l'été dernier, les bûcherons ont insisté de façon toute particulière sur le relèvement du salaire minimum. C'est ce qui a été obtenu tout récemment grâce aux patientes interventions de M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C. et directeur de son Service forestier. Celui-ci a fait à ce sujet une déclaration que la "Terre de Chez Nous" du 29 novembre dernier a rapportée. "Le Travail", organe officiel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, trouve que certains passages de cette déclaration sont "lamentables". Son correspondant écrit: "J'ai donc la preuve que l'augmentation ne donne rien absolument rien sur les salaires réels des ouvriers en forêt". Règle trop générale pour s'appliquer partout. Ce que donne l'amendement de l'Ordonnance 39 et ce dont il faut remercier le ministère provincial du Travail avant de l'en blâmer, c'est l'assurance que le salaire minimum sera plus élevé de 20 pour cent, advenant une situation identique à l'an dernier. Le Service forestier de l'U.C.C. est présentement fort occupé à battre en brèche des tentatives d'organisation communisante dans les chantiers. Tandis qu'il s'évertue à cette besogne, il apprécierait vivement que le journal des Syndicats catholiques ne lui tire pas dans le dos.

D. B.

Le cultivateur et l'inflation

En temps de crise, dit-on avec raison, le cultivateur est toujours le premier frappé. Vous êtes-vous souvent demandé ce qu'il peut attraper en période inflationnaire ?

L'inflation est un phénomène qui se déclenche à l'occasion d'une guerre ou d'une perturbation économique de même envergure. Le pays touché doit envisager des dépenses extraordinaires, et c'est la dette publique qui s'accroît. Les taxes se font plus lourdes, l'industriel, le manufacturier ou le fournisseur de services reportent les frais de ces taxes sur l'acheteur ou l'usager, et les prix des services et des marchandises montent à leur tour, graduellement, tandis que la main-d'oeuvre exige des salaires de plus en plus élevés. Et ce pauvre de consommateur, pris dans la spi-

Criblures

(suite de la page 2)

rale, n'a qu'à bien tenir son chapeau.

Et le cultivateur là-dedans, que devient-il ?

Les économistes admettent que le cultivateur peut être durement ballotté dans cette tempête économique s'il ne s'y prépare pas, mais aussi qu'il est en meilleure posture que n'importe qui pour y faire face. En ces temps troublés, les prix agricoles sont généralement contrôlés, et ils montent quand les autres prix montent, ce qui est une première garantie. Ce qui peut le rassurer davantage, c'est que le capital agricole est presque entièrement investi dans des CHOSES — terre, bâtiment, outillage, et non dans des dollars, et que la valeur de ces CHOSES s'accroît naturellement en période inflationnaire. Quand le dollar perd de sa valeur, celle de la terre augmente, et ainsi de suite. Une terre est probablement celle des propriétés qui est le plus à l'épreuve de l'inflation. Il reste cependant que le cultivateur, étant aussi acheteur de plusieurs produits de consommation, doit subir comme tel les contre-coups de l'inflation.

Comment faut-il se comporter ?

L'attitude logique à garder, en ces temps difficiles, serait donc, pour le cultivateur, de transformer le plus possible de son avoir en CHOSES et non pas en dollars. Plutôt être DEBITEUR que CREDITEUR. Plutôt des comptes à payer que des comptes à recevoir. Emprunter de l'argent au lieu d'en prêter, pour l'investir dans ce qui conserve une valeur réelle. En tout cas, être excessivement prudent avant de faire un prêt d'argent. Au début d'une période inflationnaire, il est plus raisonnable d'emprunter des dollars qui valent, disons 50 cents, pour les rembourser par après avec des dollars qui ne vaudront plus que 30 cents, que de s'organiser pour subir le contraire...

Tel raisonnement, il va de soi, ne peut s'appliquer aveuglément dans toute cette rigueur. Certes, il appelle une foule d'autres considérations. Sachez toutefois que les économistes américains ne trouvent guère autre chose que cela à dire aux cultivateurs en ce moment où leur pays se trouve impliqué dans des difficultés internationales qui le jetteront en guerre, tôt ou tard, à moins d'un quasi-miracle.

L'inflation nous guette sûrement nous aussi, au Canada, et pour les mêmes raisons. Nous ne perdrons rien à nous absorber dans les mêmes réflexions. G.-N. FORTIN

Alerte générale !

Les avertissements à propos de la ruine de nos forêts n'ont pas manqué depuis un certain nombre d'années. Plusieurs de nos ingénieurs forestiers les plus compétents ne cessent d'alerter tour à tour la population sur l'épuisement rapide de cette richesse qui, si on n'y prend garde, peut nous conduire au désastre. A la suite d'un bon nombre de spécialistes en questions forestières, M. L.-Z. Rousseau, de la faculté d'arpentage et de génie forestier de Laval, vient de jeter de nouveau le cri d'alarme. "Dans vingt ans, dans 60 ans au plus, affirme-t-il, à la cadence actuelle des coupes, les industries manufacturières de bois et les commerces qui s'y rattachent dans le principal secteur de la province devront disparaître, à moins que des mesures énergiques ne soient prises pour assurer la régénération des terrains déboisés et favoriser l'accroissement des jeunes forêts". L'avertissement est clair : "dans vingt ans, au plus soixante..." Nos forêts s'épuisent beaucoup plus rapidement qu'elles ne poussent. Il faut à tout prix se ressaisir et se hâter de faire machine arrière. Faire la sourde oreille, ignorer les avis des spécialistes, persister dans cette négligence criminelle, c'est réserver le désert à nos descendants. On notera que l'émission radiophonique "Le Choc des Idées" de cette semaine, comme celle de la semaine dernière, portait justement sur ce sujet capital. La population doit être alertée sans délai. Dans vingt ans, dans dix ans, peut-être, il sera trop tard. Nous n'avons pas le droit de dilapider, de gaspiller sans retour un patrimoine que nous devons à la génération qui nous suivra.

B. BERUBE

La Terre de Chez Nous

MONTREAL, MERCREDI, LE 13 DECEMBRE 1950 Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières.

DIRECTEUR : Dominique BEAUDIN; REDACTEURS : Bernard BERUBE et Georges-N. FORTIN.

ABONNEMENT : $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger : $1.50 par année.

PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 80,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. Téléphone : LAncaster 6272

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union, dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire.

AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.



Quand les moyens humains sont impuissants...

Depuis quelques mois il n'est question que de guerre et de bruits de guerre. De gros nuages alourdissent l'horizon et menacent à tout moment de crever sur le monde en proie à l'inquiétude et à l'angoisse.

L'humanité affolée ne sait plus où tourner ses regards, se demandant avec anxiété qui lui donnera la paix. Les chefs d'Etat, pour la plupart tout aussi désireux que leurs peuples d'éviter une conflagration à l'échelle mondiale, multiplient les démarches, les tentatives de conciliation, essaient par tous les moyens de conjurer le danger, d'empêcher le monde de courir à l'abîme.

Et cela cinq ans à peine après ce qu'on a considéré comme la plus sanglante hécatombe de l'histoire ! Cette guerre devait pourtant être elle aussi la dernière des dernières. Hélas ! trois fois hélas ! les hommes ont domestiqué les bêtes fauves, mais n'ont pas encore pu maîtriser leurs passions, appris à vivre dans la concorde, l'esprit de charité et de justice. Jamais dans l'histoire la cynique boutade "L'homme est un loup pour l'homme" ne s'est si pleinement vérifiée dans la pratique.

Cette inquiétude mortelle des hommes et des peuples se reflète au Vatican. Elle se traduit dans la multiplicité des appels pressants du Souverain Pontife à la conscience des peuples et des individus. Le grand Pape régnant, le coeur déchiré à la pensée des maux qui guettent à tout instant l'humanité, ne cesse en effet de faire entendre sa voix, d'exhorter tous les hommes à étouffer les discordes, à régler pacifiquement les différends, à instaurer une paix véritable entre les nations.

Dans une encyclique adressée ces jours derniers aux évêques du monde entier, le Père commun des fidèles affirme une fois de plus que les moyens humains ne suffisent plus à assurer la paix. Cette tâche immense, a-t-il ajouté, ne peut être réalisée qu'avec le concours de la religion. Il y faut la prière, sans quoi tous les efforts resteront vains.

Ces paroles du Saint-Père contrastent singulièrement avec les défis lancés de part et d'autre de la barricade, les menaces de recours à la bombe atomique, cette "abomination des progrès de la science" selon le mot du cardinal Gerlier, primat des Gaules. La perte de prestige, le désir de sauver la face qu'entraînerait toute concession, tout appel à la raison et à la conscience des peuples est vétille à côté des misères et des ruines que sèmerait cette arme diabolique.

Une fois de plus il apparaît clairement que les hommes laissés à leurs seules forces, privés du secours d'en-haut, sont impuissants à épargner au monde la pire des catastrophes. Ils auront beau tenir conférences sur conférences, se transporter d'un pays à l'autre, échafauder à la douzaine des plans de paix, élaborer péniblement une stratégie de défense, tout cela sera inutile s'ils ne sont pas prêts à admettre qu'au-dessus de la matière il existe un Dieu, que la véritable paix ne peut venir que du Prince de la Paix qui est Lui-même venu l'apporter au monde.

Seul le recours à la prière peut tirer l'univers de l'abîme où il va se jeter. L'arme de la prière contre laquelle la bombe atomique ne peut rien, est la seule indiquée en cette époque tragique. Le Souverain Pontife ne cesse de le rappeler. Dans l'Ancien Testament, elle s'est révélée efficace. On se rappelle le geste symbolique de Moïse en prière sur la montagne les bras levés vers le ciel. Ses supplications ont fait plus pour triompher des ennemis que l'ardeur des combattants dans la plaine.

Le Pape nous convie donc tous sans exception à une croisade, à la sainte croisade, qui fera s'écrouler de lui-même le rideau de fer, comme jadis les murs de Jéricho au son de la trompette sacrée. Cette croisade n'a rien de commun avec les armes matérielles, les combinaisons politiques. C'est l'arme spirituelle de la prière qui seule vaincra l'iniquité et préviendra "l'abomination de la désolation".

On voudrait certes pouvoir tenir des propos plus rassurants, parler marchés et prix au lieu de guerres et de bombes. Mais l'oiseau de proie plane sur le monde en quête d'une victime à dévorer. Il faut l'empêcher de s'abattre et de faire sombrer la civilisation dans le chaos du désordre et de la barbarie. Quand le feu s'est propagé à toute la maison, ce n'est plus le temps d'aller chercher le vêtement oublié.

Bernard BERUBE.

Le danger de l'industralisation

L'exode des populations rurales vers les villes est un mal commun à tous les peuples, à tous les pays. On n'a cessé de le déplorer chez nous depuis une quarantaine d'années. Il est probable qu'on en aura encore pour longtemps avant d'avoir obtenu des résultats satisfaisants.

La première guerre mondiale, comme toutes les guerres, a commencé son oeuvre néfaste de déracinement et de dépeuplement des campagnes que devait poursuivre et accentuer le deuxième conflit dont nous venons de sortir.

En trop de milieux on a fini par s'habituer à cet état de choses, à se plier à ce qu'on considérait comme inévitable. Le mal restait quand même le mal. Depuis quelques années, on assiste à un réveil, tardif il est vrai mais prometteur de redressement. La Société canadienne d'Etablissement rural, dont l'U.C.C. est une des parties constituantes, a commencé depuis quelques mois un travail méritoire qu'on souhaite couronné des plus heureux résultats.

Certaines expériences faites dans d'autres pays montrent que l'industrialisation trop brusque ou trop poussée risque d'entraîner les plus fâcheuses conséquences. Elles prouvent qu'on avait parfaitement raison de s'en inquiéter et de vouloir y remédier.

Le vicaire apostolique de l'Etat de Natal, en Afrique du sud, S. E. Mgr Denis Hurley, récemment de passage à Montréal, a mis le doigt sur une plaie qui devient gangreneuse aussi bien dans son pays que dans le nôtre.

Ce pays de l'Afrique-sud avait été préservé jusqu'ici des dangers de l'entassement des populations rurales dans les villes. Or, depuis quelques années, à la faveur de la guerre sans doute, les industries ont poussé comme des champignons au Natal. Le résultat : un exode massif des population indigènes vers les villes.

Le chef spirituel de cet Etat africain peuplé de Noirs et autres races indigènes, déplore la situation en ces termes significatifs : "Comme dans tous les pays du monde le Natal commence à s'industrialiser. Or, il arrive que la transition est trop brusque de l'état de primitivisme à celui d'une civilisation fortement mécanisée. Les campagnes tendent à se vider graduellement, les Zoulous et les Hindous affluent vers les villes. Voilà pourquoi le Natal traverse présentement une crise d'adaptation." C'est, n'hésite pas à affirmer Mgr Hurley, le plus grave problème auquel nous ayons à faire face.

Voilà une affirmation qui confirme en tout point les appréhensions sans cesse formulées de quelques esprits, trop rares encore chez nous, de la désertion des campagnes et de la création d'un prolétariat urbain qui représente un danger constant pour la paix sociale et fournit des armes à la révolution.

Sans doute les populations africaines sont-elles plus mal préparées que la nôtre à cette brusque transplantation. Il n'en reste pas moins qu'elle est infiniment regrettable et qu'on doit tout tenter pour l'empêcher. Cette simple constatation, relatée comme un fait divers, a pu passer inaperçue d'un grand nombre. Elle est pourtant fort significative. Elle démontre que sous tous les cieux ce n'est pas impunément qu'on arrache brusquement l'homme à son habitat naturel. Les conséquences les plus funestes peuvent se faire sentir pendant des générations.

B. BERUBE

Journaux et Revues

L'habitant n'en sait jamais trop

On disait autrefois qu'un habitant est toujours assez instruit. Aujourd'hui, il faut dire exactement le contraire: un habitant n'en sait jamais trop. Ce que "La Terre de Chez Nous" dit aux agriculteurs canadiens-français, les journaux agricoles de France le disent à nos frères, les paysans de là-bas. C'est ce que fait ici. "Vaucluse Agricole", (Avignon, France):

"Il en saura toujours assez pour faire un paysan".

Combien de fois n'avons-nous pas entendu prononcer ce vieil adage et hélas! de la bouche même de paysans authentiques.

Pourtant, il faut remonter le courant si nous voulons sortir de l'ornière de la routine...

Il y a toute une éducation à refaire en matière de cultures pour se mettre à portée et au niveau des conceptions et des besoins actuels.

Nous désirons une politique de qualité en matière de produits agricoles, nous ne l'acquerrons qu'en nous formant nous-mêmes et surtout en formant nos enfants qui, demain, auront la charge et le devoir de nous remplacer.

Si nous voulons que la paysannerie tienne sa place au sein d'un monde moderne, il faut non seulement un équipement rationnel mais encore un effort de formation professionnelle pour les paysans eux-mêmes afin qu'ils se trouvent au niveau des idées du jour.

Syndicalisme et coopération

Y a-t-il des raisons pour que le syndicalisme et la coopération s'opposent? Naturellement. — En France, à Melun, aux "journées de la coopération", M. René Blondelle, président de la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles, a prononcé des paroles qui sont fort justes et que nous apporte. "Libération Paysanne", l'organe officiel de la Confédération générale de l'Agriculture:

Le président de la F.N.S.A.A. s'est élevé tout d'abord contre le fait qu'on oppose trop souvent à tort le syndicalisme et la coopération, dont le but est pourtant le même si les moyens d'actions diffèrent: "Le syndicalisme défend l'exploitant, et la coopération, la mutualité, le crédit l'aident à assurer cette défense: tous doivent concourir sur un pied d'égalité à la satisfaction des besoins de l'agriculture, et pour cela, conclut M. Blondelle, il faut que les uns et les autres acceptent des disciplines rigoureuses; tout doit être guidé par cette idée maîtresse: la coopération est au service de l'exploitant".

Bonne la grève, mais pas pour nous !

La grève vaut pour toutes les catégories d'ouvriers et parfois pour les "collets-blancs". C'est alors une opération normale, une petite guerre sainte, une porte de la justice sociale. Mais, en milieu agricole, c'est une manoeuvre abjecte. Un bulletin agricole, celui de la Société d'Etudes, de Vente, et d'Achat des Producteurs de Pommes de terre du Nord-Est, publié à Paris, s'élève avec véhémence contre de telles conceptions. C'est, d'ailleurs, un commentaire sur les articles publiés dans la presse parisienne à l'occasion d'une grève de producteurs de lait. Suivent quelques paragraphes d'un long article:

Ayez donc la franchise de l'écrire, une bonne fois pour toutes et d'avouer que dans votre conception de la cité moderne, le paysan doit être l'esclave docile, muet, résigné, au service du tyran citadin.

Et faites-le entrer comme tel dans la prochaine révision de la Constitution.

Après — mais seulement après cette officielle définition — vous aurez le droit de condamner ses

(suite à la page 19)



Les répercussions de la situation actuelle sur l'agriculture

L'inquiétude causée par la situation internationale actuelle est à son comble et jamais, peut-être, les décisions politiques n'auront-elles eu une plus grande répercussion sur la philosophie des problèmes agricoles. Jamais, peut-être, l'influence des tendances économiques actuelles ne s'imprimera davantage sur l'économie de l'agriculture.

Si l'état de guerre allait s'étendre davantage, la situation agricole serait loin d'être celle qui existait en 1939. Les facilités de puiser dans des réserves accumulées ne seraient pas aussi bonnes à ce moment-ci qu'elles l'étaient avant le dernier conflit. Le détournement de l'écoulement naturel des produits agricoles pourrait avoir une influence décisive sur l'orientation de la production agricole. Par ailleurs, le régime de sécurité sociale instauré ou intensifié depuis la dernière guerre a amélioré le pouvoir d'achat du peuple et lui a donné une avance de l'ordre du milliard de dollars sur 1939. Et pourtant, il y a moins de produits conservables en disponibilité pour faire face à une nouvelle guerre qu'il n'y en avait lorsque le dernier conflit a éclaté.

Cette situation place le pays en face d'un danger accru d'inflation. Bien que notre production agricole se soit accrue de 8% par rapport à ce qu'elle était en 1939, elle ne représente pas une augmentation proportionnelle dans nos réserves.

La production laitière s'est maintenue cette année à un niveau égal à celui de l'an dernier. On prévoit pour 1951 une production de 17 milliards de livres de lait. En 1950, il a été constaté, pour la première fois, des augmentations, par rapport à 1949, de 6% dans le beurre et de 7% dans le fromage consommés sur le marché domestique. On a aussi constaté que près de 600 millions de livres de lait sont allés en produits exportés. L'exportation de notre fromage canadien demeure encore l'épine dorsale de notre industrie laitière. Il n'est peut-être pas inopportun de rappeler qu'aux prix actuels le fromage rapporte plus que le beurre, et l'état de guerre ne pourrait qu'affermir cette situation.

Bien que les contrats de bacon n'aient pas encore été conclus définitivement, tout laisse prévoir que la demande sera forte et il semble que les cultivateurs seraient avisés d'augmenter leur élevage.

Les approvisionnements de semences ne seront pas tous faciles et il faut s'attendre à payer des prix élevés dans presque toutes les catégories. Exception faite de la récolte de mil qui est abondante et sera à bas prix, la récolte de trèfle est inférieure à celle de l'an passé. Peu importe la situation à venir, les cultivateurs seront sages en conservant le plus possible l'avoine et le trèfle qu'ils ont pu récolter.

Dans le domaine des outils et des instruments aratoires, il y aura une rareté accrue si la guerre éclate, l'acier étant réquisitionné. Il l'est d'ailleurs déjà partiellement. Les tendances vers l'augmentation des prix se dessinent déjà. Il devient important pour les cultivateurs de faire une revue immédiate de leur machinerie agricole et de se hâter de la remettre en bon état; le temps s'y prête bien.

La production d'engrais chimiques est pratiquement assurée pour la prochaine saison, mais il reste que le cultivateur devrait en prendre livraison de bonne heure, car on ne sait jamais quelles seront les conditions de transport le printemps prochain, surtout avec la menace actuelle de guerre.

Les insecticides et fongicides seront plus rares cette année et cette rareté s'accroîtra si la production de guerre détourne l'usage de l'acide sulfurique.

On note en 1950 une régression inquiétante du nombre de cultivateurs dans les Provinces Maritimes surtout. Même si la guerre ne dégénère pas en conflit mondial, l'embauchage de la main-d'oeuvre agricole atteindra un niveau sans précédent: il ne faudra pas moins de 20,000 aides-forestiers l'an prochain sur les fermes du Canada.

La demande pour les produits du lin s'est déjà accrue et les conditions de guerre lui donneront de l'acuité.

En résumé, les perspectives pour les diverses productions agricoles demeurent excellentes pour l'an prochain quoi qu'il arrive, mais elles laissent entrevoir un accroissement formidable dans la demande si le conflit embrase de nouveau l'univers.

Ces brèves considérations découlent de certaines observations que le gérant général de la Fédérée a pu faire à l'occasion de la récente conférence agricole fédérale-provinciale.

T.-E. BOIVIN, agronome.

La machinerie agricole

Les progrès accomplis dans l'exploitation des fermes depuis vingt-cinq ans ont entraîné des obligations plus lourdes pour les cultivateurs, dont la moindre n'est pas l'augmentation de la capitalisation sur la machinerie agricole.

La crise de 1929 avait considérablement appauvri les cultivateurs et les avait frustrés de revenus qui auraient pu les aider à pourvoir au remplacement d'un outillage souvent usé et désuet.

La période de production intensive nécessitée par la dernière guerre a achevé l'usure des outils, et le rationnement n'a pas favorisé davantage leur échange, en dépit d'un accroissement marqué du pouvoir d'achat de la classe agricole.

La prolongation du système d'économie dirigée que nous avait apporté la guerre, a réussi, dans une certaine mesure, grâce à des rajustements appropriés, à éviter l'inflation, bien qu'elle demeure toujours une ennemie menaçante. En dépit de certains chocs inévitables, on peut constater qu'un état de prospérité relative s'est maintenu jusqu'à ce jour.

Pendant cette période de répit, les manufacturiers d'instruments de culture ont pu fabriquer pour répondre de plus en plus aux besoins pressants d'un nombre considérable de cultivateurs. Un exemple suffira pour démontrer combien la demande pour la machinerie agricole était à la fois pressante et considérable. Toute la production de tracteurs de quatre grandes usines de fabrication d'instruments aratoires a été absorbée en 1950 et les prévisions laissent entrevoir qu'une production au moins équivalente trouvera preneur l'année prochaine. Quand on songe que 100,000 tracteurs ont été vendus l'an dernier et qu'au moins 100,000 autres prendront le chemin des fermes l'an prochain, on se fait une idée des sommes astronomiques que les cultivateurs déboursent pour l'achat de machineries agricoles. Peut-être y a-t-il un certain engouement pour le tracteur, mais le fait demeure qu'il est en grande demande. On ne s'arrête pas toujours à considérer si la capitalisation élevée nécessitée par l'achat d'un tracteur est

(suite à la page 19)

La coopérative, institution permanente

S'il est constaté que les périodes difficiles ont toujours semblé favoriser le resserrement des liens coopératifs, il ne s'ensuit pas nécessairement que les temps de prospérité doivent amener leur relâchement. Aux yeux des véritables coopérateurs, la coopérative apparaît plutôt comme une institution à caractère permanent de protection et de défense de ses meilleurs intérêts. Même si un plus grand état de prospérité fait moins ressentir la nécessité des organismes coopératifs, il n'en reste pas moins que ceux-ci sont encore nécessaires. C'est pourquoi il nous semble que la loyauté des membres envers leur coopérative ne devrait pas être amoindrie dans un temps ou dans l'autre. Les prétextes n'ont pas plus de valeur en temps de prospérité qu'ils peuvent en avoir en temps de misère. Sans doute peut-on se prévaloir d'avantages temporaires, mais il n'est pas toujours certain qu'ils ne soient pas destructeurs des intérêts permanents des cultivateurs.

Les coopératives locales et leur Centrale doivent travailler à instaurer un changement fondamental et durable dans les méthodes établies pour le traitement des produits agricoles, pour leur écoulement, pour la détermination des prix; elles doivent de même travailler à modifier, au moins à influencer les conditions dans lesquelles se trouve le cultivateur quand il lui faut acheter les nombreux produits qu'il utilise. Non pas que tout autre système économique soit à refaire, mais l'on se rend compte qu'il y a place pour des corrections salutaires en plus d'un domaine! Non plus que toutes les activités de notre commerce actuel soient inutiles, car il y a des fonctions qui sont indispensables, qu'elles soient accomplies par les soins de la coopérative ou du commerce ordinaire, mais combien inutiles et coûteuses sont certaines d'entre elles! Il incombe au mouvement coopératif organisé de réduire au minimum les effets désastreux de trop d'intermédiaires inutiles et nuisibles entre le producteur et le consommateur.

Un commerce coopératif des denrées agricoles et des produits qu'emploie le cultivateur dans l'exploitation de sa ferme ne s'édifiera pas sans convictions profondes chez ce dernier et sans une loyauté absolue envers les organismes qui y travaillent. Il ne s'implantera pas sans avoir à faire face à une concurrence serrée qui jette souvent dans l'affolement ceux que la coopération met dans l'obligation de se contenter de profits moindres ou de disparaître.

Il ne faut pas perdre de vue que les coopératives agricoles, par l'entremise de leur Centrale, auront toujours une influence proportionnelle à la loyauté des membres envers elles. Leur seule existence et leurs seules opérations amènent leurs concurrents à mieux traiter les producteurs agricoles tant dans le domaine de la vente que dans celui de l'achat. Je laisse de côté la concurrence déloyale qui finit toujours par se détruire elle-même, dès que les clients ont constaté qu'ils ont été bernés.

Seule la loyauté des membres assurera au mouvement coopératif et aux coopératives l'influence et la permanence nécessaires à leur progrès dans le domaine économique. De quel côté, doit-on se demander souvent, trouve-t-on la seule protection véritablement efficace qu'aient les coopérateurs? Et quelle serait la situation si les coopératives et leur Centrale n'existaient pas?

T.-E. BOIVIN, agronome.

Le recrutement de nouveaux membres

Il n'arrive pas souvent que le bureau de direction ou les membres d'une coopérative s'arrêtent à réfléchir sur les possibilités d'augmenter leurs effectifs pour ensuite se tracer un programme bien arrêté en vue d'une campagne de recrutement. Il n'est pas rare de constater une diminution de membres dans une coopérative sans qu'une étude sérieuse ait été faite des causes véritables qui ont motivé leur retrait. Comme on le constate souvent, il se fait peu d'efforts pour inscrire dans les rangs des membres des cultivateurs qui font d'importantes affaires avec une coopérative.

La responsabilité qui découle d'un travail de recrutement n'a peut-être jamais été attribuée à un membre ou à un groupe de membres et chacun désire ardemment l'augmentation des effectifs sans que personne y travaille expressément. C'est là une lacune qui n'est pas de nature à raffermir les positions du mouvement coopératif et cette indifférence à l'égard de cultivateurs voisins laisse souvent planer dans l'atmosphère de l'entreprise coopérative une vague tiédeur qui remplit d'aise et rend plus agressifs les adversaires.

La foi dans la coopération doit être agissante et s'affirmer au besoin par des actes et des agissements concrets. Et si la foi du coopérateur est tiède, il n'y a rien de mieux pour la raffermir que s'essayer à convaincre un voisin, un parent, un ami, que la coopérative a besoin de lui... si, lui, n'a pas besoin de la coopérative! Il doit y avoir des arguments que vous connaissez, appuyés sur des faits pris dans votre propre organisation, que vous êtes capables de servir à votre voisin et qui peuvent vous aider à lui faire admettre l'utilité, voire même la nécessité de votre coopérative.

Un bon propagandiste ne s'avoue pas vaincu avant d'avoir combattu. Il y a d'excellents membres de coopératives qui se disent incapables d'une conversion d'ami... et pourtant, il ne se sont jamais donné la peine d'essayer. Ils obtiendraient peut-être un succès incomparable s'ils faisaient l'effort exigé.

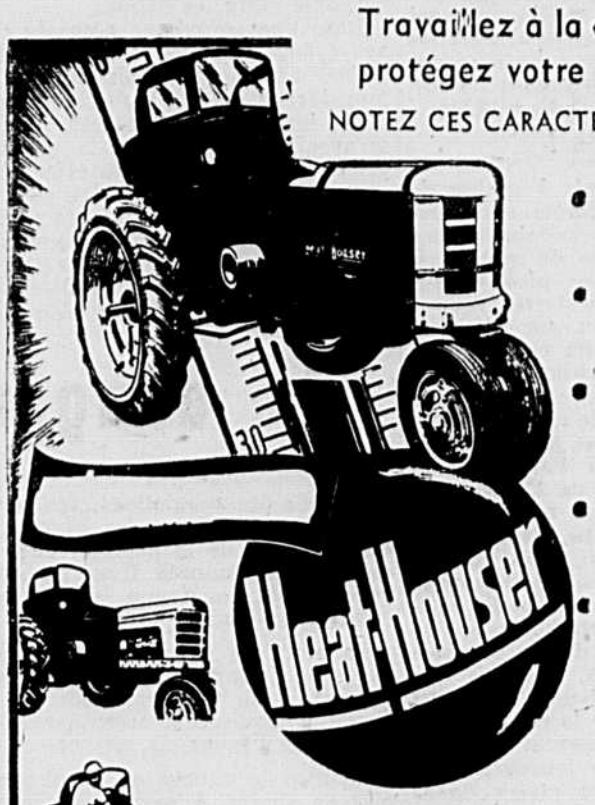
Il nous semble qu'avec la venue des longues veillées d'hiver, les membres de coopératives pourraient entreprendre un travail quelconque dans ce sens. Les équipes d'études constituent un très efficace moyen pour examiner cette question. Chaque coopérative devrait se faire un programme spécial bien au point qui permettrait à tout le monde d'être informé avec exactitude sur les avantages qu'il y aurait à joindre les rangs des coopérateurs-membres. Pour bien comprendre, il faut bien connaître; les connaissances s'acquièrent par l'étude. Une étude plus poussée de votre coopérative a des chances d'amener des convictions plus solides chez les membres et aussi de décider certains de ceux qui en sont déjà rapprochés à poser le geste qui les fera membres.

Les gestes coopératifs sont parfois difficiles à poser tant il arrive souvent que les circonstances bouleversent notre économie. Telle façon d'envisager un problème pouvait être correcte il y a quelques années, mais la tournure des événements peut faire voir le problème sous un autre angle aujourd'hui. Le concours de chaque cultivateur peut être plus nécessaire qu'il a pu l'être lors de l'organisation de la coopérative. Et si la coopérative est en régression, c'est peut-être parce que les membres n'ont pas été assez soucieux de l'augmentation de ses effectifs. Il y a des problèmes qui ne se régleront que par le groupement majoritaire de la classe agricole dans des coopératives qui soient celles qu'il faut.

Le tiers des cultivateurs de la province font déjà partie de coopératives. Il en reste les deux tiers à convaincre et à décider de faire partie du mouvement. Est-ce un champ assez vaste pour satisfaire les ambitions de ceux qui voudraient se faire ambassadeurs auprès de leur voisin? Nous émettons aussi l'opinion qu'il vaut la peine que les membres de coopératives réservent quelques veillées aux 100,000 de leurs confrères qui pourraient comme eux profiter des nombreux avantages qu'offre une coopérative solidement organisée.

T.-E. Boivin, agronome.

C'est le temps de vous procurer
une Cabine-Abri (Heat-Hauser)
Travaillez à la chaleur et
protégez votre tracteur
NOTEZ CES CARACTERISTIQUES :



- Pare-brise en vignilite
- Canevas très résistant
- Attaches à ressorts
- Imperméable
- Facile à monter





S'ADAPTE A TOUT TRACTEUR,
MODELE ROW CROP ET STANDARD

Les cultivateurs qui en possèdent s'accordent à dire qu'une CABINE-ABRI les protège contre les rigueurs du froid et que la housse conserve la chaleur du tracteur, assurant un démarrage facile.

Pour obtenir une CABINE-ABRI
(Heat-Houser) rapidement,

Allez à votre coopérative locale
ou adressez-vous à

La Coopérative Fédérée de Québec



M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général de l'U.C.C., a présidé, hier, à St-Hyacinthe, le 5e congrès provincial d'Industrie laitière de l'U.C.C. L'événement s'est déroulé au moment où "La Terre de Chez Nous" allait sous presse.

La Coopérative agricole de Granby a fait un chiffre d'affaires de plus de quatre millions

L'assemblée générale a eu lieu jeudi dernier à Granby — Messe et séance à St-Eugène — M. Omer Deslauriers est réélu président — Allocutions de M. le curé Dubuc, de MM. J.-M. Bonin, Henri-C. Bois et Léo Bérubé

La Société coopérative agricole du Canton de Granby a tenu son assemblée générale annuelle jeudi de la semaine dernière au sous-sol de l'église de Saint-Eugène, à Granby, sous la présidence de M. Omer Deslauriers, qui a été réélu à ce poste pour un nouveau terme. Environ huit à neuf cents des 1,200 membres de la Société ont assisté à cette réunion très importante pour les coopérateurs de la région de Granby.

MESSE ET SERMON

La journée commença par une messe célébrée en l'église Saint-Eugène. Le curé de la paroisse, M. l'abbé T. Dubuc, a prononcé un sermon de circonstance dans lequel il a insisté de façon particulière sur la nécessité d'étudier la doctrine sociale de l'Eglise. Tout chrétien, a-t-il dit, quelle que soit sa profession, se doit aujourd'hui de lire et d'étudier les enseignements de l'Eglise pour ne pas se laisser influencer par la propagande intensive des doctrines fausses et subversives. Devant les problèmes de l'heure, l'union de toutes les forces pacifiques, coopératives et syndicales, est nécessaire. Mais cette union doit être dirigée de telle sorte qu'elle ne puisse jamais servir de tremplin à toute doctrine radicale, athée ou autre.

M. O. DESLAURIERS

Souhaitant la bienvenue aux sociétaires, M. Deslauriers souligna l'importance de l'agriculture dans un milieu qui s'industrialise de plus en plus comme les Cantons de l'Est. Il a fait remarquer qu'il faudrait stimuler la jeunesse rurale à l'étude des problèmes agricoles. Cette étude contribuera à enraciner les jeunes au sol et endiguera l'exode de la jeunesse vers les villes.

M. J.-M. BONIN

Après une courte allocution de l'agronome du comté, M. J.-M.-A. Saint-Denis, et la lecture du procès verbal de la dernière assemblée par M. R.-P. Sabourin, le gérant de la coopérative de Granby, M. Jean-Marie Bonin a donné le rapport des activités de la Société au cours de l'année qui se termine au 31 juillet 1950. M. Bonin a d'abord remercié M .le curé de Saint-Eugène d'avoir bien voulu arquiescer à la demande des dirigeants de la Société et de célébrer une messe à l'intention des sociétaires qui ont été heureux d'entendre le magnifique chant de la petite manécanterie de Saint-Eugène. Il remercia également M. le curé d'avoir mis sa salle paroissiale à la disposition des congressistes. Il souhaite la bienvenue à tous les coopérateurs et à leurs familles ainsi qu'aux nombreux invités d'honneur. Vu le programme chargé, M. Bonin annonce qu'on ajournera l'assemblée et qu'on en remettra une partie à janvier. Il annonce également que pour rendre la représentation plus équitable pour tout le monde, il faudra faire une nouvelle répartition des directeurs et en élire un plus grand nombre.

LES ACTIVITES

L'année 1949-50 n'a pas été aussi brillante que les précédentes. M. Bonin ne va pas jusqu'à dire qu'elle a été une année de "vaches maigres". Le chiffre d'affaires n'en a pas moins diminué quelque peu. La baisse de la production du lait, par exemple, a été de 25 p.c. La Coopérative aurait dû recevoir cent millions de livres de lait, elle n'en a reçu que 75 millions de livres. Il attribue cette diminution à la production elle-même chez les cultivateurs qui a baissé à cause du fléchissement des prix. M. Bonin fait observer que ce n'est pas la Coopérative qui conclut les contrats avec l'Angleterre, que ce n'est pas elle qui a fixé le prix du beurre. Parmi les autres causes, le gérant de la Coopérative de Granby mentionne la vente des veaux de lait et des vaches à lait. Nombre de cultivateurs, a-t-il dit, se défont de leurs vaches. Une autre cause, c'est le prix élevé des grains d'alimentation.

LES MARCHES

Quant aux marchés des produits laitiers, l'accès en est devenu plus difficile que jamais, en particulier celui des Indes occidentales anglaises, à cause de la dépréciation de la livre sterling. Ce gros consommateur de lait condensé sucré préfère maintenant acheter des pays du bloc sterling. D'autres marchés ont cependant été ouverts, notamment celui du Venezuela. Presque tous ces marchés sont toutefois devenus moins intéressants parce que les dollars canadien et américain sont presque au pair.

LE FROMAGE

Les perspectives sur le fromage sont plus intéressantes. Dès novembre, le gouvernement cessait de réquisitionner le fromage canadien. Résultat: le prix est passé de 27 cents à 42 cents. M. Bonin croit que la fabrication du fromage cet automne et cet hiver pourra payer le coût de l'installation. La prime sur le fromage devrait être versé bientôt. M. Bonin fait remarquer qu'on ne demande pas de faveur à la Coopérative de Granby. La prime sur le fromage n'est pas une faveur d'Ottawa, n'est pas un octroi politique. Elle a rempli toutes les formalités et obtient cette prime comme toutes les autres fabriques.

CHIFFRE D'AFFAIRES

M. Bonin a ensuite annoncé que de nouveaux bureaux sont en construction. Cette dépense, approuvée d'ailleurs par le bureau de direction, a été rendue nécessaire par l'augmentation des affaires de la Société. Quoique moins considérable que les années précédentes, le chiffre d'affaires de la Société a tout de même dépensé largement les $4 millions, exactement $4,320,013.08. Il faut, d'ajouter M. Bonin, de bons bureaux pour loger le personnel et pour que la comptabilité se fasse le plus économiquement possible. M. Bonin a souligné que la Société est en règle avec ses versements de capital et d'intérêts. Elle a remis une somme de $85,000 sur sa dette et payé $75,000 en intérêts. Avec un actif de plus de $2 millions, les membres n'ont mis que le montant de $40,000. Les bénéfices ne sont pas très considérables, dit M. Bonin, mais on a bouclé. Les deux services qui ne donnent guère de bénéfices à la Société, mais rendent de grands services aux membres, sont celui de l'insémination artificielle et le poste de mirage.

REFORMES A EFFECTUER

Avant de terminer son exposé, M. Bonin a déclaré que la Société comptait cette année, avec l'approbation des membres, opérer de grandes réformes au point de vue du financement de la Société. Il y a, a-t-il dit, gaspillage d'intérêt. Il ne faut pas en blâmer personne, a-t-il ajouté, la Société a commencé de rien et s'est financée comme elle l'a pu. Il propose donc à l'assemblée générale d'étudier le refinancement de la Société. Nous avons consulté des experts et tous s'accordent à dire que nous devons refinancer notre société. Cela ne veut pas dire, souligne M. Bonin, que les affaires vont mal, au contraire. C'est quand les affaires vont bien qu'on doit refinancer. M. Bonin cite plusieurs cas de compagnies très puissantes qui refinancent périodiquement. La Société Coopérative de Granby demandera donc à la Législature l'autorisation d'émettre des obligations, ce qui diminuera le taux de l'intérêt. Elle a payé cette année en intérêts seulement la somme de $75,000, dont $25,000 remis aux membres. Grâce au refinancement, il serait possible, selon M. Bonin, de se dispenser de prélever le 10 cents sur chaque cent livres de lait, pratique qui nuit beaucoup à la propagande. On pourrait également remettre les ristournes accumulées et les ristournes annuelles. Cette question devait être de nouveau débattue au cours de l'après-midi. L'assemblée a décidé de demander à la Législature d'amender les règlements de la Société pour lui permettre d'émettre des obligations.

LES ELECTIONS

Au début de l'après-midi, on procéda aux élections. La plupart des directeurs ont été réélus à leurs postes respectifs. M. Deslauriers a été maintenu à la présidence, M. R.-P. Sabourin reste secrétaire et M. J.-M. Bonin gérant général. Les autres directeurs sont MM. H. Lussier, I. Martin, O. Desroches, H. Alix, S. Lussier, N. Bernier, O. Tétreault, R. Larose et A. Lamarche. On a ajouté un vice-président au bureau de direction en la personne de M. Isidore Martin. Les nouveaux directeurs élus sont MM. G. Morissette, J. Brodeur, R. Desmarais, L. Noiseux et E. Pépin.

AUTRES ORATEURS

Parmi les autres orateurs au programme mentionnons M. le curé Dubuc, de Saint-Eugène, M. Henri-C. Bois, gérant de la Coopérative Fédérée, M. Léo Bérubé, du Conseil supérieur de la Coopération, MM. Ernest Dubé, directeur du Service de l'agronomie au ministère provincial de l'Agriculture, et Laurier Descoteaux, directeur du Service de l'Economie rurale au même ministère.

M. l'abbé Dubuc a d'abord souligné qu'il a été élevé sur une terre et rappelé qu'il lui faisait toujours plaisir d'accueillir les coopérateurs en sa salle paroissiale. Il exhorte les assistants à comprendre toujours de mieux en mieux la coopérative et la coopération. Il y a toujours, dit-il, plus de membres que de coopérateurs dans une coopérative, plus d'appelés que d'élus. A son avis, la coopération vise plutôt vers la consommation qu'à la production, car il faut vivre d'abord. Il faut produire, c'est entendu, mais la fin de la production est la consommation. Il faut comprendre que le bien général peut parfois nuire au bien particulier, sans cesser d'être le bien général. M. l'abbé Dubuc illustre ce principe d'une comparaison de la poule qui écrase un de ses poussins en se déplaçant sur le nid, mais qui ne les aime pas moins tous. Pourtant le bien commun voudrait que tous soient protégés. L'orateur termine en déclarant que le petit commerce, au lieu de se tenir à l'écart de la coopération, devrait l'étudier et se grouper. Il est urgent que la coopération soit mieux comprise dans les villes et les villages aussi bien que dans les campagnes, car la coopération c'est la forme de la charité pratique.

M. Henri-C. Bois eut un bon mot à l'adresse de l'orateur qui l'avait précédé et des directeurs qui l'ont incité à assister à cette réunion. Il déclare que la coopérative doit viser à traiter le plus gros volume de production possible, à faire le plus d'affaires possible. Le bilan présenté est, à son avis, celui d'une société en bonne santé. Le moyen le plus approprié est de le consolider. Il félicite les administrateurs et en particulier le gérant, M. Bonin, qu'il souhaite voir le plus longtemps possible à la tête des affaires de la Société. Il apporte le salut des coopérateurs français des autres provinces qui sont groupés dans un organisme bien à eux grâce aux coopérateurs du Québec.



M. Omer Deslauriers, qui vient d'être réélu président de la Société Coopérative agricole du Canton de Granby au cours de l'assemblée générale annuelle de cette organisation tenue la semaine dernière à Granby. M. Deslauriers siège également au comité exécutif de la Coopérative Fédérée depuis 1946.

Sympathie de la France rurale

Une lettre de la Fédération agricole de l'Isère au sujet de la tragédie aérienne du mont Obiou

Au lendemain des fêtes qui ont marqué à Rome la béatification de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, un avion de transport, ramenant une cinquantaine de pèlerins canadiens, s'est écrasé dans les Alpes françaises. Le désastre du mont Obiou a plongé dans une profonde affliction autant de familles canadiennes-françaises. La sympathie et l'affection, alors manifestées par la France au Canada français, ont été extrêmement touchantes. La mère-patrie a montré une charité et un dévouement dignes des plus beaux exemples du genre dans l'histoire de l'humanité. Il faut se souvenir aussi que, là où s'est produit le tragique accident, plusieurs alpinistes français ont risqué leur vie pour se porter au secours des victimes, s'il était encore temps, et pour en rapporter les restes. Et dans le deuil immense qui a suivi, la peine de la France a été l'égale de la nôtre.

Ces jours-ci, "La Terre de Chez Nous" recevait de France un autre témoignage de sympathie et non pas le moins émouvant. Venant de la Fédération agricole du Département de l'Isère, il porte la signature du président, M. A. Lambert. C'est la sympathie des ruraux de France aux ruraux du Canada français.

Le malheur a ce bon côté de faire jaillir, chez les âmes bien nées, la noblesse des sentiments. Nous disons merci à la France.

Suit la lettre dont nous venons de parler.

LA DIRECTION

Grenoble, le 20 novembre 1950.
Monsieur le directeur
de la "Terre de Chez Nous",
Montréal, P.Q.

Monsieur le directeur,

Comme vous le savez, notre département et notre ville ont eu le triste privilège d'avoir à recueillir et à conduire à leur dernière demeure, vos compatriotes victimes d'un terrible accident d'aviation.

Les dépêches d'agence ont dû vous dire également avec quelle piété, Grenoble, en foule, a suivi le cortège funèbre.

Notre organisation s'est fait un devoir d'y participer officiellement en même temps qu'elle fleurissait vos cercueils.

En cette circonstance douloureuse, nous vous redisons toute notre sympathie émue et vous prions de croire aux bien vives condoléances des paysans du Dauphiné, qui, dans la liste de vos morts, ont retrouvé tant de noms d'origine française.

La Fédération départementale des Syndicats d'Exploitants agricoles de l'Isère,
A. Lambert, président

Les catégories 2 et 3 de semence certifiée

Par suite de la mauvaise température qui a prévalu pendant la récolte cette année, un fort pourcentage des semences certifiées et enregistrées sont décolorées et doivent être classées No 2 et No 3. Elles n'en offrent pas moins de meilleures garanties que les semences commerciales ordinaires de catégories supérieures, soutiennent les spécialistes du ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Les acheteurs éventuels doivent se rappeler que les semences enregistrées ou certifiées, même si elles ne sont pas classées No 1, proviennent de stocks triés sur le volet. Elles sont de généalogie connue, sont soumises à des épreuves quant à la pureté de la variété et quant à l'absence de mauvaises herbes et de graines étrangères, sont inspectées, classées et ensachées sous la surveillance des représentants du ministère de l'Agriculture.

POURQUOI DES REPRODUCTEURS DE RACE ?

1. Ils possèdent des caractères bien fixés;
2. Leur valeur héréditaire est bien établie;
3. Ils font les bons troupeaux.

Les 3,800 cultivateurs, membres de

La Société des Eleveurs d'animaux de race du Québec

Jos.-P. Beauchemin, cultivateur, Président, Verchères, P.Q.

Armand Ouellet, agronome, Secrétaire, Ministère de l'Agriculture, Québec, P.Q.



Le petit bout d'homme juché sur la charge de patates se prépare à marcher sur les traces de son père. A seize mois, Christian (c'est le nom du bambin) tient déj les guides. Avant longtemps, il saura conduire un attelage tout seul. Christian est le fils de M. et de Mme Antoine Charest, de St-Germain de Kamouraska. Cette photo nous est transmise par Mme Charest.

Nouvelles des Fédérations de l'U.C.C.

Retraite sociale de Québec-Ouest

Le 19 novembre, 41 cultivateurs de Québec-ouest, la plupart directeurs de syndicats locaux, entraient à la Villa Manrèse à Québec pour suivre les exercices de la retraite sociale organisée par la fédération.

Les exercices étaient prêchés par le R.P. Paul Racine, S.J.,

Les cultivateurs eurent aussi l'avantage d'entendre MM. Samuel Audette, Marc-R. Meunier, agent de la Colonisation, Marcel Clément, J.-Alph. Lapointe, du Bureau central de l'U.C.C., et le propagandiste de la fédération.

M. Audette, vice-président général et directeur du Service Forestier de l'U.C.C., intéressa les retraitants aux problèmes forestiers, tels que les chantiers coopératifs. Il les mit en garde contre l'Union des Bûcherons, d'inspiration subversive, et dit quelques mots sur les conventions collectives pour les bûcherons.

M. Meunier parla de l'Etablissement Rural et des possibilités d'établissement. Un forum suivit l'étude de M. Meunier.

Le soir du 22 novembre, M. Marcel Clément, sociologue bien connu, parla du rôle du cultivateur. Le cultivateur, dit-il, surtout en cette Année sainte doit être un apôtre, convaincu de la nécessité de mettre en pratique la doctrine sociale de l'Eglise.

M. Lapointe avait pris comme sujet de son entretien : le Syndicalisme et l'éducation du cultivateur. Tous les problèmes agricoles, dit-il, se règleront beaucoup plus facilement lorsque les cultivateurs auront étudié. L'éducation est la base de l'U.C.C.

Le recrutement au Saguenay

Le nombre des membres de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay qui ont payé leur cotisation en septembre et en octobre 1950 égale plus du double de celui des membres qui l'avaient payée en septembre et en octobre 1949. Ce nombre est de 259, à rapprocher de 115. Dans la plupart des paroisses, les chiffres révèlent une accélération sensible du recrutement. A Albanel, par exemple, 88 cotisations ont été perçues au cours des 2 premiers mois de cet exercice, comparativement à 3 au cours de la même période de l'exercice 1949-50.

Quant au nombre des membres en règle, la paroisse de Notre-Dame de la Doré tient la tête. Il ressort des chiffres que nous tenons de cette paroise qu'il y a plus de membres de l'U.C.C. que de cultivateurs chefs de familles — il est aisé d'en déduire que plusieurs fils de cultivateurs ou bûcherons non-cultivateurs sont membres de l'U.C.C.

A ce rythme, on peut compter que le nombre des membres qui figuraient sur les listes de la Fédération de l'U.C.C. au 31 août 1950 sera largement dépassé avant le 31 août prochain.

Succès d'une retraite sociale organisée par la Fédération de l'U.C.C. de Montréal

Cette année encore, la Fédération de l'U.C.C. de Montréal a organisé une retraite sociale pour les cultivateurs du diocèse. Une quarantaine de cultivateurs répondirent à l'appel. Malgré ce faible pourcentage de présence, cette retraite qui a eu lieu à la Villa Lasalle a remporté un grand succès. Elle commença par une journée de récollection spirituelle. Les deux autres jours furent consacrés à l'étude. Premier sujet : "La Doctrine Sociale de l'Eglise et le Syndicalisme". M. Cuthbert Brousseau, agronome-propagandiste de Joliette, avait été invité à expliquer l'attitude que doit prendre le cultivateur catholique vis-à-vis le syndicalisme moderne. Professeur d'expérience, M. Brousseau donne des cours clairs, en s'aidant du tableau noir. Il divisa son exposé en deux parties : 1) le but du chrétien, les moyens dont il dispose et l'obligation d'atteindre ce but; 2) le chrétien devant les sociétés, principalement sa famille et l'association professionnelle.

Au cours de l'après-midi de la deuxième journée, on aborda la question du Marché de Montréal. Les principales questions considérées durant ce forum dirigé par le propagandiste de la Fédération de Montréal furent : 1) Le marché Bonsecours répond-il à nos besoins actuels ? 2) Quelles améliorations apporteraient un Marché Central ? 3) Qui devra contrôler ce nouveau marché ? 4) Comment pourrons-nous le contrôler ? 5) Que nous reste-t-il à faire ? Dans la soirée, M. Georges Legault, propagandiste en assurances pour l'U.C.C. dans la Fédération de Montréal, assisté par M. Marcel Villeneuve, donna quelques renseignements sur les Mutuelles de l'U.C.C. La journée se termina sur un bel entretien de l'aumônier, M. l'abbé Guy Racicot, sur l'établissement des jeunes. Il exposa la gravité du problème et les possibilités actuelles d'établissement, brossant un vivant tableau des pays neufs, en donnant un coup de mort aux préjugés vieux de vingts ans à propos de l'Abitibi. Il a parlé longuement de l'organisation de plusieurs villages de là-bas, surtout de la colonie de Guyenne. Il ne faut pas voir l'Abitibi comme un lieu d'exil, mais au contraire comme une terre promise.

Le lendemain, on se rassembla pour une dernière séance au cours de laquelle, M. Léopold Paquin, directeur de la propagande de l'U.C.C., présida un forum sur l'éducation et l'établissement des jeunes ruraux. Il décrivit la situation présente et définit les devoirs des parents tant au sein de la famille que de leur syndicat dans leur milieu paroissial.

Prié par le président, M. Gilbert Filion, de remercier les conférenciers, le propagandiste diocésain tira les conclusions de la retraite. "Nous avons, dit-il, sacrifié du temps et peut-être de l'argent pour venir assister à cette retraite, mais nous nous sommes enrichis d'une autre manière en comprenant mieux nos devoirs et nos responsabilités comme catholiques et comme professionnels. Notre retraite finie, nos devoirs demeurent. Il nous reste à mettre en pratique les conseils reçus, vivre désormais une vie qui reflétera cet enrichissement, cette compréhension. Prions. Agissons. Et nous pouvons beaucoup espérer".

Gilbert MIREAULT,
agronome-propagandiste.

Journées d'étude provinciales

Les dirigeants de l'U.C.C. dans chacune des Fédérations apprendront avec intérêt que les journées d'étude provinciales qui se tiennent au début de chaque année ont été fixées aux 9, 10 et 11 janvier 1951. Il est à espérer que, comme par les années passées, un grand nombre de membres de l'U.C.C. viendront de tous les coins du Québec à l'Ecole Noé-Ponton, profiter de ces journées qui, cette fois, porteront sur "Le Corporatisme". Nous publions au début de ce journal le programme qui a été mis au point par le Service de la propagande.

Dans la Fédération de l'Outaouais

"Soyez de plus en plus convaincus de la nécessité de l'association professionnelle, soyez-en d'ardents propagandistes et vous constaterez jusqu'à quel point nous obtiendrons des résultats". Voilà en guise de conclusion ce que disait récemment M. Léon Iperciel, président de la Fédération de l'Outaouais, lors d'une tournée de propagande dans les paroisses de Notre-Dame de la Paix, Chénéville, Ripon et Saint-André Avellin.

Laisserons-nous entre les mains des étrangers le soin de régler nos problèmes agricoles? Il ne le faut pas et seule l'association de tous les cultivateurs québecois saura contourner ce danger.

MM. Auguste Hébert et Armand Dinel, directeurs des secteurs de Montebello et Saint-André, et Paul Robitaille, agronome-propagandiste, étaient également de cette tournée. A tour de rôle ils soulignèrent la nécessité de l'union dans le métier. Chaque être humain doit jouer un rôle social. Le cultivateur doit jouer le sien au sein de l'association des cultivateurs. En conséquence, le cultivateur québecois se doit d'être membre de l'U.C.C.

On est prié de noter que les directeurs des secteurs de Montebello et de Saint-André seront désormais MM. Auguste Hébert et Armand Dinel.

Fédération de Joliette

Solides raisons de croire à la montée claire, sereine et tenace de la classe agricole

Du 13 au 20 novembre dernier, les propagandistes de l'U.C.C. diocésaine, ont tenu des journées d'études dans les différents secteurs de la Fédération de l'U.C.C. de Joliette.

Le sujet de l'avant-midi exposé sur le tableau contenait les grandes lignes de la doctrine sociale de l'Eglise. La place de l'U.C.C. y était à l'honneur, sans oublier les autres structures sociales qui, depuis la famille jusqu'aux groupes supra-nationaux, doivent assurer l'épanouissement de l'homme. Les exigences de cet épanouissement, les vertus, les milieux et les techniques qui y concourent furent tracés en blanc sur noir.

Dès une heure et demie de l'après-midi, on étudiait en forum le rôle et les qualifications des différents oficiers d'un syndicat de l'U.C.C.

A 2h.30, se tenait un autre forum sur le recrutement des membres. Qui doit faire le recrutement ? Comment le faire ? Quel est le rôle du comité paroissial de la propagande ? Le dernier forum, qui se prolongeait jusquu'à 5 hres et plus, traitait des assemblées et de leur préparation, des équipes d'études, de leur nécessité et de leurs résultats.

Comme ces journées d'études étaient destinées aux dirigeants, elles ne réunissaient que de 40 à 60 cultivateurs, mais tous intéressés au plus haut point. Comprenant de mieux en mieux combien l'Eglise aime la classe rurale et la classe ouvrière et toutes les classes qui veulent utiliser la formule syndicale pour connaître et vivre sa doctrine de paix sociale et d'épanouissement pour les individus, de plus en plus, les anciens de l'U.C.C. tiennent bon et reçoivent du renfort soit des chefs de la J.A.C., soit des élèves sortis de l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy, soit des dirigeants de l'U.C.C., soit de leurs employés qui sont maintenant logés au Centre Social diocésain.

Il est une dernière et solide raison de croire que l'U.C.C. continuera ici sa montée clairvoyante, sereine et tenace, et la voici. Le chef religieux dans un diocèse, c'est S. E. Mgr l'Evêque. Le chef uniquement responsable de l'application de la doctrine sociale de l'Eglise, la dernière lettre collective sur le problème ouvrier le déclare, c'est l'Evêque du diocèse.

Au terme donc de ces journées d'études, et pendant que MM. Léo Lafortune, agronome, Marcel Geoffroy, L.S.C., Fernand Jetté, Bernard Beaudoin, Gérard Beauchamp et Yvan Lépine, continueront ici et là le travail commencé, nous voulons dire notre respect et notre gratitude et l'assurance de notre soumission à Son Excellence Mgr Papineau. Le nombre des membres de l'U.C.C. a monté durant l'année 1950 ; le nombre des coopérateurs qui adhéreront au Comité Diocésain de Coopération va monter. Dans tout le diocèse, il y a des yeux ardents pour l'U.C.C. Partout on a reconnu l'utilité de certaines lois agricoles. On a formulé des remerciements pour l'octroi à l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy, on a parlé de l'opportun égouttement des savanes de Lanoraie et de Lavaltrie.

Nos gens de l'U.C.C. veulent remercier dignement pour tout ce qu'ils reçoivent. Ils demanderont encore avec le même respect et la même gratitude. C'est parce qu'ils apprécient réellement ce que l'autorité civile fait pour eux, qu'ils veulent s'occuper activement de leurs affaires, et collaborer avec elle, tout en accomplissant dans le syndicat, la part de besogne qui lui revient.

C. Brousseau, *agronome, propagandiste de l'U.C.C.*



PEINTURE
GARANTIE
Le gallon $2.75 et plus
Directement du fabricant
Liste de prix sur demande
R. TROTTIER
15761, rue Bellerive,
à :
Pointe-aux-Trembles, Montréal





M. Paul Bertrand, du Ministère Provincial de l'Agriculture, part pour un stage de quatre mois à l'université de Californie et au laboratoire de la National Canners Ass. de San-Francisco. Il visitera les principales conserveries de la côte du Pacifique. A son retour, il agira comme surveillant des conserveries coopératives affiliées à la Coopérative Fédérée (St-Baptiste, Rougemont, Marieville, Ste-Brigide et Bedford).

Succès des Québécois à l'Exposition Royale

L'Exposition de Toronto est tellement fréquentée qu'on songe à être plus sévère pour l'admission des exhibits — M. Trépanier a adressé la parole—Principaux prix remportés par les nôtres

"L'Exposition Royale d'hiver, de Toronto prend d'année en année une telle ampleur que les principaux éléments de son organisation: gouvernements central et provinciaux aussi bien que l'administration de la ville de Toronto devront, à très brève échéance, trouver de l'espace pour y loger les nombreux exhibits qui y affluent de toutes les provinces canadiennes et de plusieurs états de la République américaine, ou bien l'administration se verra obligée de procéder à une sélection encore plus rigoureuse des exhibits inscrits dans ses divers concours". C'est en ces termes que s'est exprimé M. John W. McKee, son président, lors du banquet inaugural de cette 22ème foire annuelle, alors que le conférencier-invité était Lord Beaverbrooke, ancien Canadien aujourd'hui propriétaire du plus grand journal du Royaume-Uni de Grande-Bretagne.

En fait, dans le seul secteur des bovins laitiers et de boucherie, on a dû refuser 400 inscriptions; plusieurs entrées furent refusées dans les concours de l'espèce chevaline; on comptait plus de 1,000 échantillons de grains de semences y compris les pommes de terre, tandis qu'au département des produits avicoles (volaille et dindons abattus), on enregistrait une augmentation de 35%. Par ailleurs, tous les espaces disponibles des annexes est et ouest étaient occupés par les étalages des industries connexes à l'agriculture, que l'on compte par centaines ainsi que les produits des jardins, des vergers, du rucher, de la basse-cour, exhibits d'insectes exotiques, poissons tropicaux et, comme bouquet, les splendides exhibits de floriculture dominés par un étalage de roses de variétés et teintes diverses comme il ne s'en voit dans aucune autre exposition canadienne.

Samedi soir, le 18 novembre, précédant le grand spectacle des concours hippiques qui est un événement social de grande classe dans la ville Reine, eut lieu la parade officielle des animaux primés mis en montre par les éleveurs du Québec. A cette occasion, M. René Trépanier fut invité à prendre la parole et à présenter les exhibits à l'auditoire choisi du Colisée royal, littéralement rempli. Dans son allocution, le sous-ministre a mis en relief le rôle prépondérant de la province de Québec dans l'avancement de l'agriculture du Canada et souligné les succès remarquables remportés par les exposants de notre province dans ces concours qui alignent, dans tous les domaines, les champions des provinces canadiennes et des Etats-Unis.

Vingt-trois jeunes agriculteurs canadiens - français prenaient part aux concours nationaux de l'Exposition Royale de Toronto, cette année. De ce nombre, dix étaient de la province de Québec, huit du Nouveau-Brunswick, trois de l'Ile-du-Prince-Edouard et deux de la Nouvelle-Ecosse.

Notre collaborateur, M. François Fleury, *note dans cet article les principaux succès remportés par ces jeunes et nos autres exposants à cette exposition de plus en plus populaire.*

Jeunes agriculteurs

Comme les années passées et surtout mieux que l'an dernier, les concurrents du Québec ont remporté de beaux succès. Nous voulons en souligner les principaux.

Sur sept équipes de jeunes participants aux concours organisés par le Conseil Canadien des Jeunes Agriculteurs, à l'intention des champions provinciaux, les porte-couleurs de la province de Québec ont mérité des prix dignes de mention: le championnat national en jardinage, par MM. Jean-Guy et Jean-Paul Côté, de Neuville; 2ème prix en alimentation, Mlles Solange Fernet et Lucie Toupin, de St-Cuthbert; deux 3èmes prix, l'un en aviculture, par MM. Luc et Normand Berthiaume, de St-Elzéar de Beauce, l'autre en bovins de boucheries, par MM. D. A. Page et E. A. McCurdy, de Sherbrooke; enfin, un 4ème prix en appréciation de bovins laitiers, par MM. Maurice Proulx et Roger Lefebvre, de La Baie du Febvre. Le jeune Maurice Proulx, individuellement s'est classé premier de tous les participants à cette épreuve.

Les bovins

Ayrshire: championnat junior pour taure, MM. R. R. Ness & Fils; championnat junior pour mâle, Erskine Roger, de Lachute; ruban de grand championnat pour vache, M. Wyman McKechnie, de Wyman, comté de Pontiac. Autres prix: MM. Roland Pigeon, de Verchères; P. D. McArthur, de Howick; John P. Bradley, de Lachute; Herbert A. Ness, de Howick, J. H. Black, de Lachute; R. J. Roy & Fils, de Howick; Mme A. M. Skinner, de Senneville; Erskine McQuat, Brownsburg, et J. G. Wilson, de St-Valentin.

Jersey: premier, troisième et quatrième prix, en plus du championnat junior pour femelle, troupeau de Mlle Ellin B. Speyer, de Massawippi.

Canadiens: prix décernés par M. Andréa St-Pierre, régisseur de la Ferme-Ecole de Deschambault: grand championnat pour taureau et ruban de vice-grand championnat et vice-championnat pour mâle junior, M. O. A. Fowler, de Kingbury; championnat pour mâle junior, M. Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe. Championnats pour jeunes femelles, MM. Léon Girardin, de Yamachiche, et Ernest Sylvestre; championnats seniors pour vaches, M. O. A. Fowler; grand championnat, Maurice Sylvestre.

Holstein: cinquième prix dans le concours taureaux âgés, ferme Glen Ayerst, de Ormstown.

Chevaux

MM. G. Arnold & Son, de Grenville, ont présenté des chevaux Canadiens, Belges et Percherons. Ils ont obtenu plusieurs prix et championnats et rubans de championnat, notamment dans les concours de chevaux Percherons et Canadiens. M. Maurice Bernier, de Bécancour, juge pour les chevaux canadiens a décerné des rubans de championnats aux exhibits de MM. Armand Bourassa, de Yamachiche; G. Arnold, de Grenville, Léon Girardin, de Yamachiche et Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe. Les entrées de M. Girardin ont mérité les premiers prix dans les concours de progénitures d'étalon et de jument.

Pommes de terre

Plusieurs exposants du Québec se sont signalés dans ces concours Variété **Irish Gobbler,** MM. Antoine et Laurent Couture, d'Amqui, 7ème et 8ème prix respectivement sur les 19 échantillons de cette classe. Variété **Katahdin,** 21 exhibits, 5ème prix à M. Charles-Eugène Pelletier, de l'Ile-Verte. Variété **Montagne Verte,** 32 exposants, second prix à M. Albert Michaud, de St-Paul-de-la-Croix; 5ème prix, M. Phil. Laurier; 6ème, M. Philippe Bouchard; 10ème, M. J.-Marie Bouchard; 8ème, M. Paul-Emile Desbiens de Chicoutimi; 11ème, M. Jos. Carrière, de L'Annonciation; 12ème, M. Eugène Faucher, de Pont-Rouge; 13ème, M. Charles Dickner, Les Etroits, et 14ème, M. Alphonse Gavean, de L'Annonciation. — Variétés tardives (maturité de 115 jours et plus),

(Suite à la page 21)

Gros abattages de dindons

Dans le comté de Dorchester, près d'un million de livres — Au Saguenay

Environ 1,500 dindons sont abattus quotidiennement de ce temps-ci à l'Abattoir Coopératif de St-Anselme que dirige M. L. Bélanger, agronome. Ces oiseaux proviennent en majeure partie du comté de Dorchester; d'autres secteurs en fournissent une certaine proportion, particulièrement la région de Valcartier.

L'on anticipe que plus d'un demi-million de livres de dindons seront préparées pour le marché à St-Anselme cet automne. Le gros de cette production sera envoyé à Montréal.

Dans le secteur de Frampton où la plupart des éleveurs de dindons abattent leurs oiseaux à domicile, ceux-ci sont groupés à la salle municipale où ils sont classés et emballés pour être consignés à la Coopérative Fédérée à Montréal. Ce travail est effectué sous la surveillance de la Coopérative Avicole de Frampton.

L'on note une diminution de la production dans ce secteur, d'autre part la qualité est supérieure aux années dernières; à date, 67% des oiseaux passent à la catégorie "A", 30% "B" et seulement 3% "C". La diminution de la production peut facilement être attribuée au coût élevé des moulées, à la coupe des prix sur les oiseaux trop lourds et à l'élimination d'un certain nombre de producteurs qui s'étaient hasardés dans cet élevage sans avoir la préparation voulue.

Tout de même, la production dans Frampton devrait atteindre les 225,000 livres. Soulignons que la classification est faite par des jeunes gens de l'endroit sous la surveillance de M. Paul-Emile Hamelin, du Ministère de l'Agriculture.

Dans le secteur de Standon, l'on procède de la même façon qu'à Frampton, sauf que la production sera vendue à l'enchère au lieu d'être consignée.

On peut estimer la production du dindon dans Dorchester à trois quarts de millions de livres en 1950; c'est le comité de Québec qui fournit le plus gros volume de volailles abattues dans la Province.

A FRAMPTON

Réunis en assemblée générale récemment sous la présidence de

A ST-BRUNO

En fin de novembre, la Chaîne Coopérative du Saguenay avait classé 10,000 livres de volailles, dont 8,000 livres de dindes, 1,200 livres de poulets, 600 livres d'oies et 200 livres de canards. C'est le produit de la première cueillette effectuée dans les paroisses situées autour du Lac St-Jean, avec la collaboration des coopératives locales. D'autres séances de classification auront lieu les 13 et 20 décembre.

Au club Ayrshire des Bois-Francs

Le R. F. Léon, E.C., régisseur de la ferme de l'Institut Mont-Villeneuve de Saint-Ferdinand, a été réélu président du club Ayrshire des Bois-Francs à l'assemblée annuelle tenue récemment, à Plessisville.

Plus de 150 membres étaient présents à cette réunion. M. Jean Perron, professeur à l'Institut agricole d'Oka, conférencier invité, a suggéré aux congressistes des moyens de réduire le coût de production du lait.

D'autres conférences furent prononcées par MM. Armand Ouellet, François Boulais, et l'abbé V. Têtreau, curé de Manseau. Il y eut présentation de trophées aux exposants qui ont remporté les championnats à l'exposition Ayrshire de Victoriaville, l'été dernier. Ce sont M. G. Rhéault, de Rivière-Noire et la ferme de l'Hospice St-Julien, de Saint-Ferdinand.

Le coût de production du lait ne peut être abaissé qu'en élevant le rendement des troupeaux laitiers, soutient le professeur Perron. Pour y arriver, il suggère les moyens suivants: allongement de la période de lactation à la durée minimum de dix mois l'année; pratique du contrôle laitier; l'emploi de géniteurs hautement qualifiés ou recourir à l'insémination artificielle; accorder plus d'attention à l'élevage du jeune bétail.

Les officiers élus sont: président, le R. F. Léon; vice-président, M. Armand Bellemare, de Plessisville; MM. Armand Vigneau, Sainte-Sophie, Jean Rioux, Lyster; Antonio Demers, Laurierville; Jean-Paul Morin, Sainte-Elisabeth et Lucien Nadeau, Lourdes, directeurs.

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
VERNIS — ÉMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis "LNO"
8614 de l'Epée
MONTREAL 15

Faites que mon père entende de nouveau



Et la prière de ma fille fut exaucée dès le lendemain!

Aucune vexation causée par ma réprimande injustifiée — une seule prière ardente mit fin à la surdité qui en avait été la cause! Ainsi, quand mon épouse me le dit — je pris la décision. Le lendemain matin je me fis analyser l'ouïe à la nouvelle façon électronique, et avant la fin de la journée, je pouvais entendre cette précieuse voix aussi bien que les autres. J'appris le secret de cette nouvelle façon électronique d'entendre dans une brochure intitulée *"Nouvelles Découvertes pour Aider les Sourds à Entendre".* Vous pouvez l'avoir GRATUITEMENT, pourquoi ne pas la demander? Vous n'avez qu'à poster le coupon ci-bas.

ACCEPTED — Council on Physical Medicine — American Medical Association

Beltone
MONO-PAC One-Unit Hearing Aid
Beltone Hearing Aid Co. Dépt 2561
1450 W. 19th St., Chicago, Ill.

POSTEZ — BROCHURE GRATIS

Sans frais ni obligation, veuillez m'envoyer votre brochure GRATIS sur la surdité et la façon de la combattre.

NOM .....
ADRESSE .....
PROV. .....

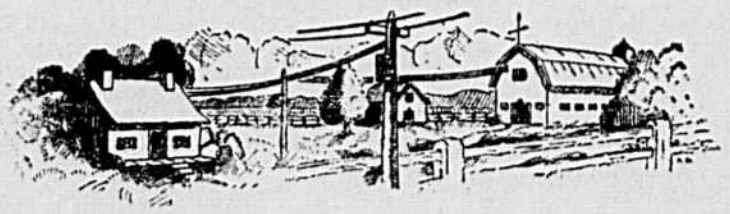


Je fais tout cela pour quelques sous par jour!

Si vous avez aujourd'hui plus de confort et d'agrément sur votre ferme et dans votre foyer, messieurs, dames — dites merci à l'électricité. Pensez-y un instant. Je cuis votre repas, je lave votre linge, je réchauffe votre eau, je bats votre beurre, j'actionne votre couveuse et votre écrémeuse, je refroidis votre lait, je broie les aliments de vos bestiaux, j'éclaire vos nuits, j'allonge vos jours, je fais toutes vos besognes ennuyeuses, à la maison comme sur la ferme, pour quelques sous par jour.

Messieurs, dames, je suis votre serviteur électrique à bon marché. Nuit et jour, tout ce que vous avez à faire pour me mettre au travail, c'est de connecter.

Connectez... je suis là !



The Shawinigan Water & Power Company
Électricité — Produits Chimiques

Un anniversaire

par J.-B. ROY, agronome, de la Coopérative Avicole du Québec

Dans la plupart des couvoirs membres de la Coopérative Avicole du Québec, on célèbre de ce temps-ci, le cinquième anniversaire de cette société. La fondation de cet organisme remonte exactement au 15 novembre 1945.

Y a-t-il lieu de se réjouir ?

Le bien accompli par la Coopérative Avicole du Québec l'emporte-t-il sur les déceptions qu'elle a pu causer ? Oui, assurément.

LA COOPERATIVE A FAIT BEAUCOUP

La Coopérative Avicole du Québec qui groupe aujourd'hui 80 membres — 50 couvoirs coopératifs et 30 couvoirs privés — a certainement donné une meilleure conscience de la solidarité qui doit exister entre les producteurs de poussins d'un jour. Les couvoirs du Québec sont plus portés que jamais à s'aider les uns les autres, surtout sur le plan "service à donner à la clientèle". Sans doute existera-t-il toujours entre eux une certaine concurrence, mais lorsque celle-ci est loyale elle est génératrice d'une saine émulation, elle-même créatrice de progrès.

La Coopérative Avicole du Québec a également fait beaucoup pour le développement de l'aviculture. Dans les domaines de la publicité et de la propagande, par exemple, grâce à la tenue d'assemblées éducatives et à la publication d'une revue mensuelle, elle a largement contribué à soutenir le moral des aviculteurs aux heures difficiles, à tempérer leur enthousiasme aux jours faciles; en tout temps, elle a présenté la situation sous son vrai jour et placé les aviculteurs devant la réalité. La valeur de ce travail éducatif est difficile à calculer en dollars, mais il représente certainement une contribution précieuse à l'amélioration de notre aviculture et au bien-être des éleveurs.

Même au chapitre de la fixation du prix des poussins, on ne peut pas dire que la Coopérative ait failli. Certes, les accouveurs ne connaissent pas encore l'entente parfaite en la matière. Mais à qui la faute ? Peut-on sincèrement soutenir que la Coopérative comme association est responsable des coupures de prix que quelques couvoirs consentent au détriment de l'intérêt général ? Il faut tout de même convenir que la situation actuelle en ce domaine est beaucoup meilleure que celle qui existait avant 1945. Elle serait excellente si tous les couvoirs avaient collaboré dans un meilleur esprit.

Il est un autre secteur de l'aviculture où la Coopérative Avicole du Québec a permis d'accomplir de grands progrès. C'est celui de la santé des troupeaux. Elle a fait connaître, vulgarisé l'emploi ou introduit sur le marché quantité de remèdes nouveaux, de produits sanitaires, de médicaments dont l'usage permet de contrôler efficacement, de prévenir même certaines maladies, ou de maintenir adéquatement l'état sanitaire des poulaillers. Grâce à l'intervention de la Société dont on célèbre ce mois-ci le cinquième anniversaire, des milliers de dollars ont été épargnés aux éleveurs par suite d'une réduction dans la mortalité et dans le prix des remèdes.

La Coopérative Avicole du Québec fournit en outre à ses membres l'avantage de se procurer au plus bas prix du marché tous les accessoires nécessaires à l'organisation d'une basse-cour, des boites utilisées dans l'expédition des poussins d'un jour ainsi qu'une foule d'autres articles d'utilité professionnelle.

La Coopérative a été organisée pour aider les couvoirs, unifier leurs moyens d'actions, faire de la publicité et de la propagande, servir de porte-parole à ses membres, uniformiser leur programme, revendiquer leurs droits.

Nonobstant toutes les réalisations accomplies en 5 ans, il lui reste encoer beaucoup à accomplir.

IL RESTE DAVANTAGE A FAIRE

Il reste évidemment à la Coopérative Avicole du Québec à développer les services existants, à resserrer les liens qui doivent unir les couvoirs, à satisfaire les besoins sans cesse grandissants de ses membres. C'est là une tâche

(Suite à la page 23)



ASPECT DE LA GASPESIE SOUS L'INONDATION — De fortes pluies récentes ont provoqué des inondations et des éboulements sur le littoral sud de la Gaspésie, près de la Baie des Chaleurs et y ont interrompu la circulation pendant plusieurs jours. On voit ici une partie de la voie des Chemins de fer nationaux entre Matapédia et Gaspé. Le flot a même emporté quelques-uns des ponts sur cette ligne

Quelques nouvelles régionales

Concours de labour à Sainte-Rose-de-Laval

Le concours de labour tenu récemment à Ste-Rose, chez M. Emile Jasmin, a été un grand succès. Plusieurs centaines de personnes se sont rendues sur les lieux et ont admiré le travail exécuté par les nombreux concurrents. Sont arrivés champions dans la section des charrues de coupe carrée MM. Louis Clermont, de St-Martin, et J.-P. Dagenais, de Ste-Rose; avec charrues hydrauliques traînées par tracteur, MM. Gilles Vaillancourt, de Ste-Rose, et Hector Auclair, de St-Vincent de Paul. M. Noël Vaillancourt, de Ste-Rose, s'est classé premier dans la section de labour avec charrue à disques. Le grand championnat de la journée a été adjugé à M. Gilles Vaillancourt, et lui a rapporté une valeur au-delà de $83.

Ce concours avait été organisé par la Société d'Agriculture du comté de Laval, dont le président est M. Eugène Joly, St-Vincent de Paul, et le secrétaire, M. J.-A. Lafortune, agronome. Les juges de ce concours furent MM. Oscar Lanthier, Armand Delorme, Arcade Larivière, Hector Martin, et Paul Boudrias.

Pour les volailles

On se sert aujourd'hui de vitamines B et d'antibiotiques pour pousser l'engraissement des dindons et des poulets à un coût moins élevé. Le prof. M. S. Slinger, de Guelph, a traité ce sujet, lors de la récente assemblée des fabricants de moulées, à Montréal.

Visite profitable

Un groupe de 35 cultivateurs de Coaticook, accompagnés de l'agronome J.-H. Bruneau, sont revenus favorablement impressionnés d'une visite à l'abattoir de la Coopérative Fédérée de Princeville et à l'abattoir avicole de Victoriaville. Ce voyage leur a permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'abattage des animaux, l'expédition, la pesée et le classement des animaux de boucherie. A Victoriaville, ils ont été reçus par M. Bernard Chagnon, gérant de l'abattoir.

Journée d'étude

Plusieurs membres des bureaux de direction et les gérants des 19 coopératives agricoles du comté de Dorchester se sont réunis pour une journée d'étude, à St-Anselme, le 29 novembre, sur l'invitation de M. Maurice Dirren, agronome de Dorchester. Les coopératives qu'ils représentent ont fait un chiffre d'affaires total de $4,445,996 au cours du dernier exercice. Une discussion intéressante a porté sur la question: "Le crédit est-il nécessaire?" Les agronomes Roland Castonguay, gérant de la Meunerie coopérative de St-Anselme, Raoul Cloutier, vérificateur des coopératives, Raymond Houde et Romuald Belzile, de la Coopérative Fédérée, ont traité divers aspects de l'activité coopérative.

A St-Félicien

Récemment, avait lieu, à St-Félicien, l'assemblée annuelle du Couvoir coopératif de cette paroisse. M. Léon Talbot représentait la fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

Les états financiers révèlent un chiffre d'affaires de $18,963.84 et un trop-perçu net de $239.12.

Les membres du couvoir ont décidé de ne plus accorder de crédit aux cultivateurs non membres, de verser le trop-perçu à la réserve générale et de prêter à leur Société les 5% crédités, à même les recettes, à leurs comptes respectifs.

Le bureau de direction a été réélu en bloc. Il se compose de MM. Paul-Emile Gagnon, Lionel Lepage, Elzéar Vallée, Adrien Bergeron et Pamphile Doré.

Le concours des éablièes

Au cours d'une séance tenue ces jours derniers à Québec, l'Association forestière québécoise a remis des prix, trophées et diplômes aux lauréats du concours des terres à bois et érablières pour l'année 1950. Pour la section des terres à bois, les gagnants sont MM. Gérard Delisle, de Pont-Rouge, qui reçoit le trophée et $75.; M. P.-E. Germain, de Pont-Rouge, qui reçoit $25.; Patrick Delisle, Diogène Doré, de Cap-Santé; et Honoré Bourget, de Pinttendre.

L'assemblée des betteraviers

Au moment de mettre sous presse, l'Association des producteurs de betteraves à sucre tient son assemblée générale en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal. Le congrès s'ouvre cet après-midi, 13 décembre, au neuvième étage de l'immeuble précité. Les deux principales questions à l'étude sont le prix de la betterave à sucre et l'organisation de la raffinerie sur une base coopérative. La "Terre de Chez Nous" aura probablement d'intéressantes nouvelles à communiquer à ce sujet dans la prochaine édition.

On vous offre gratuitement

Une brochure sur le traitement des érablières et des massifs forestiers

Il n'est de terre si bien tenue où il ne se gaspille quelque chose. Et sur les fermes moins bien entretenues, il y a risque que le gaspillage soit plus grand. Là où pendant longtemps il s'est fait le plus de pertes, c'est dans l'érablière, le lot boisé, ou, comme on dit plus carrément, dans le bois. On réagit aujourd'hui contre cette coûteuse négligence. On sait mieux que la forêt est une récolte et que ses revenus sont ceux qu'on se donne la peine de mériter. Celui qui a le bonheur de posséder un lot boisé à son trait-carré gagnera de l'argent rien qu'à réfléchir à ces notions. Il y a des routines qui ne sont plus admissibles dans la culture de nos champs et dans l'alimentation de nos bêtes. Il en est de même dans l'entretien de nos érablières et de nos autres bois. Le Ministère provincial des Terres et Forêts cherche de plus en plus à faire oeuvre d'éducation en ce domaine. Il vous offre gratuitement une brochure sur ce sujet écrite par M. Rosaire Valin, ingénieur forestier. Une brochure de 52 pages où l'illustration bien choisie souligne les énoncés du texte. Elle a pour titre : "Traitement des érablières et des massifs forestiers". Il faut la demander si vous avez vraiment l'intention de rénover vos méthodes d'exploitation forestières. On s'adresse au Ministère des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Cercles de jeunes éleveurs du Québec

Les Cercles de Jeunes Eleveurs ont fait des progrès remarquables depuis une vingtaine d'années dans la province de Québec. De 1930 à 1950, le nombre de clubs de jeunes éleveurs de veaux est passé de 110 avec 2,375 membres à 190 avec 4,131 membres. On compte aujourd'hui 10 clubs de jeunes éleveurs de porcs avec 208 membres et 7 clubs de jeunes éleveurs de moutons qui comprennent 143 membres. C'est ce qu'a révélé M. J.-P. Fleury, représentant de la division fédérale de l'Elevage dans la province de Québec devant les représentants de cette division dans toutes les provinces réunis dernièrement à Ottawa.

Soulignant que l'âge moyen est d'un peu plus de 15 ans chez les membres de ces clubs, M. Fleury a affirmé que les jeunes ont tendance à donner une meilleure attention à leur travail quand ils ont de 14 à 16 ans. Au sujet de la discipline à l'intérieur des clubs, il appert que 90 pour cent des membres réagissent favorablement aux règlements en vigueur, que 40 pour cent se font un devoir d'assister aux réunions mensuelles, que 60 pour cent tiennent une comptabilité et que 85 pour cent prennent part aux expositions locales et régionales.

Le conférencier a aussi mentionné que le Québec est la seule province où les cercles de jeunes éleveurs relèvent des représentants du ministère fédéral de l'Agriculture. Les succès obtenus dans ce domaine sont cependant dus à l'excellente collaboration qui a toujours existé entre les deux gouvernements pour l'avancement de l'élevage chez les jeunes. La tâche dévolue aux représentants fédéraux dans chaque province se faisant plus lourde, M. Fleury a profité de cette réunion pour suggérer que le ministère fédéral de l'Agriculture laisse au ministère de Québec plus d'initiative en rapport avec la formation et l'orientation des cercles de jeunes éleveurs dans cette province.

Lapins primés à Toronto

Assemblée des cuniculteurs à Sorel

Les cuniculteurs de la province de Québec ont fait bonne figure à la dernière exposition royale de Toronto. Sur les 600 lapins exposés, 36 leur appartenaient et leur ont valu des prix. Le premier prix pour la classe des Géants des Flandres Fauves a été remporté par Mlle Louise Mouffe, de Montréal. Le deuxième prix pour les Géants des Flandres, est allé à M. Edmond Mouffe, de Montréal. M. Yvon Archambault, de Saint-Elzéar, a exposé des lapins Nouvelle-Zélande qui lui valurent un troisième prix. Enfin, Mme Victor Ruelle, de Montréal, obtint un quatrième prix dans la classe des Géants Papillons.

Ces faits ont été soulignés au cours d'une assemblée enthousiaste de l'Association des Producteurs de lapins de la province de Québec, à Sorel, dimanche dernier. A l'ouverture, le président, M. Edmond Mouffe, a souligné que la cuniculture faisait des progrès rapides dans la région de Sorel, grâce à quelques cuniculteurs dévoués, et aussi à la collaboration du poste radiophonique local CJSO. Il a donné différents conseils sur l'élevage. M. Hermane Dumaine, représentant de la compagnie St. Lawrence Flour Mills, a adressé la parole. Il a conseillé aux cuniculteurs de s'adresser au ministère fédéral de l'Agriculture pour organiser un système semblable au R.O.P. (Record of Performance) dont a grandement bénéficié l'aviculture. Ensuite, on a assisté à une très intéressante démonstration sur l'épilage des lapins Angora français, le tissage et le tricotage de la laine Angora, par M. et Mme Armand Archambault, et M. et Mme Jean Melançon, propriétaire du clapier Excelsior, de Saint-Paul de Joliette.

Des prix de présence furent tirés. Un lapin de race Marte Argenté, offert par un éleveur en vue, a été gagné par Mme J.-L. Badeau, de Sorel. M. V. Boucher, de Lotbinière, gagna un lapin Hollandais offert par le clapier Franco-belge. Un lapin Hollandais offert par M. Yvon Archambault est allé à M. A. Brunel, de Pont-Viau. M. Emile Bardier, de Sainte-Victoire, s'est vu accorder un lapin Nouvelle-Zélande donné par M. Ducharme, de Sorel. Un chinchilla lourd, don du président, M. Mouffe, a été attribué à M. J.-L. Badeau, de Sorel. Des gants de laine Angora produits par le clapier Excelsior ont été mérités par Mme Vict. Boucher, de Lotbinière. Enfin, deux sacs de nourriture spéciale St. Lawrence ont été gagnés par M. J.-P. Goulet, de Saint-Joseph, et Mlle Lucille Provost, de Sorel.

L'Association des éleveurs de lapins de la province de Québec compte près de 250 membres groupés surtout autour de Montréal et de Sorel. Elle a quelques membres affiliés dans l'Alberta, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

Les coopérateurs de Dorchester

Les administrateurs de coopératives de Dorchester se sont réunis le 6 novembre, à Sainte-Hénédine.

Les organismes coopératifs de cet arrondissement comprennent, outre une Caisse populaire dans chacune de ses sept paroisses, les entrepôts, fabriques et meuneries de Sainte-Claire, Saint-Anselme, Sainte-Hénédine et Saint-Isidore, les magasins coopératifs de Saint-Bernard, Sainte-Hénédine et Saint-Anselme, les couvoirs de Saint-Isidore, Saint-Anselme et Saint-Malachie, la société pour exploitation de bulldozers à Sainte-Claire et la Régionale avicole d'Etchemin.

La séance de l'avant-midi, sous la présidence de M. Ernest Dubé, du ministère de l'Agriculture, fut consacrée à l'étude des problèmes suscités par les ventes à crédit et, plus spécialement, des moyens d'intensifier les services réciproques entre caisses populaires et usagers de coopératives agricoles.

MM. Boutin, agronome de Wilfe, Léo Bérubé, du Conseil supérieur, et Maurice Dirren, agronome de Dorchester, firent part à l'assemblée des diverses méthodes adoptées pour résoudre ces problèmes pou rles coopératives et Caisses populaires de Disraéli, Saint-Jean Port-Joli et Sainte-Germaine.

La situation agricole à l'approche de 1951

Résumés des rapports remis aux délégués de la conférence agricole fédérale-provinciale de décembre 1950

SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Bien que l'année 1950 ait été caractérisée par une tension sans cesse croissante sur les fronts diplomatique et militaire, des progrès ont été accomplis dans la production agricole et industrielle et la situation du commerce international est meilleure aujourd'hui qu'il y a un an. Certains pays, dont la Grande-Bretagne en particulier, sont en meilleure posture financière et le commerce international est facilité par diverses ententes sur les tarifs (Torquay, Genève, Annecy). Le commerce entre le Canada et les Etats-Unis s'est développé.

LA SITUATION AU CANADA

La situation économique au Canada est meilleure au début de 1951 qu'au début de 1950. Activité industrielle plus intense, augmentation de l'embauchage, des revenus des prix, du coût de la vie et des échanges internationaux. On prévoit un accroissement dans le volume des affaires en 1951. En agriculture, la production des grains a été plus abondante en 1950 qu'en 1949, mais le gel a endommagé la récolte. Si les conditions de température sont favorables, on prévoit que la récolte de céréales en 1951 se maintiendra au niveau de 1950. Il n'y a à peu près pas de surplus de produits agricoles à la fin de 1950. Les prix des produits agricoles en 1950, sauf les céréales, n'ont guère changé comparativement à 1949. La demande restera ferme et les prix de détail peuvent être influencés par la hausse du coût de la mise sur le marché. Quant aux prix des marchandises et services utilisés par les cultivateurs, ils se maintiendront ou monteront quelque peu. Ceux des machines aratoires, engrais chimiques, insecticides et herbicides et matériaux de construction sont à la hausse alors que le prix des grains alimentaires sera moindre qu'en 1950. Les revenus en espèces des cultivateurs dépasseraient deux milliards en 1951, et les revenus nets seront à peu près les mêmes qu'en 1950 et dépasseront ceux de 1949.

FOURNITURE

On ne prévoit pas de pénuries graves de fournitures (machinerie, engrais chimiques, insecticides, etc), mais il se peut qu'on ne puisse répondre à toutes les demandes des cultivateurs. Les approvisionnements de grain de provende sont toutefois abondants, mais il reste le problème du transport par rail jusqu'à la prochaine saison de navigation. Par suite de la concurrence sur les marchés du bois, de l'acier et des produits chimiques, le prix des fournitures agricoles sera ferme ou plus élevé qu'en 1950. Les approvisionnements d'engrais chimiques devraient suffire à la demande, mais la situation internationale fera diminuer les arrivages d'azote et de potasse de l'Orient et de l'Europe. La tendance est au commerce d'engrais plus concentrés afin de réduire le coût par unité alimentaire. Les inventaires d'insecticides et herbicides sont limités. Si les approvisionnements américains ne se maintiennent pas, il sera difficile de satisfaire la demande. Les prix seront plus élevés, en conséquence.

LA MAIN-D'OEUVRE

Le volume de la main-d'oeuvre nécessaire à l'agriculture en 1951 sera à peu près égal à celui de 1950, mais on peut s'attendre que les travailleurs seront plus rares et difficiles à obtenir par suite de l'expansion industrielle et de l'enrôlement militaire.

L'habileté des cultivateurs à satisfaire leurs besoins en main-d'oeuvre dépendra des salaires qu'ils pourront offrir en regard des salaires payés par l'industrie. Depuis 1939, il y a eu rapprochement en ce sens.

De 15,000 à 20,000 ouvriers supplémentaires seront requis pour satisfaire la demande en main-d'oeuvre agricole. Les deux principaux moyens d'obtenir cette main-d'oeuvre additionnelle seront (1) le recrutement et l'orientation vers l'agriculture d'ouvriers canadiens; (2) l'immigration.

En plus des ouvriers de ferme recrutés par les services mentionnés, on prévoit l'entrée au Canada de 10,000 à 15,000 employés de ferme. La plupart de ces immigrants seront vraisemblablement des personnes déplacées ou originaires des pays d'Europe, y compris la Grande-Bretagne.

GRAINS ET MOULEES

BLE. — La production de blé au Canada en 1950 est supérieure de 95 millions de boisseaux à celle de 1949 et de 68 millions de boisseaux à la moyenne des dix dernières années. Stocks au 1er juillet 1950: 113 millions de boisseaux; approvisionnements totaux, 575 millions de boisseaux à utiliser, comme suit: exportations, 275 millions; usage domestique, 155 millions, réserves à la fin de l'année, 145 millions. Les réserves de l'an dernier sont de qualité relativement bonne et peuvent servir à la panification, ce qui compensera pour la pauvre qualité de la récolte de 1950. On croit pouvoir respecter tous les engagements de l'entente internationale sur le blé. Le gros problème du moment, c'est la question du transport du blé de l'ouest vers l'est à cause de la récolte tardive.

Les fermiers de l'ouest ont reçu un paiement initial de $1.40 pour leur récolte de 1950, blé no 1, livré aux élévateurs de Fort William, Port Arthur et Vancouver. Le paiement final dépendra du prix de vente moyen de l'Office du blé. Au début d'octobre, le prix du blé Northern no 1 vendu selon l'Accord International du blé était de $1.98 le boisseau. La libération du dollar a quelque peu réduit ce prix qui était de $1.86¾ le 18 novembre alors que le prix d'exportation du blé vendu en marge de l'accord était de 1.93¾. En vertu de cet accord, le Canada s'est engagé à fournir cette année 227 millions de boisseaux, le prix maximum étant de $1.80 et le prix minimum de $1.30.

Les Etats-Unis ont un prix de soutien de $1.99 pour la récolte de 1951 et ont comme objectif une réserve de 620 millions de boisseaux au 1er juillet 1952.

Si en 1951 les producteurs canadiens s'en tiennent aux emblavures de 1950, on peut prévoir une récolte de 450 millions de boisseaux. Si l'on y ajoute les réserves de 1950, soit 145 millions de boisseaux, les approvisionnements de 1951 seront de 595 millions de boisseaux.

L'AVOINE. — Approvisionnement 1950-51: 465 millions de boisseaux, soit 86 millions de plus qu'en 1949-50, augmentation due au meilleur rendement, 36.3 boisseaux contre 27.9. La majeure partie de cette récolte ira à l'alimentation du bétail et les prix se maintiendront fermes, surtout à cause des difficultés de transport.

L'ORGE. — Provisions supérieures de 42 millions de boisseaux à celles de l'an dernier. Il y en aura 140 millions disponibles pour l'alimentation du bétail et les réserves en vue des besoins de 1951-52. Les prix seront fermes, du moins pendant les mois d'hiver, à cause des difficultés de transport.

POUR L'ALIMENTATION du bétail. — Les approvisionnements de grain de provende pour l'année en cours sont de 12.1 millions de tonnes, les plus élevés depuis 1944-45. Les approvisionnements nets sont de 0.76 tonne par unité animale (vache laitière), comparativement à 0.60 l'an dernier. Ici, le problème du transport devient moins aigu par suite de la qualité de grains alimentaires récoltés dans les provinces de l'est.

FOURRAGES. — Situation moins brillante. La dernière récolte de foin, de trèfle et de luzerne laissait à désirer et les réserves sont minces. Les approvisionnements volumineux de paille, avec l'aide des grains, des mélasses et autres aliments pourront contribuer à compenser le manque de foin de qualité qu'on signale dans certaines régions.

PRODUITS DE MEUNERIES. — Ils sont présentement stabilisés à environ 60,000 tonnes par mois. La proportion de la production de l'année 1950-51 qui ira aux cultivateurs dépendra de la fermeté relative des marchés domestiques et extérieurs.

CONCENTRES protéiques. — Approvisionnements inférieurs d'environ 3 p.c. à ceux de l'an dernier: 392,000 tonnes, dont 298,000 d'origine végétale et 94,000 d'origine animale.

Comme ce fut le cas de la plupart des produits servant à l'alimentation du bétail, les prix des concentrés d'origine végétale ont monté considérablement pendant le premier semestre de 1950, mais ont baissé depuis.



Le Très Honorable J .G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, photographié au moment où il adressait la parole aux quelque cents délégués des gouvernements provinciaux et de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, à la conférence agricole d'Ottawa, récemment. A sa gauche, le président de la conférence, M. A. M. Shaw, qui est aussi président de l'Office de Soutien des Prix agricoles.

(Photo du ministère canadien de l'Agriculture)

LE BETAIL ET LES PRODUITS DU BETAIL

Au cours des douze mois qui se sont terminés le 30 septembre 1950, il y a eu augmentation de 6 p.c. dans le volume de la viande inspectée, comparativement à l'an dernier. Pendant les douze mois qui se termineront le 30 septembre 1951, on prévoit une légère diminution dans le nombre des bestiaux expédiés au marché. Ce fut la tendance pour les porcs au début du dernier trimestre de 1950. La situation favorable des grains alimentaires peut cependant avoir pour effet de stimuler l'élevage.

Les estimations indiquent une légère augmentation de la consommation de toutes les viandes par habitant. On croit que la tendance se continuera durant 1951. Il y aura moins de boeuf expédié aux Etats-Unis et peu de porcs pour l'exportation d'ici le 30 septembre 1951.

On prévoit que les prix du boeuf se maintiendront fermes. Il se peut que ceux du port aient tendance à baisser quelque peu pour s'ajuster au niveau des prix payés aux Etats-Unis. Les prix du veau, du mouton et de l'agneau seront probablement élevés vu les approvisionnements peu abondants.

Il peut se faire que la quantité disponible de grains alimentaires porte les éleveurs à expédier sur le marché des porcs plus lourds. La même raison peut inciter les et à augmenter la production du éleveurs à accroître leurs effectifs dernier trimestre de 1951.

Les exportations aux Etats-Unis de bétail vivant et abattu ont augmenté en 1949-1950 comparativement à 1948-1949, alors que la consommation du boeuf a diminué quelque peu au Canada. Le volume de bêtes à cornes mis sur le marché continuera de diminuer en 1951, d'autant plus qu'on note une tendance de la part des éleveurs à refaire leurs troupeaux. Le prix des bons veaux laitiers peut inciter les producteurs laitiers à faire de même.

Le volume des moutons et agneaux abattus a également diminué. On prévoit que la baisse se continuera, mais on note un intérêt accru de la part des éleveurs à garder les bonnes agnelles pour fins de reproduction, vu les prix élevés de la viande d'agneau et de la laine. On peut s'attendre que les prix de la laine vont se maintenir à un niveau élevé.

La population chevaline continue à décliner et la quantité de viande de cheval allant à l'exportation s'est accrue en 1949-1950.

PRODUITS LAITIERS

Nos lecteurs qui ne l'auraient pas remarqué trouveront ce rapport résumé dans *La Terre de Chez Nous* du 6 décembre, page 17, colonne 2, sous le sous-titre: "Prévisions".

AVICULTURE

On s'attend que la production des oeufs diminue d'environ 10 pour cent pendant la période qui s'étend du 1er septembre 1950 au 31 août 1951. Cette réduction proviendrait d'une baisse de 21 pour cent dans les incubations de 1950 par rapport à celles de 1949.

On prévoit que la quantité mise en entrepôt pendant la période de production intense de 1951 ne dépassera pas 9 millions de douzaines, dont la majeure partie sera mise en vente avant le début de l'année de production subséquente.

Les approvisionenments de poulet ont été plus faibles en 1950 qu'en 1949, mais la production commerciale du "broiler" a dépassé celle de 1949. On peut s'attendre que la production de la viande de poulet marque une augmentation au cours de l'année qui vient.

Le nombre de dindonneaux incubés en 1950 dans les couvoirs approuvés a dépassé de 30 pour cent celui de 1949. Cependant, le nombre de dindes sur les fermes au 1er juin indiquait une diminution par rapport à 1949. Les progrès techniques réalisés tendent à accroitre la production spécialisée du dindon au Canada.

Fruits et légumes

La production de tous les arbres fruitiers devraient être plus considérable en 1951. En Colombie, cependant, la récolte restera encore inférieure à la moyenne, à cause des dommages survenus durant le dur hiver de 1949-50. Et les prix des fruits frais pourraient être inférieurs à ceux de 1950, mais plus élevés qu'en 1949. Ceux des fruits en conserves pourront monter aussi, mais moins parce que toutes les restrictions sur l'importation de fruits et légumes en conserve doit cesser au 1er janvier 1951. On croit que la récolte de pommes de 1951 sera vendue sans difficulté, au pays comme à l'extérieur du pays.

Pommes.— La récolte de 1950 a été estimée à 15.8 millions de boisseaux, soit 2.4 millions de moins qu'en 1949. Les contrats d'exportation conclus sont les suivants: Royaume-Uni, 1.1 millions de boites avec la B.C. Tree Fruits Ltd., et 200,000 boites avec la Nouvelle-Ecosse. Environ 2 millions de boisseaux de la récolte de 1950 pourront être exportés aux Etats-Unis. Les prix de gros des pommes, en 1949-50, ont été généralement plus bas que durant la saison précédente, sauf en Nouvelle-Ecosse où ils étaient presque équivalents.

Pruneaux et prunes.— Récolte de 1950 inférieure à celles de 1949, de 1948 et de la période 1943-47. On s'attend à une meilleure production en 1951, surtout si les conditions de climat sont favorables. La Colombie Britannique, cependant, ne s'attend pas à une augmentation à cause des dommages de l'hiver dernier.

Petits fruits.— On croit que les récoltes de framboises et de fraises seront sensiblement les mêmes qu'en 1950, et il en serait ainsi des prix.

Pommes de terre.— Au mois de novembre 1950, la récolte de pommes de terre était estimée à 97,410,000 boisseaux, ce qui dépasse celles des deux années précédentes. Il sera difficile d'exporter aux Etats-Unis où la récolte a été abondante et où les prix sont bas. En 1950, le Canada a produit 15.9 millions de boisseaux de pommes de terre de semence, contre 18.8 millions en 1949.

Le prix moyen des pommes de terre No. 1 de l'Ile du Prince-Edouard, à Montréal, au cours des 5 semaines terminées le 18 novembre, a été de $1.15 par 75 livres. Au cours de la même période de 1949, il était de $1.40. A New-York, pour les trois semaines terminées le 18 novembre 1950, les pommes de terre de Long Island se vendaient $1.50 le boisseau, contre $2.63 l'année précédente. La marge de prix entre le Canada et les Etats-Unis étant plus étroite, cette année, il se peut que le marché américain ne soit pas intéressant pour écouler

(Suite à la page 21)

Si l'Elimination Nonchalante Vous Donne

- ☐ Mal de tête
- ☐ Indisposition à l'estomac
- ☐ Indigestion
- ☐ Perte de Sommeil
- ☐ Nervosité
- ☐ Manque d'appêtit
- ☐ Vent dans l'estomac

Prenez le Novoro du Dr. Pierre Ce Soir — Voyez Comment Vous Vous Sentirez Mieux Demain

Ne souffrez pas sans nécessité un autre jour. Prenez le Novoro Du Dr. Pierre prouvé par le temps. Plus qu'un laxatif, le tonique stomachique et carminative composé de (pas seulement un ou deux) mais 18 des herbes de la Nature, racines et botaniques. Une formule exclusive. Le Novoro fait travailler les intestins non-chalants et les aide à rejeter les déchêts embarrassants, chasse les gaz de la constipation et gonflement, et fait une sensation comfortable de chaleur dans l'estomac. Prenez le Novoro du Dr. Pierre dans votre quartier aujourd'hui ou bien faites chercher l'offre speciale "pour faire connaissance."



Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Ci - Inclus $1.00. Envoyez moi franco de port une bouteille régulière de 11 onces de NOVORO.

☐ Envoyez C.O.D. (Plus les frais)

Nom .....

Adresse .....

Bureau de Poste.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. C476-44N
2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.



Les assemblées annuelles des Caisses populaires révèlent un progrès marqué

LA CAISSE DE CARAQUET

La Caisse populaire de Caraquet compte 1,061 membres et un actif de $179,347.10. A l'assemblée annuelle, il y avait environ 200 membres. Le président, M. Alban Blanchard, a souhaité la bienvenue à M. le curé. M. Henri Mourant a lu le procès verbal, et M. Blanchard le rapport du bureau de direction. Ce comité a tenu dix réunions et accepté 111 nouveaux membres. Il a reçu en parts-actions le montant de $53,408, mais il déplore le trop grand nombre de retraits.

M. Edmond Gionet rapporta que le comité de crédit s'était réuni soixante fois, ayant été obligé de refuser quelques prêts, sur une somme de $69,500 prêtée à 350 clients.

M. Albani Légère déclara que le comité de surveillance s'était réuni huit fois et avait, de plus, assisté à toutes les réunions des directeurs.

Le rapport financier, présenté par M. Martin-J. Légère, démontre un actif de $179,347.10, avec 1,061 membres. L'on a retiré en assurances plus que l'on a payé en primes. Depuis la fondation de la Caisse, pas un sou n'a été perdu.

L'assemblée a décidé de payer 2½ p.c. sur les parts et aucun intérêt sur les dépôts.

MM. Edmond Gionet et André-V. Landry ont été choisis comme délégués à la convention de la Fédération à Saint-Joseph, et MM. Frank Landry et Alban Légère nommés substituts. M. Edmond Gionet représentera la Caisse populaire de Caraquet à l'assemblée de l'assurance des Caisses. Un amendement fut adopté afin de permettre à 10 p.c. des membres de former le quorum à l'assemblée annuelle.

Deux changements seulement au bureau de direction: MM. Alban Blanchard et Martin-J. Légère, nouvellement élus. Le comité de crédit se compose de MM. Edmond Gionet, Médard Parisé et Cuthbert Cormier.

Après avoir remercié le comité de crédit, M. Martin Légère a souligné que ce comité est celui qui reçoit le plus de critique, mais il ne faut pas oublier qu'il est le meilleur comité de la Caisse. Notre Caisse populaire, continue-t-il, est la plus forte de la province à l'heure actuelle et il faut qu'elle continue de l'être pour gagner la coupe du concours d'épargne qui doit se terminer le 1er janvier prochain. L'épargne régulière doit être pratiquée. Il cite l'exemple du petit Roger Cormier, âgé de cinq ans, qui dépose quelques sous à la Caisse tous les jours et qui a plus de cent dollars à son crédit.

On a suggéré ensuite la formation d'un fonds de pension pour les employés de la Caisse. Le nouveau curé de Caraquet, M. l'abbé Camille Albert, s'est dit heureux d'assister à une aussi belle réunion. Il encouragea les enfants à épargner. "Au point de vue de l'économie et de la formation, dit-il, ils s'en ressentiront toute leur vie".

Les prix de présence tirés au sort furent gagnés par M. Yvon Albert, Mlle Lorraine Haché, M. Léo Gionet et Mlle Yvette Boudreau.

LA CAISSE DE SAINT-BASILE

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire, tenue récemment était présidée par M. Adrien Duperre. M. Maurille Voisine a donné le rapport financier de la Caisse. L'association compte maintenant 738 membres. Pendant l'année terminée le 30 septembre, 52 nouveaux membres sont venus s'inscrire à la Caisse. Tous les officiers sortant de charge furent réélus pour un nouveau terme à l'exception de M. Napoléon Bouchard qui fut remplacé par Henri Pelletier, sur le comité de surveillance.

Voici l'actif de la Caisse, au 30 septembre 1950: prêts, $76,814.98; placements 10,000; placements à la Caisse centrale: 8,000; Société d'assurance, $350; ameublement $87; en banque $5,779.08.

Et voici le passif: actions, $79,237.54; dépôts $10,038.21; comptes payables $5,000; cotisations $13; amendes, $3.50; fonds d'éducation $297.17; fonds de garantie $3,149.68; profits non-divisés $366.55; profits, $2,925.40. Le taux d'intérêts payés en dividendes sur les actions a été de 2½ p.c.

Cinq dollars offerts comme prix de présence furent gagnés par M. Elisée Dionne, Mme Fortunat Martin et Mlle Rachelle Voisine. M. le curé de la paroisse, l'abbé E. Lang, félicita toute l'assistance pour être venue à cette importante assemblée, et donna de bons conseils à ses paroissiens afin que cette Caisse populaire augmente sans cesse son capital et rende plus de services encore.

LA CAISSE DE HAUTE-ABOUJAGANE

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Haute-Aboujagane était présidée par M. Willie Léger et réunissait une centaine de membres.

M. Albani LeBlanc présenta le rapport des administrateurs, qui est celui du dixième anniversaire. Durant l'année, 27 nouveaux membres ont été acceptés.

Le rapport du comité de surveillance a été fait par Mme Bertha Légère. Dans ses remarques, elle a rappelé que le travail de ce comité a considérablement augmenté et que la surveillance nécessite plus de travail. Le comité se réunit à tous les deux mois.

Le rapport du comité de crédit a été présenté par M. Saül Drisdelle. La somme de $64,005.16 a été prêté depuis la fondation de la Caisse à 598 emprunteurs. Cette année, le montant de $11,162.51 a été prêté comparativement à $13,197 l'an dernier entre 113 emprunteurs. M. Drisdelle a fait remarquer que pas un seul sou n'a été perdu au cours de la transaction des prêts.

M. Jacob Drisdelle présenta le bilan qui révèle un chiffre d'affaires de $22,102.07 et un actif de $16,867.95, soit une augmentation de plus de $1,000 sur l'an dernier.

Il a fait remarquer que l'on abandonnait trop l'épargne régulière dans cette caisse comme dans les premières années de la fondation de la Caisse. On a décidé de payer 2 p.c. de dividende sur les parts et 2 p.c. d'intérêt sur les dépôts.

L'élection des officiers donna le résultat suivant: président, M. Willie Léger, vice-président, M. Albani LeBlanc, secrétaire-gérant, M. Jacob Drisdelle; directeurs: MM. Calixte Richard, Henri Léger M. l'abbé Calixte Richard et M. Antoine Robichaud. Comité de surveillance: MM. Antoine LeBlanc, Bertha Légère et Henri Boudreau.

(Suite la page 21)

UN CADEAU Coleman POUR NOËL

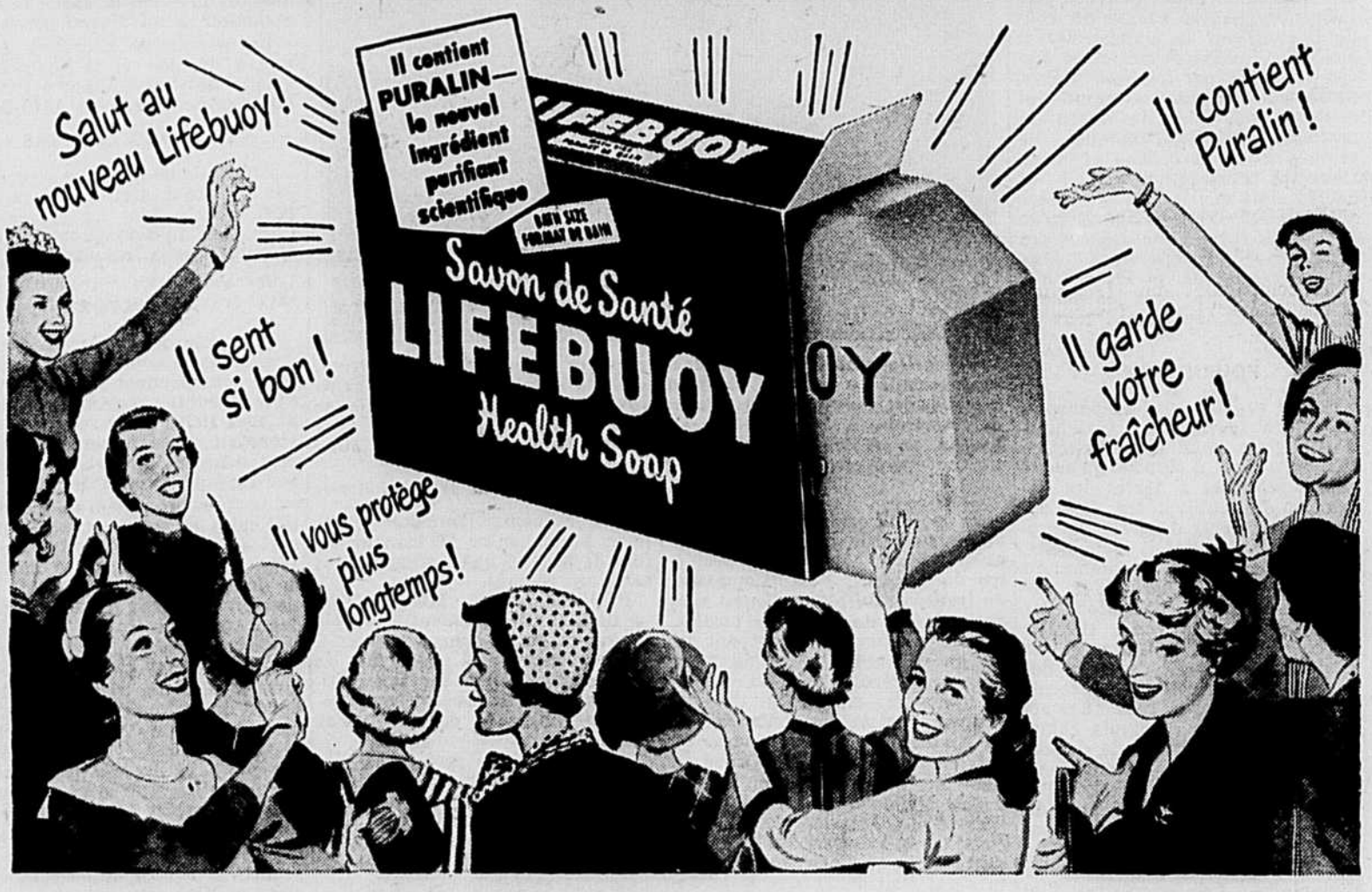


- S'allume instantanément
- Se réchauffe en 3 minutes
- Repasse tout l'article en ⅓ moins de temps

Voyez-les chez votre quincaillier

Coleman Lamp and Stove Co. Ltd.
Toronto 8, Canada.
Fabriqué au Canada

Tout le Québec acclame
LE NOUVEAU LIFEBUOY



Puralin donne à Lifebuoy une nouvelle senteur agréable—une protection plus durable



Puralin, le nouvel ingrédient scientifique garde votre fraîcheur comme il garde votre santé!

Tout le monde raffole de la nouvelle senteur si agréable de Lifebuoy avec PURALIN . . . de sa protection plus durable. Seul le Nouveau Lifebuoy contient PURALIN, le nouvel ingrédient scientifique qui purifie les pores . . . aide à enlever les bactéries de l'épiderme . . . vous donne une protection plus durable de la tête aux pieds. Donc, gardez votre fraîcheur tout en gardant votre santé. Procurez-vous le Nouveau Lifebuoy aujourd'hui même.

LE MOYEN MODERNE DE GARDER VOTRE FRAÎCHEUR DU MATIN AU SOIR

La Fermière

Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières



Cette jolie fille tient un interrupteur spécialement désigné pour interrompre le courant et arrêter un tracteur quand celui-ci est sur le point de se renverser. Ce petit instrument qui élimine un danger d'accident de travail est fabriqué par la Minneapolis-Honeywell Regulator Co.

Le tissage est-il en progrès au pays québecois ?

Depuis si longtemps qu'on parle d'artisanat et que les avis sont partagés au sujet de ses possibilités, le jour est-il venu d'applaudir à ses réalisations?

Dans vingt ans d'efforts soutenus, des progrès notables ont été accomplis: ils ont été mis en évidence à la récente exposition organisée par la Centrale d'Artisanat dans la semaine du 25 novembre au 2 décembre.

En plus du kiosque de la Centrale, on pouvait visiter ceux d'une trentaine d'artisans: quelques-uns au visage familier, d'autres se présentant pour la première fois devant le grand public de Montréal.

Ce n'est pas notre intention ici d'analyser leurs travaux au point de vue artistique ou de comparer leurs mérites respectifs. D'autres plus qualifiés l'ont fait avec beaucoup de lucidité et d'honnêteté. Nous ne toucherons qu'un seul des aspects de l'artisanat: celui du tissage qui est le plus répandu, le plus adapté à la vie familiale, le plus facile d'adaptation, tant par la matière qu'il exige que par les talents qu'il met en oeuvre.

Nous voulons souligner la constance et le mérite de certains efforts et leurs résultats pratiques.

Arrêtons-nous à l'un des kiosques: les "Créations Paule" nous présentent des tissus d'ameublement et des tissés-main pour vêtement de toutes sortes. Outre les couleurs en général bien choisies et harmonisées, on peut admirer la régularité du tissage et la sûreté d'une technique établie.

Pendant que nos yeux se réjouissent d'une pièce à l'autre, Mademoiselle Marie-Paule Dorais nous conflie: "Il y a sept ans, je ne connaissais rien en fait de tissage. J'ai reçu mes premières leçons dans un cours donné à notre cercle par une technicienne. Dès le premier jour, mon intérêt pour le tissage fut si grand que je n'ai cessé depuis d'en approfondir les techniques. J'agence mes couleurs moi-même et je songe sans cesse à la création de nouveaux modèles."

Son enthousiasme vibrant et contenu est frère de celui d'une dizaine d'autres tisserandes dont nous avons considéré les multiples réalisations avec un très vif plaisir.

L'exaltation des débuts n'a pas été pour elles un feu de paille. Elle était doublée de courage, de patience. Elle a mis en oeuvre une habileté latente, non développée jusque-là, mais en disponibilité.

Un idéal fut éveillé: celui de reprendre, en dépassant la phase élémentaire des anciens produits, des activités bien féminines: l'art de fabriquer les articles nécessaires pour vêtir les gens et parer la maison.

La perfection que ces bonnes tisseuses ont atteinte a une valeur d'exemple: le développement de l'habileté technique est toujours possible et la bonne volonté n'attend souvent qu'un élan initial. Cet achèvement a de plus élevé le niveau général du travail artisanal. Il a établi des normes qui ont ennobli le métier.

Nous croyons qu'en présence de ces réalisations, nous pouvons répondre d'une façon affirmative à la question du début et que le tissage est en voie de rétablir des traditions au pays du Québec.

Marie-Anne BOUCHARD

Petit carnet de nouvelles

Pour les aveugles

Une compagnie qui fabrique des poêles électriques offre maintenant en vente un poêle spécialement équipé pour les ménagères aveugles. Le poêle est équipé d'un contrôle pour four avec indicateur spécial et des boutons compte-minutes qui en facilitent l'usage par les sens du toucher et de l'ouïe.

Un cinquantenaire

Un des plus anciens hôpitaux du Canada, l'Hôtel-Dieu de Montréal, possède une école d'infirmières qui fêtera le cinquantenaire de sa fondation en mai 1951. De belles fêtes souligneront cet événement.

Une campagne de l'A.C.

Les mouvements d'Action catholique du diocèse de Montréal viennent de lancer une grande campagne sur la messe. Débutant durant l'Année Sainte, cette campagne a pour but de faire comprendre aux chrétiens que la messe doit être vécue, qu'elle doit sanctifier leur vie, car, a déclaré Mgr Valois, "on a perdu la notion de l'importance de la messe. Les fidèles ont oublié la part active qu'ils doivent prendre à ce drame dont ils sont les acteurs."

Guerre aux Missions

Le Komintern a réuni à Moscou quelques centaines d'Africains pour leur enseigner les principes des Sans-Dieu et la façon de mener une lutte acharnée contre les missions chrétiennes. Voici les points principaux de la propagande que les indigènes mèneront: action antireligieuse par la parole, l'image et la T.S.F.; création de cellules de Sans-Dieu parmi la jeunesse de couleur; "ridiculisation" des missionnaires et proscription des catécumènes; assemblées régulières où sera développé le thème: "Le Christ ne nous remplit pas le ventre, mais le marxisme le fait."

Le centre catholique

Le Centre catholique de l'Université d'Ottawa célébrera le 9 décembre prochain, le quinzième anniversaire de sa fondation. Signalons parmi ses initiatives les plus connues le petit missel hebdomadaire: "Prie avec l'Eglise", les cours par correspondance sur la préparation au mariage, l'orientation dans la vie.

Echanges entre l'Est et l'Ouest

Le Secrétariat de la province de Québec et le Musée de Québec viennent d'échanger, pour un certain temps, des tableaux de peintres du Québec contre des oeuvres de peintres de l'Ouest canadien dans le but de faire connaître à nos compatriotes de la région des Prairies le sens artistique des peintres de la province de Québec. En même temps, on permettra à la population de notre province d'étudier la peinture de l'Ouest canadien.

Sortie des cloîtres

Des communautés de religieuses cloîtrées (autres que les Carmélites et les pauvres Clarisses) obtiendront la permission de sortir de leur couvent afin de subvenir à leurs propres besoins ou de se porter au secours de leur prochain. Cette décision du Saint-Siège est motivée par la situation en Europe, où des religieuses sont réduites à la famine depuis la fin des hostilités, par suite du nombre décroissant de bienfaiteurs et de la situation politique défavorable.

L'Almanach Beauchemin

L'*Almanach Beauchemin* 1951 vient de paraître. L'*Almanach Beauchemin* est toujours attendu avec impatience. Comme l'an dernier, un concours très intéressant est ouvert. $245 seront donnés en prix répartis en dix gagnants. On y trouve également des notes sur la température, la vie religieuse, politique, des contes fort amusants, enfin, une foule de renseignements pour tout besoin pratique.

Pour les bibliophiles, les 32 premières pages de l'almanach contiennent un catalogue courant les Editions Beauchemin, saison 1950, des romans populaires pour tous, et un choix de titres pour les jeunes.

L'*Almanach Beauchemin* 1951 est une oeuvre essentiellement canadienne, que tout foyer canadien doit posséder. Il est en vente chez tous les libraires.



Le cercle de l'U.C.F. de St-Esprit tenait à l'occasion de sa journée de secteur, le 20 novembre, une exposition de travaux domestiques remarquables par leur qualité et leur facture. La photo ci-dessus prise ce jour-là représente, de gauche à droite, Mme Edouard Rivest, vice-présidente du cercle, Mme Hermas Perrault, présidente et Mlle Germaine Wolfe, secrétaire.

L'alcoolisme

Lors de la récente semaine sociale tenue à Nicolet, M. René Chaloult, député de Québec-Comté, donnait une conférence durant laquelle il jetait un cri d'alarme au sujet de l'alcoolisme dans la province de Québec. Nous citons ses paroles:

"Ce qui est grave, c'est que l'Etat, défenseur naturel de la société, gardien de la santé physique et morale, contribue à alcooliser notre population en multipliant les permis. En effet, le nombre des licences qui s'élevait, en 1945-46, à 3,453 est rendu, en 1948-49, à 4.420, soit une augmentation de quelques centaines chaque année. En outre, on tolère de plus en plus ouvertement la vente illégale des boissons alcooliques dans nos villes et même dans nos campagnes les plus reculées. Quand les autorités se plaignent surgit un protecteur influent...

"La situation est alarmante, d'autant plus que notre peuple ne sait pas boire. Il n'a pas le sens de la mesure dans ce domaine: l'usage pour lui devient facilement de l'abus. C'est pourquoi, on ne saurait trop louer la discipline que s'imposent les membres des Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, sans vouloir astreindre tout le monde à leur régime austère. L'Etat devrait se joindre à l'Eglise pour encourager cette croisade d'abstinence".

Le problème actuel du logement

Rien n'est plus actuel que le problème du logement, surtout dans les grandes villes et en particulier à Montréal. Cependant, il existe à ce sujet des idées préconçues, des jugements tout faits, que l'on accepte d'ordinaire sans examen préalable. Un spécialiste de l'enquête sociale, M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'Université de Montréal, a voulu se rendre compte par lui-même de la vérité de ces assertions à propos du logement. Il a fait des découvertes intéressantes, qu'il communique au public dans une brochure de 32 pages publiée par l'Institut Social Populaire de Montréal. M. Saint-Pierre étudie aussi l'apport des coopératives d'habitation à la solution du problème du logement. Cette brochure se vend 20 cents aux Editions Bellarmin, 8100 boul. Saint-Laurent, Montréal (14).

La Grande Amie...

(Suite de la page 16)

Alors Victor laisse tomber le récepteur d'un air dépité:

—Je savais qu'elle avait de la chance... la petite gueuse!... Mais vrai... c'est trop fort! Nahan mort... Alberte vivante! Je donnerais bien encore dix mille francs pour que ce fût le contraire!..

Et, d'un geste découragé, il jette son cigare sur le quai.

(A suivre)



Repas plus alléchants

Muffins au son et au FROMAGE

Nouvelle recette-éclair Kellogg! Rien à délayer! Pas d'oeufs à battre! Un seul mélange facile! Et quel délice!

1 t. de All-Bran Kellogg
½ t. de lait
1 t. de farine tamisée
2½ c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
1 oeuf
2 c. à soupe de shortening
1 t. de fromage râpé
Fromage en lamelles

1. Mélanger lait et All-Bran dans une terrine.
2. Passer ensemble au tamis farine, poudre à pâte et sel; ajouter au son trempé, puis ajouter l'oeuf, la graisse et le fromage râpé. Ne tourner que jusqu'à ce que le tout soit mélangé.
3. Remplir aux ⅔ des moules à muffins graissés. Faire cuire à four déjà chaud, à une température modérée (400°) environ 20 minutes. Placer les fines lamelles de fromage sur les muffins et laisser cuire encore 5 minutes. Résultat: 10 muffins de taille moyenne.

La céréale naturellement laxative la plus populaire chez ceux dont le régime manque de volume. Essayez-en un bol dès aujourd'hui.

Kellogg's ALL-BRAN

CHEZ LES ENFANTS, LES PIRES ACCÈS DE



Rhumes Soulagés En Une Nuit



Des frictions au Vicks VapoRub au coucher réchauffent et calment vite les souffrances du rhume chez les enfants. Souvent, dès le matin suivant, la gêne causée par le rhume est en grande partie disparue. L'efficacité du VapoRub résulte de sa double action. D'abord, le VapoRub *pénètre* profondément dans les voies bronchiales congestionnées par le rhume, soulageant la congestion et apaisant l'irritation. De plus, il *stimule* la poitrine et le dos comme un cataplasme réconfortant. Ce soir, utilisez Vicks VapoRub.

Le mieux connu des Remèdes de Famille pour soulager les souffrances du Rhume

VICKS VAPORUB

LE COURRIER DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

RENSEIGNEMENTS
CONSEILS et SOLUTIONS
CONFIDENCES

Directrice: Marie-Luce

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressés par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance : LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

Q.— Quelle est l'adresse de la Maison-Mère des Soeurs Oblates de Saint-François de Sales de Montréal ? Donnez-moi un aperçu de leur règle et une petite description de leur costume.

Marjolaine d'Amour

R.— Je regrette de vous décevoir, mais le Canada ecclésiastique ne fait mention d'aucune communauté de ce nom. Il existe en Ontario un ordre de St-François, dit communauté des Soeurs Féliciennes, mais ces religieuses n'ont aucune maison dans le Québec. La Congrégation des Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée ont des maisons dans les provinces de l'ouest du Canada seulement. La Société des Oblates Franciscaines de Saint-Joseph a sa maison-mère à 11430 Bois de Boulogne, Bordeaux, près Montréal. Je serai heureuse de vous renseigner sur les oeuvres de l'une ou l'autre de ces communautés si vous êtes intéressée à les connaitre. Vous pourriez peut-être m'envoyer la photo dont il s'agit et je vous la retournerai après avoir éclairci le mystère.

Q.— J'ai dix-neuf ans et je suis fréquentée par un garçon du même âge. Il ne boit ni ne fume. Nous ne nous sommes jamais querellés, mais nous ne nous aimons pas non plus à la folie, c'est plutôt un amour raisonnable. Il aime la marche et un peu le théâtre. J'aime la danse, je suis un peu flirt. Une fois, je suis allée danser seule avec sa permission, mais le dimanche suivant, il est arrivé mécontent. Il est autoritaire et quand je lui dis qu'il ne fait jamais à mon goût et toujours au sien, il me répond : "Si je ne fais pas ton affaire, je vais m'en aller". Il veut me quitter pour revenir au printemps, etc.

DIX-NEUF PRINTEMPS

R.— S'il s'éloigne durant quelque temps, il sera normal que vous souffriez de son absence, puisque vous êtes habituée à sa compagnie, et il se mêlera à ce sentiment, l'inquiétude de ne pas le voir revenir. Mais puisqu'il vous témoigne autant d'indépendance, quand ce serait à lui de chercher à vous plaire, est-ce que vous ne feriez pas bien d'accepter la séparation pour éprouver, chacun de votre côté, vos sentiments ? Ou il est trop jeune pour savoir comment l'on plait à une femme, ou il est jaloux, ou il est trop autoritaire pour que vous n'ayez pas à en souffrir un jour. Vous êtes jeunes tous deux, il n'est pas nécessaire que vous engagiez votre avenir maintenant. Pourquoi ne profitez-vous pas de l'occasion pour connaitre d'autres jeunes gens durant la saison d'hiver ? Vous en rencontreriez peut-être un avec lequel l'entente que vous rêvez serait plus facile. De toute façon, vous seriez mieux fixée sur vos véritables sentiments à l'égard de votre ami actuel. Discutez-en franchement avec lui. Exposez-lui que ce n'est pas toujours à la même personne à faire des concesions en amitié comme en amour, et que s'il envisage la vie à deux comme une servitude pour sa femme, cette attitude d'esprit ne rencontre pas vos goûts. Dites-lui aussi qu'il est normal pour une jeune fille de votre âge d'aimer à s'amuser un peu avant que la vie ne vous impose des charges, et que vous seriez très heureuse de partager un plaisir avec lui. On peut aimer à se délasser sans pour cela dédaigner le sérieux de la vie. N'ayez pas l'air de vouloir le retenir et séparez-vous sans amertume... en attendant le printemps.

Un jeune homme qui nargue son amie avec la photo d'une ancienne blonde manque de tact et de savoir-vivre.

Q.— Quel est le temps du deuil pour une veuve et des enfants de 8, 6, 4, 2 ans? Les perles satin sont-elles admises ainsi que le maquillage ?

AMICALEMENT

R.— Une veuve porte du noir durant un an; les perles sont admises au bout de 6 mois. Durant les chaleurs d'été, elle peut porter du tout-blanc. Durant la deuxième année du deuil d'un mari, elle aura le choix entre le noir et blanc, (l'écharpe blanche sera alors de mise), le gris, le mauve et le violet. Le maquillage doit être discret durant le deuil. Les enfants et la soeur portent le deuil durant 6 mois et le demi-deuil durant trois mois. Les tout jeunes enfants seront habillés de noir pour les funérailles, mais pourront porter leurs vêtements ordinaires par la suite.

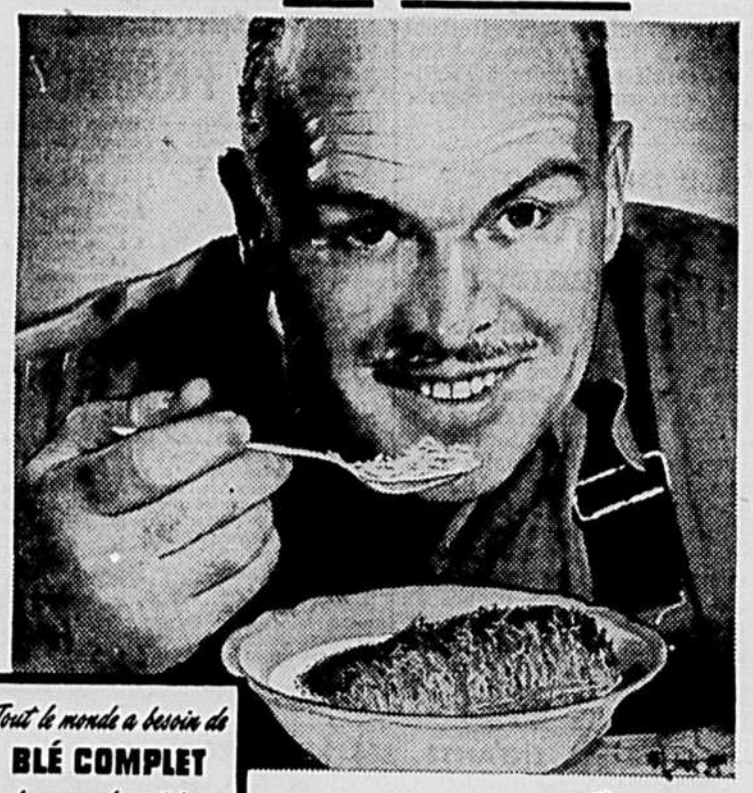
COMBAT L'INDIGESTION ET LA CONSTIPATION



Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.

TRAVAILLEURS AU GRAND AIR!

VOUS AVEZ BESOIN DE CE BON ALIMENT!



Tout le monde a besoin de **BLÉ COMPLET** *dans son alimentation*

Vous devez bien manger pour bien vous sentir! Les autorités en la matière disent que nous avons besoin de blé complet dans notre alimentation. Il contient des éléments nutritifs *essentiels*. Et le NABISCO SHREDDED WHEAT *est fait avec du blé complet 100%!* Régalez-vous demain de NABISCO SHREDDED WHEAT délicieux et doré et de LAIT. Servez ces biscuits croquants et grillés CUITS ou tels quels!



Toujours Bon... de TOUTES Façons!

SW-140F

GRAPHOLOGIE

par Marie de L'Epée

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de CINQUANTE SOUS à une page de votre composition sur papier non rayé, à Marie de l'Epée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal, 24, P.Q.

Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme de UN DOLLAR à leur lettre : dans ce cas la graphologue répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

FREDERIC — Tout me porte à croire que vous occupez un poste de confiance dans votre localité et que vous êtes souvent appelé à régler les différends qui surgissent. Grand parleur, vous savez réfléchir avant de dire le mot qui portera ses conséquences, agir avec diplomatie, et je crois aussi que vous tenez les promesses que vous faites avec assez de parcimonie cependant. Vous avez reçu une culture intellectuelle supérieure qui doit être aussi de tradition dans votre famille et que vous prenez pour acquis sans essayer d'en faire montre tout en profitant pour aider à propos ceux qui font appel à vos connaissances.

(Suite à la page 13)

PATRONS

par ANNE ADAMS



PATRON no 4506

Ce modèle met l'accent sur les lignes actuelles de la mode : manches dolman, revers de poche avec jolis boutons et points de broderie facultatifs sur les coutures du corsage et des poches simulées. L'encolure profonde permet de porter une écharpe ou un mouchoir de couleur vive. Grandeurs offertes : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48.

Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

PATRON no 4774

Voilà une belle jupe pour personnes de taille un peu forte. Ses lignes sont amincissantes tout en présentant l'avantage d'offrir des poches originales sur lesquelles vous mettrez une note personnelle par des points de broderie. Grandeurs offertes : 28, 30, 32, 34, 36 et 38.

Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

PATRON no 4892

C'est un de vos rêves que de posséder un jupon brodé ? Vous êtes servie à souhait avec ce patron : taillé d'un seul morceau, il est enjolivé par un volant qui fera ressortir l'ampleur de la jupe que vous revêtirez. Grandeurs offertes : 12, 14, 16, 18, 20 ans; 40.

Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.



PATTERN 4892 12—20; 40

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger — Montréal

PATRONS

par ALICE BROOKS



7142



7343



PATRON no 7142 — Une petite cloche très seyante s'accompagne d'un sac tout à fait original. Vous pouvez tricoter les deux en chenille et avoir quelque chose de neuf pour les fêtes.

PATRON no 7343 — Pour serviettes ou tales d'oreillers, cette broderie peut être exécutée en couleurs ou en blanc. Le patron contient 6 motifs de 5 x 12 pouces.

Prix: $0.30 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.



7330



7476

PATRON no 7330 — Quand souffle la bise, il fait bon se blottir au coin du feu, les pieds bien au chaud dans ces jolies pantoufles. Du feutre, du nylon, du plastique piqué pour les semelles; de la laine, du coton ou du nylon pour la chaussette. Le patron contient 8 grandeurs pour hommes, femmes et enfants. Pointure d'enfants : 5 à la pointure d'hommes : 12.

PATRON no 7476 — En souvenir de la robe du fils préféré de Jacob, ce modèle de couvre-pieds est appelé : manteau de Joseph.

Prix: $0.30 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

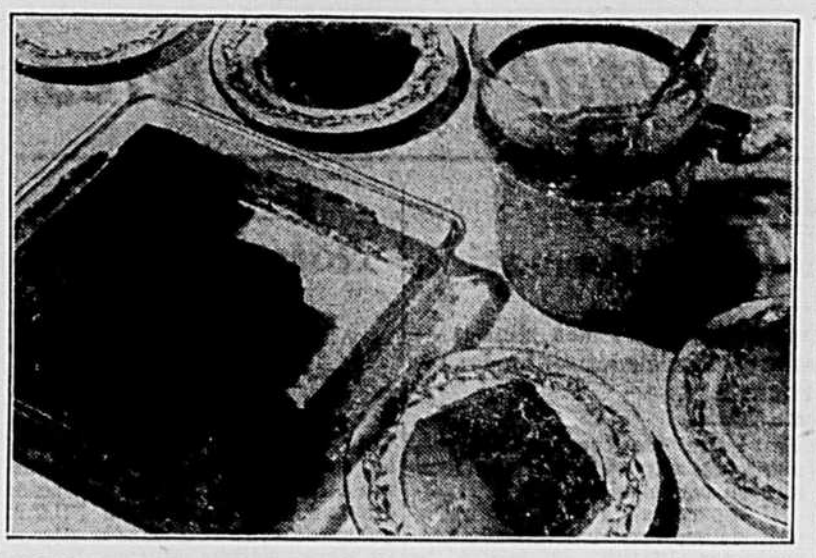
A NOTER AVEC SOIN.—Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste. les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles. il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal



Qu'il semble appétissant le gâteau que vous fabriquerez avec la recette que nous publions dans cette page. Une bonne sauce en relève le goût.

Recettes de la semaine

L'hiver est par excellence la saison des gâteaux. Le four est toujours chaud et les appétits ouverts. La recette que nous offrons admet une céréale très digestible: le son (bran).

Dans les poudings et sauces qui suivent, il sera facile de substituer aux fruits indiqués ceux de la région qu'on a soigneusement mis en conserve.

Ingrédients

½ tasse de saindoux
½ tasse de sucre
2 oeufs
¾ tasse de mélasse.
¾ tasse d'eau bouillante
¾ tasse de son, bran
2 tasses de farine tamisée
½ c. à thé de sel
1 c. à thé de poudre à pâte.
1 c. à thé de soda
1 c. à thé de gingembre
2 c. à thé de cannelle

Mode de préparation

Mêler le saindoux et le sucre; ajouter les oeufs et battre en crème. Ajouter la mélasse et bien mêler. Verser l'eau bouillante sur le bran et ajouter au premier mélange. Ajouter la farine tamisée avec les autres ingrédients secs et mêler. Verser dans une lèchefrite beurrée, après y avoir mis un papier ciré, et cuire dans un four modéré durant 45 min. (350°).

Graphologie

(sutte de la page 12)

AMERICAINE — Très délicate de constitution, vous l'êtes dans vos pensées et dans vos action. Timide, on dirait que vous avez peur de vous avancer. C'est pourquoi il serait bon d'essayer de vous dominer, ne serait-ce qu'en faisant un effort par jour, mais régulièrement, pour prendre les devants et vous faire remarquer un peu. Il faut jouer du coude aujourd'hui, dit-on... Il faut cultiver l'assurance en soi-même quelque humble que soit notre tâche car dans la plénitude des petits riens qui s'ajoutent les uns aux autres, on peut bâtir grand pour l'avenir qu'il faut envisager sans crainte.

GABRIELLE DE C. — Votre dévouement ne connait pas de bornes et vous ne cherchez en tout qu'à vous rendre utile à autrui. Vous savez oublier totalement. Vous ne cherchez pas à imposer vos vues et vos manières de faire et vous pliez facilement aux exigences et aux caprices des autres, des malades sans doute, avec souplesse. De bonne humeur et sans souci parce que vous les oublier en prenant ceux des autres, que vous essayez de les raviver moralement et physiquement. Robuste de constiution, vous pourrez tenir plus longtemps à ce régime si vous avez la sagesse de vous accorder quelque répit régulièrement chaque jour pour servir ceux qui s'attendent à beaucoup de vous qui les avez gâtés.

FLEURETTE — Vous êtes d'une constante qui ne dévie quasi jamais et vous semblez vivre selon un règlement monastique, recommençant toujours la même routine avec la même ferveur que celles qui visent à réaliser un idéal très élevé. Vos occupations sont partagées de façon à ce que l'esprit et le corps y prennent part égale. Vous semblez vous appuyer sur un rail pour être sûr de tenir la ligne droite et la modération que vous observez vous mènera assez loin dans cette maîtrise de vous-même.

"Denrées périssables"

Les éditions de l'ACTION NATIONALE viennent de publier un ouvrage qui fera sûrement époque dans les annales de la littérature canadienne-française. Il s'agit d'une oeuvre réalisée en collaboration par l'un des plus savoureux satiristes et l'un des meilleurs caricaturistes que nous comptions actuellement, LaRabastalière et LaPalme. De toutes ses chroniques parues au journal "LE DEVOIR" et dont plusieurs sont restées comme des classiques du genre. LaRabastalière a choisi les meilleures, les a retouchées et les livre aujourd'hui au public. D'autre part, le célèbre LaPalme a composé une soixantaine de ses meilleures caricatures pour illustrer les satires de l'auteur.

La collaboration de LaRabastalière et LaPalme a donné ce que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier comme la meilleure oeuvre satirique encore réalisée chez nous. Satire de moeurs, de caractère, étude de personnages et de situations aussi bien politiques que littéraires et sociaux. DENREES PERISSABLES sera l'éclat de rire de l'année et laissera à tous ceux qui en feront la lecture un souvenir impérissable. Bientôt, aux Editions de L'ACTION NATIONALE, 422 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Ne Gâtez Pas Le Bonheur De L'Enfance



ENFANTS LIBERES DE L'HABITUDE DE MOUILLER LEUR LIT

Je vous envoie $1.25 pour une boite de votre remède contre l'habitude de mouiller son lit. J'ai essayé le traitement d'essai et il a aidé mon fils beaucoup. J'ai essayé tant d'autres traitements sans résultats. Je suis très satisfaite des résultats de votre remède. Mme Elmer Rydall, Wiarton, Ontario.

Essayez le traitement VANDERHOOF à la maison, il renforcit les organes et aide à corriger cet état nerveux qui cause cette habitude.

$1.25 la boite
ou 15¢ pour un traitement d'essai
VANDERHOOF & CIE LTEE
Boite No 247 — Dépt 71-W-2
WINDSOR — ONTARIO
Etabli 1910

Ne laissez pas la
CONSTIPATION
vous "mettre à terre"

Des millions se soulagent de cette façon. Vous vous sentez mal ? Vous souffrez de maux de tête dus à une mauvaise élimination, vous êtes abattus ? Prenez NR ce soir. Un laxatif végétal à action complète et plaisante. Deux formats, NR réguliers et NR juniors (1/3 de la dose) justement ce qu'il vous faut si vous êtes sensibles aux laxatifs violents. Réguliers, ordinaires ou enrobé de sucre; juniors enrobé de sucre seulement. 25c, 50c, $1.00.

NR Natures Remedy
NR-TABLETS-NR
Prenez NR au coucher
Bien-être au lever
3R

Cuisson plus facile, plus rapide

avec la merveilleuse levure sèche qui lève vite



BRIOCHES À LA CANNELLE

Mesurez dans un grand bol 1 t. eau tiède, 2 c. à soupe sucre granulé, brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu de 2 enveloppes de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Laissez reposer 10 min. ENSUITE brassez bien. Chauffez 1 t. lait et faites-y fondre en brassant ½ t. sucre granulé, 1¼ c. à thé sel et 6 c. à soupe shortening. Laissez tiédir. Ajoutez au mélange de levure et incorporez en brassant 2 oeufs bien battus. Incorporez-y ensuite 3 t. farine à pain tamisée une fois et battez lisse. Incorporez encore 3 t. farine à pain tamisée une fois. Pétrissez jusqu'à ce que lisse et élastique. Placez dans un bol graissé et badigeonnez le dessus de beurre ou shortening fondu. Couvrez et mettez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume. Pendant que la pâte lève, combinez 1½ t. cassonade (légèrement pressée) 3 c. à thé cannelle moulue, 1 t. raisins secs sans pépins, lavés et égouttés. Aplatissez la pâte et partagez-la en 2 portions égales, formez en boules. Abaissez chaque boule au rouleau, en formant un morceau oblong de 16" de longueur et de ¼" d'épaisseur. Dégagez la pâte et badigeonnez-la de beurre fondu. Parsemez du mélange de raisins. Commençant sur le sens de la longueur, roulez chaque morceau de pâte comme pour un gâteau roulé. Coupez en tranches de 1". Disposez les tranches, à plat et se touchant à peine les unes les autres, dans un moule à gâteau rond de 7" ou dans une lèchefrite. Graissez le dessus des tranches. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez 20 à 25 min. à four modéré, 350°F. Servez les brioches chaudes ou réchauffées.

● Ne tolérez plus les gâteaux de levure périssables qui ont perdu leur efficacité. Adoptez la nouvelle Levure SÈCHE Fleischmann qui garde toute sa vigueur jusqu'au moment de servir — et se conserve dans votre armoire, SANS réfrigération. Essayez-la et vous serez émerveillée des résultats!

Faites-en provision pour un mois!

L'Union Catholique des Fermières

L'U.C.F. de Joliette

Fructueuses journées de formation

Série de journées de secteur — Expositions locales bien réussies — Nombreuses délégations — Démonstrations culinaires — Etudes sur l'apostolat familial

Du 16 au 23 novembre, une équipe volante a parcouru le diocèse sous le signe de l'U.C.F. Il s'agissait des réunions de secteurs. Cette année, il y a eu du grand nouveau, tant du côté des invités que de celui des assistantes.

Mme Albert Caumartin, présidente diocésaine et ses directrices avaient eu la bonne fortune d'obtenir les services de deux officières générales de l'U.C.F.

Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale de l'U.C.F., ainsi que Mlle Bella Martin, technicienne au service de l'U.C.F., furent partout des nôtres. Et partout, elles furent écoutées d'abord avec respect et faveur puis avec un enthousiasme croissant.

Mme Lucien Archambault, présidente diocésaine du Syndicat des Arts paysans fut mise au courant du programme et nous accompagna lorsque la chose fut possible.

Mme Léopold Ferland, secrétaire diocésaine de l'U.C.F., et Mmes Rosaire Rivest, Armand Vincent, J.-B. Lefebvre, Arsène Farley, ainsi que Mlle B. Farley, assistèrent à leur assemblée de secteur.

Mme Paul Lemay ne peut être à Rawdon, parce que tout chez elle, maison, hangar et autres dépendances de ferme, fut incendié, la veille de sa réunion de secteur.

Dans toutes les réunions, il y eut pour Mme Lemay, des résolutions de sympathie et des actes tangibles de réconfort. Mme Rosaire Rivest, au lendemain d'une organisation qui avait rapporté un millier de dollars pour l'U.C.F. de St-Lin, sa paroisse, entrait à l'Hôtel-Dieu. Toutes font des voeux et des prières pour son complet rétablissement.

Dans la plupart des paroisses où nous avons passé, les membres de l'U.C.F. avaient préparé une exposition plus ou moins complète. Ce qui donnait toujours un joli coup d'oeil et nous permettait d'admirer l'adresse patiente et souvent la coquetterie et toujours le talent ingénieux des membres de l'U.C.F. La prière d'ouverture récitée par M. le Curé à 10 heures a.m., était suivie du chant à la sainte Vierge et d'un mot du pasteur de la paroisse. Après la présentation des visiteuses par Mme Albert Caumartin, on demandait aux différentes délégations de se lever à tour de rôle. Bien rares furent les paroisses non représentées.

Le premier cours théorique était plutôt bref, mais fort bien présenté par Mlle Bella Martin. Mlle Martin est une jeune fille de l'Estrie. Issue d'une famille rurale nombreuse, elle a conservé tout en s'instruisant et en devenant technicienne hautement compétente, les qualités maîtresses de notre belle jeunesse des campagnes. Elle est plutôt sérieuse, et toujours distinguée. Alliez à cela la simplicité dans les manières, la clarté dans l'exposition, et un sourire charmant et discret pour recevoir les félicitations qui accueillent ses recettes et son gâteau réussi et ses délicieux bonbons. Si vous vous tournez maintenant vers la salle d'exposition, vous voyez à l'arrivée et durant l'heure qui suit le dîner, des femmes toutes épanouies devant les productions les plus variées et les plus attirantes de l'artisanat. Je renonce à l'énumération de tous le articles d'un trousseau de tout l'habillement d'une famille et de toute une ornementation de foyer typiquement canadien.

Toutes les déléguées reçurent une grande feuille où sont cités les éloges que S.S. Pie XII décernait au travail artisanal. Il faut regarder ces exhibits, lire ce texte, et réfléchir un brin pour goûter la vérité des avantages épanouissants de l'artisanat. Si vous avez perdu votre feuille, relisez le portrait de la femme forte de la Bible, ou bien rappelez-vous les paroles de S.E. Mgr Papineau. En bénissant l'Ecole Ménagère de Saint-Jacques, il déclarait que ce splendide monument devait permettre la réalisation de chefs-d'oeuvre plus précieux encore, c'est-à-dire des épouses, des mamans, des éducatrices et des femmes de maison dépareillées.

Il appartenait à Mlle Marie Dupuis de montrer tout cela, transposé par l'U.C.F. et mis à la portée des membres par leur Association.

Mlle Dupuis, avec une ténacité de mémoire qui, à certains moments, surprenait des assistants qui ont vécu pendant des années à Rome, nous entretint de l'Année sainte. Elle nous parla ensuite de son voyage à Fribourg où elle fut la déléguée du gouvernement provincial, qu'elle remercia.

Mais, c'est lorsque vint la série des applications concrètes, que Mlle Dupuis se surpassa.

Qu'il s'agisse de l'éducation des tout-petits, ou des fréquentations du mariage chrétien et du rôle multiple que doit tenir la maman au foyer, on entendit une apôtre renseignée, convaincue et convaincante.

L'établissement rural et sa nécessité soit pour l'Eglise, soit pour la survie de notre groupe ne lui sont pas sujets ignorés.

Cet apostolat accompli par la famille, le sera mieux encore si nos femmes et nos jeunes filles se joignent en rangs pressés dans l'U.C.F.

Avec raison, Mlle Dupuis rappelle les directives nettes et lumineuses de S.E. Mgr Papineau, qui durant cette semaine, voulut recevoir avec l'aumônier, Mlles Dupuis et Martin ainsi que la présidente diocésaine.

Le dernier entretien se donne sur un tableau avec craie blanche. On y expose les exigences de la personne humaine et les merveilleux moyens qu'offre l'Eglise dans sa doctrine sociale pour un épanouissement humain qui rejoint le chrétien sans négliger le matériel.

On entendit rappeler le souvenir de Mmes Omer Piette, Cuthbert Bérard, Adrien Beauséjour et autres disparues. D'autres noms de dames vivantes furent cités, de celles qui arborèrent le drapeau de l'U.C.F. aux jours héroïques.

Il semble que rurales et villageoises se connaissent mieux et s'aiment davantage. D'ailleurs, souvent parentes par le sang elles le sont plus encore par la foi et par les solides qualités qui sont comme la frappe de leur civilisation.

Il y a dans l'U.C.F. une joie toujours nouvelle : s'épanouir sous le signe de l'obéissance et de la vraie liberté des filles de Dieu.

Des centaines de femmes du diocèse ont bu à cette coupe... Pourquoi les autres ne viendraient-elles pas s'abreuver à la même fontaine ? C'est notre invitation et notre voeu !

Vive l'U.C.F. ! Vive ceux et celles qui nous aident ! A eux et à elles notre plus vive gratitude !

Mme Léopold Ferland,
secrétaire diocésaine de l'U.C.F. de Joliette.

Rapport annuel

Notre-Dame-de-Pontmain

Après avoir traversé les années les plus critiques de son histoire, notre cercle a connu un renouveau de vitalité et d'activité, dont les fermières ont été les premières à bénéficier. En effet, à peine étions-nous transférées à l'U.C.F. qu'un désastreux incendie détruisit deux métiers et tous les accessoires à tisser. Ne pouvant plus compter sur les octrois du gouvernement, il fallut emprunter afin de pouvoir acheter au moins un métier. Notre dévoué curé d'alors, M. l'abbé Samson, fit tout en son pouvoir pour nous aider. Il nous prêtea le montant exigé. Cependant, à la mort de ce dernier, nous dûmes remettre cet argent à la succession et nous adresser ailleurs. Franchement, la situation n'était pas rose ! ... et les fermières ont lutté énergiquement... pour ne pas disparaître complètement de leur nouvelle Association.

Au commencement de l'année 1949-50, les fermières se sont donné la main, afin de redonner à leur cercle, la place qu'il occupait autrefois parmi les autres cercles du diocèse; et, avec la collaboration de leur nouvel aumônier, M. le curé Dupont, tout marche à merveille et toute dette est éteinte, avec un surpluss qui leur permet d'assister au congrès que nous tenons aujourd'hui.

Voici le résumé de nos activités, de septembre 1949 à septembre 1950. Trente-huit fermières se sont inscrites comme membres de l'U.C.F. et nous espérons que le nombre augmentera cette année. Les assemblées mensuelles tenues chaque mois, groupaient une grande partie de ces membres. Ces réunions se tenaient comme suit : prière à Notre-Dame des Champs, souvent suivie d'un cantique ou d'une chanson. Ensuite, la partie religieuse expliquée par notre aumônier. Puis, la partie sociale étudiée et discutée par les membres. Enfin, la partie technique qui, naturellement intéresse toujours les fermières, se terminait par une petite exposition d'exhibits faits durant le mois. Comme nous l'avons dit, durant l'année, nous avons effacé notre dette contractée pour l'achat d'un métier; et, avec l'aide d'organisations paroissiales et autres, nous nous sommes procuré tous les accessoires propres au tissage. Pour faire suite à cette acquisition, deux cours nous furent gratuitement donnés par notre présidente Mlle Emma Dupont. Un grand nombre de fermières s'intéressèrent à ce genre de travail. Afin de permettre à toutes de bénéficier de ces avantages, chaque semaine, une pièce était montée sur le métier, et chacune venait à tour de rôle exécuter un travail quelconque, tandis qu'une compagne faisait la garde de la maison. Bref, c'était une véritable petite coopérative d'entraide et de charité.

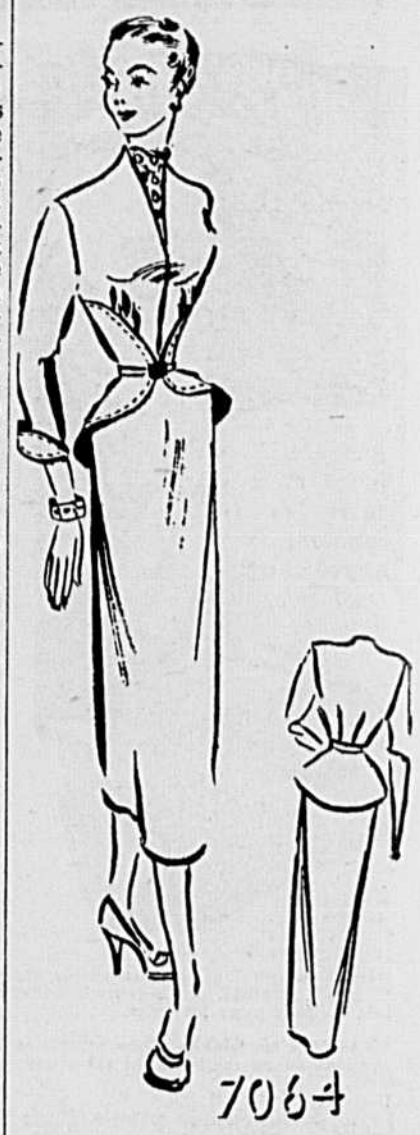
Avant de terminer l'année fiscale, les fermières n'ont pas voulu laisser passer l'Année sainte sans faire quelque chose de plus pour elles et leur cercle. Sur l'invitation du bureau de direction, une délégation se rendit à Nominingue, afin de prendre part à la retraite fermée et sociale, organisée spécialement pour l'U.C.F. et par l'U.C.F.

Enfin, avant de terminer ce rapport, nous tenons à remercier publiquement tous ceux et celles qui ont collaboré avec nous ... en particulier, les ouvrières de la première heure qui ont lutté si courageusement, pour cette cause qui a grandi, en devenant la belle et noble Association de l'Union Catholique des Fermières.

Emma Dupont, *présidente.*

PATRONS

par L'ELEGANTE



PATRONS T-7064 — Vous aimez les robes de fin lainage ? En voici une qui répondra certainement à toutes vos exigences. L'encolure légèrement montante peut être éclairée d'un foulard de couleur vive. L'emplacement du corsage et le peplum de lignes identiques donnent l'impression d'une corolle, détail charmant retrouvé sur le poignet de la manche trois-quarts. Nous avons aussi inclus dans ce patron la longue manche classique pour celles qui la préfèrent.

Prix: $0.35 (taxe incluse). Instructions en français. Adresser vos commandes au SERVICE DES PATRONS, La Terre de Chez Nous, 515, avenue Viger, Montréal.

Vous les verrez tous dévorer cette...SAVOUREUSE TARTE AUX POMMES



Vingt-cinquième cours
à domicile de l'U.C.C.

L'ECOULEMENT DES PRODUITS AGRICOLES

par Louis-Philippe POULIN, B.S.A.

* * *

Sixième leçon

APPRECIATION (FIN), CONSERVATION ET DEVELOPPEMENT DU DEBOUCHE

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Jusqu'ici, dans notre étude de l'appréciation du débouché, nous nous sommes placés surtout au point de vue du débouché de consommation. On se souviendra que ce débouché correspond à la consommation individuelle. Lorsque nous voulons apprécier à sa juste valeur un débouché industriel pour les produits de la ferme (1), nous devons considérer les mêmes facteurs. *En effet, l'industrie produit aussi en vue des besoins du consommateur.* Et tout ce qui peut influencer les achats de l'individu affecte l'industrie et, partant, les besoins de matières premières.

Toutefois, dans l'appréciation du débouché industriel, il faut ajouter un autre facteur important: *celui de l'existence d'abord, puis du développement des industres qui peuvent utiliser des produits agricoles.* Un exemple: l'on peut tirer un excellent alcool industriel des pommes de terre impropres à la consommation à condition que l'on dispose d'une usine, d'une industrie dévouée à cette fin. Les possibilités industrielles de la caséine sont grandes. D'accord. Mais le cultivateur en bénéficiera seulement s'il existe des usines capables de l'employer. Ainsi de suite pour plusieurs produits. Il n'est pas tout de constater l'existence d'un besoin industriel pour tel ou tel produit encore faut-il la présence d'une industrie manufacturière capable de l'utiliser. Et si l'on compare par exemple notre pays aux Etats-Unis, il nous reste encore du chemin à parcourir dans ce domaine.

Les qualités du débouché

Quelles sont les qualités d'un bon débouché pour les produits de la ferme? Tous savent déjà la réponse. Ces qualités découlent naturellement des facteurs que nous avons étudiés dans les deux dernières leçons. Il s'agit purement de les répéter sous une autre forme. En même temps, cette répétition nous servira de récapitulation.

Le bon débouché est celui qui présente les caractères suivants:

1) Une population nombreuse et jouissant d'un pouvoir d'achat convenable;

2) Une population ayant des habitudes alimentaires incluant la consommation des produits que nous produisons;

3) La présence d'un système de communication et d'une organisation de distribution des aliments propres à faciliter le mouvement et la conservation des vivres;

4) Une organisation sociale, politique et économique stable.

Notre meilleur débouché

A la lumière de ce qui précède, quel est le meilleur débouché pour le cultivateur canadien? La question se pose naturellement. L'étude des facteurs d'appréciation du débouché indique facilement la réponse: *c'est notre marché domestique, le marché canadien.* En pratique, plusieurs l'oublient parfois. Surtout depuis que nos exportations de denrées ont pris de l'importance. Mais la réalité est là: notre meilleur débouché est le Canada. *Et nous devons déployer nos efforts surtout en vue de la satisfaction des demandes des consommateurs canadiens.*

Les débouchés extérieurs peuvent parfois nous servir de soupapes de sûreté. *L'on offre en vente ailleurs ce que l'on ne peut écouler chez nous* et, par conséquent, l'on contribue à affermir notre marché domestique par la disparition des surplus. *Mais jamais aucun marché extérieur ne peut offrir autant de stabilité que le marché domestique.* Au moment où nous sortons du pays, le terrain est glissant, un marché que nous croyons tenir peut nous échapper subitement. D'où l'erreur de quelques-uns qui voudraient organiser la mise sur le marché des produits agricoles canadiens surtout en fonction des besoins de marchés étrangers.

Qu'il s'agisse du marché domestique ou extérieur, il importe de conserver ses débouchés et, autant que possible, de tendre constamment à les développer.

Conservation du débouché

La conservation du débouché capte la plus grande part de l'attention du producteur avisé, de celui qui veut donner à son entreprise un caractère de permanence. La stabilité du niveau de la production repose sur la conservation des clients. Et la stabilité de la production est l'une des premières conditions de la sécurité économique de la famille rurale. La conservation du débouché peut être le résultat de plusieurs qualités des producteurs. Pour simplifier notre étude, nous grouperons les conditions que l'on doit réaliser pour s'assurer la stabilité du débouché sous seulement trois titres: le respect du client, la qualité et la présentation du produit et, enfin, la loyauté des livraisons.

Il faut d'abord respecter le client. Pour le cultivateur moderne qui ne rencontre personnellement à peu près jamais l'ultime consommateur de ses produits, *ce principe se traduit par le respect des goûts et des caprices, n'ayons pas peur du mot, de ceux qui recherchent sa marchandise.* Ce client, pour les cultivateurs canadiens, est aussi bien son concitoyen que l'habitant d'un pays qui importe ses aliments du Canada. On l'a dit et répété maintes fois: sur le marché de consommation, le client obéit plus souvent à des motifs sentimentaux, à des goûts et caprices, à des habitudes qu'à une étude raisonnée de la qualité de la marchandise. *Alors, si l'on veut obtenir des résultats, il vaut mieux s'adapter aux exigences du client et les respecter quitte à l'éduquer graduellement dans le sens que nous le désirons.*

La situation est différente lorsque l'on veut atteindre et conserver un débouché industriel. Ici, les sentiments et les préjugés ont moins de force. *Ils font place à l'appréciation raisonnée du produit.* En effet, le produit pour consommation industrielle est généralement acheté par un expert qui se soucie beaucoup plus du rendement économique, de la facilité d'utilisation, etc., que de ses goûts et préférences personnelles. Illustrons notre exposé par un exemple pratique. Combien de ménagères par exemple achètent le fromage cheddar parce qu'il est un aliment riche en matières minérales? Fort peu. Elles achètent le fromage comme nourriture, et pourtant, l'on serait surpris de la proportion relativement faible des mères de famille qui pourront expliquer pourquoi le fromage est tellement nutritif. Considérez maintenant l'industriel qui achète du cheddar en vue de le transformer en d'autres types de fromage. Il s'intéresse à la texture, au degré de maturation, au pourcentage d'eau, etc. Il recherche des qualités bien définies. Il se comporte comme un spécialiste. Aussi, la méthode de lui vendre et de conserver sa clientèle ne sera pas la même que celle employée pour attirer la ménagère.

Il faut soigner la qualité et la présentation du produit. On dira qu'il s'agit là d'une vérité de La Palice. D'accord. Mais comme toutes les vérités évidentes, il faut la répéter souvent... *Le consommateur tient à en avoir pour son argent.* Il lui ràpugne de se sentir trompé. Il n'est pas différent du cultivateur qui recherche le meilleur instrument ou la meilleure moulée pour le prix qu'il désire payer. *La qualité des produits agricoles est protégée par la classification lorsque cette dernière est bien faite.* Sur ce seul point de la nécessité, des raisons et des méthodes actuelles et possibles de la classification, l'on pourrait écrire tout un cours à domicile. Car il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, —même si les progrès réalisés dans ce domaine sont notables, — avant de voir disparaître à jamais le "fardage" des produits, la fraude sous divers aspects, etc. Ces pratiques suivies aussi bien par certains commerçants que par certains cultivateurs ont contribué dans une bonne mesure à créer et à perpétuer l'idée que les produits agricoles québécois sont souvent d'une qualité inférieure.

Il est important de se soucier non seulement de la qualité du produit lui-même mais il faut aussi surveiller sa présentation. Le problème de la présentation englobe l'emballage et les contenants, les conditions de la manipulation au cours du transport, de l'entreposage et de la livraison, puis l'étalage du produit lorsqu'il est offert en vente au consommateur. Tout effort fait en vue de protéger d'abord l'état du produit puis ensuite pour le rendre plus attrayant aux yeux de l'acheteur bénéficie aussi bien au commerce qu'à l'agriculteur. Nos coopératives et nos ministères de l'agriculture ont beaucoup accompli à ce sujet en ces dernières années. Qu'ils continuent! Et que les cultivateurs s'y intéressent de près.

En agriculture, il n'est pas toujours aisé de maintenir une qualité uniforme des produits d'une année à l'autre. La nature et autres facteurs peuvent nous jouer de vilains tours. *Toutefois, il faut tendre à assurer à un produit une qualité, une apparence, une identité aussi permanente que possible.* Le consommateur s'habitue à un standard de qualité et il croit avoir le droit de pouvoir toujours le retrouver. Il le recherche. Les industriels progressifs connaissent bien ce fait et lui accordent beaucoup d'attention. Ils s'efforcent d'assurer à leurs marchandises une qualité toujours identique à elle-même. Les producteurs agricoles et les intermédiaires ne peuvent ignorer ce sentiment des consommateurs et doivent tendre à le satisfaire.

Disons également un mot de la loyauté des livraisons. *Nous entendons par cette expression l'accomplissement intégral des promesses de vente, des engagements pris envers le commerçant, l'individu, le pays étranger.* Notre impuissance à remplir convenablement certains de nos engagements envers l'Angleterre est l'un des facteurs qui a contribué à affaiblir nos positions sur ce marché. La même situation peut se produire sur notre marché domestique. L'on se souviendra, par exemple, que les tenants de la margarine ne manquaient pas une occasion de rappeler aux cultivateurs canadiens leur impuissance à approvisionner adéquatement le marché canadien du beurre. Il était facile de justifier la rareté du beurre en tant que les producteurs étaient concernés. Mais rien n'a empêché cet argument de jouer auprès de l'opinion publique un rôle contraire aux intérêts agricoles.

Le développement du débouché

Même si le besoin alimentaire est limité chez l'individu, il reste encore la possibilité de développer les capacités d'absorption du débouché une fois que l'on a réalisé les conditions nécessaires à sa conservation.

D'abord, il y a l'éducation du consommateur. Nous nous souvenons avoir entendu un spécialiste en nutrition humaine déclarer que les consommateurs connaissaient moins bien les produits alimentaires que tout autre marchandise. Nous donnons cette opinion pour ce qu'elle vaut. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'il y a encore beaucoup de besogne à abattre dans ce domaine. Le travail poursuivi par la division des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture, par les deux ministères de la Santé, par nos diverses écoles ménagères, par nos diététiciennes de plus en plus nombreuses est magnifique. Puisse-t-il être amplifié toujours davantage. Il faut éduquer le consommateur, lui enseigner la valeur nutritive des différents produits agricoles et leur inclusion dans la diète journalière.

Cette question de l'éducation est liée jusqu'à un certain point à celle de la publicité en faveur d'une plus grande consommation des produits de la ferme. Le consommateur moderne est tiraillé dans tous les sens par la publicité monumentale qui l'assaille chaque jour. Il subit énormément l'influence de la réclame. En fait, elle guide souvent ses achats. Aussi le cultivateur aurait-il tort de ne pas recourir à ce moyen puisqu'il offre une marchandise dont la valeur est indispensable. La publicité est devenu le plus grand moyen d'augmenter ses ventes de n'importe quoi à n'importe qui. Et les cultivateurs canadiens devraient voir d'un bon oeil l'initiative prise par les Dairy Farmers of Canada au sujet de la publicité en faveur des produits laitiers. Sur les marchés étrangers, le gouvernement canadien, en collaboration avec les grandes organisations agricoles nationales, devrait déployer plus d'efforts pour faire connaître nos produits exportables. L'on connaît les résultats obtenus par les Danois en Angleterre par ce moyen. Alors n'hésitons pas.

Il ne faut pas non plus négliger la recherche de nouvelles utilisations alimentaires ou industrielles des produits agricoles. Que cette recherche soit faite par les gouvernements ou les entreprises privées, qu'importe! Elle doit se faire. Tout ce qui pourra contribuer à améliorer les aliments et leur préparation et toutes recherches faites en vue de découvrir de nouvelles possibilités industrielles pour les produits agricoles ne peuvent que stimuler l'élargissement du débouché au grand profit du producteur.

Questionnaire

1.—*Quel est le facteur particulier dont il faut tenir compte dans l'appréciation du débouché industriel?*
2.—*Quel est le meilleur débouché pour le cultivateur canadien?*
3.—*Nommez les conditions à réaliser pour assurer la conservation du débouché.*
4.—*Pourquoi classifie-t-on les produits?*
5.—*La présentation du produit est-elle importante?*
6.—*Qu'entend-on par "loyauté des livraisons"?*
7.—*Nommez un grand moyen d'augmenter la vente des produits.*

Références

(1) Voir deuxième leçon.



LA GRANDE AMIE

Par PIERRE L'ERMITE

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France)

CHAPITRE XIX

Les regards se croisent alors, se frôlent comme deux épées, au début d'un combat qui doit être mortel...

— Eh bien...? murmure l'usinier, les dents serrées, l'oeil mauvais... es-tu contente de ton oeuvre?...

—Et de la tienne...? riposte Alberte d'un ton cinglant, prête à la lutte.

— De la mienne..?

Et Nathan regarde sa fille sans comprendre.

— Oui... de la tienne!... reprend Alberte avec une expression presque sauvage... J'ai ruiné tes usines...? C'est discutable; mais admettons que cela soit vrai!... Une ruine d'usine..? une perte d'argent...? une explosion de stupide haine démagogique ? Des bêtises, tout cela, qui épouvantent les faibles, mais font hausser les épaules aux forts!... La lutte les grandit; et, pour ma part, je réchaufferais mon ardeur au feu même de ces incendies... Après avoir perdu la première bataille, j'essayerais de gagner la seconde si tu avais été avec moi dans le passé... si tu m'avais rendu service pour service, et tenté pour mon bonheur la centième partie de ce que j'ai fait pour tes cuirs et tes souliers!...

— ...? ?

—Oui?... Je sais, tu ne comprends pas !... tu ne comprendras jamais!... Pourtant, il faut bien que je te le dise... L'incendie qui rougeoie là-bas n'est rien en comparaison de l'incendie de haine qui a ravagé toute espérance et tout avenir en moi!... Tu m'as élevée pour l'or. Et l'or, tu me l'as refusé à l'époque où j'en avais le plus besoin!... Tu m'as élevée pour l'or, et l'or ne me suffit pas!... Il y a en moi tout un monde de choses nouvelles que j'entrevois, et que les enfants des autres apprennent dès leurs jeunes années... Ai-je une âme...? ai-je un coeur...? ai-je une conscience...? Tu ne m'as rien appris de tout cela!... Alors, que me reproches-tu...? D'avoir mal agi...? Mais qu'est-ce que le mal...? qu'est-ce que le bien en dehors de toute foi à l'au-delà...? Des mots!... des bêtises pour mener des imbéciles et subjuguer les faibles!... je l'ai pensé, du moins, jusqu'au jour où j'ai rencontré un homme qui doit à ces mots sa beauté et sa grandeur . Cet homme, qui m'a fait éprouver en une seule fois le sentiment absolu de ma misère, et devant lequel j'étais l'impuissante poupée que vous m'avez faite, Victor et toi..., cet homme, vous l'avez ridiculisé, combattu, vous m'avez menée en guerre contre lui, derrière des ivrognes comme Soupot, ou des lâches comme Etienne!...

— Mais tu es bien partie en guerre toute seule!...

— ... En apparence... oui!... Mais, en réalité, je le combattais de toute la force de mon amour... Je le combattais parce que j'avais compris que c'était le seul moyen de l'obliger à s'occuper de moi...

Nathan esquisse un geste d'étonnement.

—Oui, je le sais encore, c'est une révélation pour toi, comme tout ce qui me regarde d'ailleurs!... Cette révélation, je te l'ai déjà faite; mais tu l'as oublié! . La pièce de cent sous, n'est-ce pas...? tout est là!.. Tu as une caisse à la place du coeur!... et tu vois où cela mène... Tu n'as jamais aimé personne que toi, et encore toi!... J'ai été un bibelot dans ta vie, un bibelot qu'on regarde au passage... Tu as semé l'égoïsme, ne t'étonne pas de moissonner la haine... la haine de tous... la haine de tes ouvriers, mais surtout la mienne!... Car, à moi, tu devais davantage... j'étais ta fille . j'étais ton nom... j'étais ton sang.. et tu me laisses en présence de la vie, avec tous les besoins d'hier, toutes les aspirations de demain.. et rien pour les satisfaire, pas même une pauvre pensée de religion!...

— Mais, malheureuse, tu me reproches ce qui est pour moi un titre de gloire!... Je t'ai laissé la liberté, et je me suis dit: "A vingt ans, elle choisira!..."

— Choisir à vingt ans!... répète Alberte avec une ironie amère... choisir, à l'âge de la bataille terrible... où j'aurais besoin de toutes les forces... où je voudrais avoir toutes les croyances chevillées là, enracinées depuis des années dans le fond de mon coeur!... Choisir quand on n'est plus de sang-froid!... Quand il monte du coeur toutes sortes de choses qui nous empêchent de voir clair!... Choisir à vingt ans!... quelle stupidité!... Tu avais le devoir de mettre une force supérieure en moi... de ne pas me laisser flotter, épave de malheur, à la folie de tous les flots... à l'écume de toutes les vagues!... Oui... mon existence est manquée... elle est perdue... il est trop tard pour le bonheur!...

Et Alberte, en un geste de désespoir, serre ses tempes de ses deux mains crispées:

—Ma vie...? elle est comme l'horizon qui nous entoure... noire... toute noire... du noir partout, avec du rouge sinistre dans le fond!... Et c'est de ta faute!...

D'un bond, Nathan s'est levé: la journée est trop lourde pour lui; dans son esprit déjà surexcité par les violences de la grève, les paroles de sa fille retentissent avec une insoutenable brutalité.

—Ma faute!... c'est ma faute...? répète-t-il les yeux hagards... ma faute, à moi qui t'ai fait la vie... large...

—... Mais sans but!... riposte Alberte.

Et ses mains jouent fébrilement avec la poignee de la portière.

— ... Sans but...? Quel but voulais-tu que je te donne...?

— Eh bien! le vois-tu...? Es-tu assez au pied du mur, s'écrie Alberte d'un ton plus méprisant que jamais, tu viens de l'avouer! Tu n'a jamais pensé à donner un but à mon existence; je n'ai donc aucune raison de vivre... j'ai perdu l'or... ton or aujourd'hui couvert de boue et de sang... Je suis à jamais chassée d'un pays qui m'était devenu mille fois cher... du pays où il vit, *lui*... aimé d'une autre!... fiancé à une autre!... Ma jeunesse et ma beauté ne me servent à rien... L'existence n'est supportable que par l'affection qu'on y met... Et moi, personne ne m'aime!... Personne ne m'a jamais aimée! Je suis seule... toute seule sur la terre!...

En disant ces mots, la nature violente d'Alberte semble éclater sous l'assaut de toutes les émotions à la fois: "A moi la mort!... A moi le néant!" Et, avant que Nathan puisse faire un seul mouvement pour la retenir, elle se penche, ouvre la portière, et avec un cri affolé, se précipite sur la voie, dans un galop de l'express qui semble fuir, avec une rapidité de rêve, vers le pays de l'oubli...

Le père n'eut pas un mot, pas un cri...

Il y a des moments où l'âme humaine est comme sursaturée de douleur; tout peut désormais arriver; la faculté de souffrir ne réagit plus. Nathan, les yeux dilatés, regarde le trou béant et noir que découpe, dans le wagon, la portière grande ouverte... La malheureux se rapproche peu à peu de lui, comme on se rapproche du vide... S'il prenait le même chemin que sa fille?... C'est si simple... si vite fait!... Cela coupe court à tant de difficultés!...

Et il avance encore... tout au bord... Oui, il sufira de bien vouloir pendant une seconde... une seule!... Et tout sera fini... à jamais...

Alors il met sa montre, ses bagues, son porte-monnaie, sur le coussin du compartiment; puis, comme s'il hésitait, ou s'il voulait sonder la profondeur de l'abime où il va se jeter... il descend sur le marchepied, se penche en avant... se maintient à la rampe de cuivre d'une main qui ne serre presque déjà plus...

L'express veut regagner le temps perdu et il marche maintenant à une allure vertigineuse, s'enfonçant comme un projectile dans l'espace tout noir, un vent frais cingle, fouette le visage de Nathan qui regarde l horizon du côté de Paris... Là-bas! un point lumineux brille, grandit entre les deux rails qui forment la contre-voie, c'est l'express de Paris-Bruxelles qui vient de dépasser Creil, et prend maintenant sa marche de grand rapide.

Nathan regarde, comme hypnotisé, la lumière qui grossit toujours, pendant qu'on distingue déjà le bruit lointain des roues, et comme la respiration anhélante de la machine...

Une dernière fois, tel le fruit malade qui tremble au bout de la branche avant de s'abattre sur le sol, l'usinier se penche, à bout de bras, ne tenant plus la barre de cuivre que par une sorte d'instinct animal... Il distingue maintenant l'ensemble de son train comme si déjà il n'en faisait plus partie... les glaces, violemment éclairées, laissent apercevoir un peu partout comme des coins d'intérieurs tranquilles... quelques éclats de rire bien perlés lui parviennent aux oreilles... Il y a des familles heureuses dans ce train!... Et le contraste semble l'affermir dans sa résolution effrayante. "A lui aussi, la mort... le grand repos!... le néant!... la fin de tout!..."

De plus en plus fixement, il regarde l'express; les deux locomotives sont là, prêtes à se croiser, et arrivent l'une vers l'autre avec une vitesse doublée de cent quatre-vingts kilomètres à l'heure; Nathan, une sueur froide sur tout son corps, ouvre alors la main et se laisse aller dans le vide...

Les voyageurs entendirent un cri fou qui se perdait dans le tonnerre des machines... puis les trains s'éloignèrent ferrailleusement, au milieu des campagnes silencieuses...

Quand, une heure après, les hommes d'équipe, prévenus télégraphiquement de Creil, firent avec des lanternes une recherche le long de la voie, ils trouvèrent une jeune fille évanouie sur le talus herbeux, sans autre mal qu'une blessure sanglante à la nuque; mais neuf kilomètres plus loin, ils s'arrêtèrent, saisis d'horreur, devant une sorte de bouillie humaine, qu'ils furent obligés de ramasser avec une pelle et un seau...

Pour expliquer la différence du résultat final dans les deux tentatives de suicide, car ils n'eurent pas une seconde d'hésitation sur la cause réelle de ce double accident, les employés dirent que la jeune fille avait probablement dû s'élancer avec force du wagon, et dépasser son but en tombant hors de la contre-voie, sur une herbe épaisse que personne ne foulait jamais; tandis que le père s'était simplement laissé choir devant la locomotive de Paris-Bruxelles.

Victor, qui attendait le résultat des recherches en buvant un bock au buffet de Creil, fut demandé par un ingénieur de la Compagnie au téléphone de la gare...

— Eh bien!..., demande-t-il, tués tous les deux, n'est-ce pas?

— Non, répond aussitôt l'ingénieur, vous avez encore un peu de consolation au milieu de votre douleur... La jeune fille n'a rien; à peine une blessure sans gravité à la tête; les cheveux ont amorti le choc...

— Et mon frère...?

— Hélas!... vous le devinez facilement... Mais il n'a pas dû souffrir, car le train entier a passé sur lui.

(suite à la page 11)

Première retraite sociale au Saguenay

La première retraite sociale de l'année organisée par la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay s'est terminée ces jours derniers. Tous ceux qui l'ont suivie sont très satisfaits et ont demandé à la fédération d'en multiplier le nombre.

Parmi les retraitants on remarquait des membres de l'U.C.C., des administrateurs de coopératives agricoles, de Caisses populaires rurales et de chantiers coopératifs et des employés de coopératives.

La première partie de la semaine fut consacrée à une retraite religieuse prêchée par le R. P. Muller, S.J. Les trois derniers jours furent des études de sociologie rurale.

Les conférenciers

Parmi les conférenciers on remarquait MM. les abbés Gérard Lévesque et Gérard Bouchard, respectivement aumônier de l'U.C.C. et aumônier de la J.A.C., MM. C.-E. Couture, sociologue, agent général de colonisation aux chemins de Fer Nationaux et président de la Société Canadienne d'Etablissement rural, Paul Simard, gérant de l'Union régionale des Caisses populaires et plusieurs employés de l'U.C.C. et responsables de la J.A.C.

M. l'abbé Lévesque fit ressortir la primauté des valeurs intellectuelles et morales sur les valeurs physiques et économiques. Il attira l'attention du cultivateur sur l'importance de l'économie et de l'épargne par le moyen des Caisses scolaires et des Caisses d'établissement.

M. l'abbé Gérard Bouchard s'attacha surtout à démontrer la nécessité des écoles de garçons en pleine campagne, la nécessité pour les jeunes ruraux de se rendre jusqu'à la neuvième année.

M. Paul Simard

M. Paul Simard, gérant de l'Union régionale des Caisses populaires, expliqua le rôle que doivent jouer dans une caisse populaire l'assemblée générale, le conseil d'administration, le conseil de surveillance et la commission de Crédit.

M. C.-E. Couture

L'apôtre de l'établissement rural, M. C.-E. Couture prouva que, d'un côté, il y avait des hommes à établir et que d'un autre côté, il y avait de la terre arable en quantité. Il s'agit de faire le pont pour rallier les deux. La profession a un rôle excessivement important à jouer dans ce domaine. M. Couture se réjouit chaque fois que l'occasion lui est fournie de constater le magnifique travail accompli par l'U.C.C., l'U.C.F., la J.A.C. et la J.A.C.F. du Saguenay en faveur de l'établissement rural. M. Couture termine en invitant les cultivateurs canadiens-français et catholiques à prendre possession de toute la terre arable du pays pour y implanter la civilisation française et catholique à laquelle nous appartenons avec fierté.

Vient de paraître

L'édition 1951 de l'Almanach agricole



- ADAPTÉ • PRATIQUE • VARIÉ • ILLUSTRÉ
- L'Almanach par excellence de la famille rurale.
- 260 pages de renseignements de toutes sortes, y compris un GUIDE D'ACHAT (pages vertes) très utiles durant toute l'année.
- Magnifiques et nombreuses photos.
- IL NE COUTE QUE 50 SOUS.

Détachez ce coupon

Service de Librairie de l'U.C.C.,
515 avenue Viger,
Montréal (24)

Veuillez trouver ci-inclus le montant de $..... pour l'envoi de..... exemplaires de l'Almanach agricole LE MONDE RURAL 1950 à l'adresse suivante :

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

Hommages au R.P. Léon Lebel

Monsieur Dominique Beaudin,
directeur, *La Terre de Chez Nous,*
Montréal, P. Q.

Monsieur le directeur,

Auriez-vous l'obligeance d'inscrire dans vos colonnes la lettre suivante?

Selon mon habitude, tout en étant obligé de voler une heure ou deux de repos, j'éprouve un grand plaisir et un vif intérêt, tout en m'instruisant, à lire votre bon journal qui est aussi, comme il est dit, notre organe officiel.

Or, en le lisant ces jours passés, dans le dernier numéro du 15 novembre, je suis vite tombé sur votre article au sujet de notre ancien citoyen et ami de toujours, le Révérend Père Lebel, à l'occasion de son cinquantenaire en religion.

Je veux vous dire que j'ai éprouvé un grand plaisir à lire les hommages que vous rendez à la dignité de celui qui a été nôtre dès sa plus tendre enfance et qui est resté, j'en suis sûr, par ses bons souvenirs, l'un de nos meilleurs amis de Cacouna, à tous, car il a toujours, de même que tous les membres de sa famille, mérité l'estime de toute la paroisse et c'est pourquoi j'ai été tellement ému de vous lire.

Car il y a longtemps que j'ai constaté que la province de Québec, et tout particulièrement l'U.C.C., est redevable d'une dette colossale de reconnaissance et de gratitude à cet estimable et j'oserais dire incomparable missionnaire qu'est le Père Léon Lebel.

Avec ce que nous pouvons appeler le manque d'enthousiasme de nos gens, chose que je ne puis encore m'expliquer à l'heure présente. A la vue de cette belle et unique planche de salut qu'est l'U. C. C. pour sauver le peuple agricole de la plus profonde misère, l'une des victimes au milieu de toutes les autres classes de la société, je trouve formidable d'être obligé de faire tant d'efforts pour aider quelqu'un malgré lui.

Actuellement, en comparaison de la date de fondation, il y a à peine le tiers des cultivateurs qui font partie de l'Union. Pourtant, elle a fait ses marques et le nombre des services qu'elle nous a rendus est incalculable, grâce à l'initiative de ses aumôniers, de ses présidents, de ses directeurs, enfin de tous ceux qui ont mis l'épaule à la roue.

Pardon, chers lecteurs, je m'aperçois que je m'écarte un peu de mon but qui n'est autre que de remercier du plus profond de mon coeur l'auteur de l'article que j'ai mentionné au début, M. Dominique Beaudin, et ce, au nom de tous mes confrères (qui me pardonneront d'en prendre l'autorisation) et en mon propre nom.

La logique m'a toujours dit que nous n'étions pas supposé être repris pour bien faire. Or, veuillez me permettre, avant de terminer, de présenter mes plus sincères félicitations à mon bon ami le Rév. Père Léon Lebel et de lui souhaiter une bonne santé.

Puisse le Ciel le conserver encore bien des années au milieu de nous !

J.-H.-H. MICHAUD

Cacouna.

A un abonné de Notre-Dame-du-Bon-Conseil,

En renouvelant son abonnement à la Terre de Chez Nous *et au* Foyer Rural, *un abonné de Notre-Dame-du-Bon-Conseil nous prie de répondre aux lignes suivantes :*

"A l'occasion, me serait-il permis de vous demander si vous pourriez mentionner dans le journal à quel point est rendue la promesse qu'a faite le premier ministre, M. Saint-Laurent, d'améliorer les pensions de vieillesse ? On a commencé d'en parler, mais maintenant on dirait que tout est mort et enterré. Nous nous sommes plus empressés à l'élire qu'il ne s'empresse à exécuter ses promesses. Je me demande si on va continuer à laisser dépenser aux vieillards leurs derniers sous qu'ils ont pu économiser à force de travail, de se priver des choses très nécessaires et de ne pas leur laisser ces quelques petites économies pour se faire enterrer un peu humainement ? Sur cela, je constate qu'il y a plus d'empressement à donner des pensions à des gens qui ont eu l'avantage de faire de bons salaires qu'à des colons ou cultivateurs qui ont pourtant peiné largement et qui ont bien servi le pays. Il serait sans doute très juste de laiser à ceux qui ont pu économiser quelques centaines de piastres pour parer aux dépenses occasionnées par la maladie, ce qui ne manque pas, et pour qu'ils aient une sépulture un peu plus consolante et enfin qu'on leur laisse ces économies sans trop de retard, car si on laisse s'épuiser leurs minces ressources, ce qui se fait rapidement, cela fera des vieux qu'on aura fait souffrir en quelque sorte."

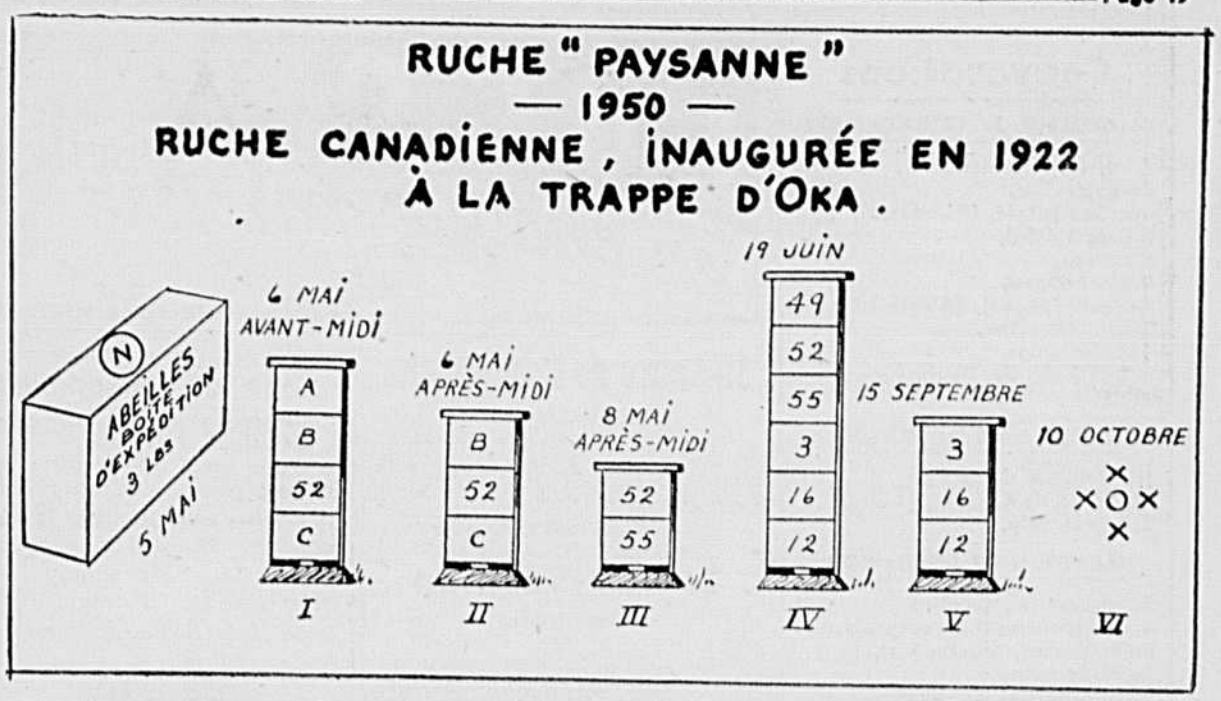
Notre correspondant, M. Aimé Plante, (Notre-Dame-du-Bon-Conseil, comté de Drummond), terminait sa lettre en disant: "Si vous croyez bon d'insérer ces remarques dans votre journal, faites-le". Et voilà qui est fait.

Nous ajoutons quelques commentaires.

"La Terre de Chez Nous" ne croit pas juste de mettre en cause le seul premier ministre du Canada, l'hon. Saint-Laurent. Celui-ci est un homme fort occupé et ne gouverne pas seul, loin de là. Notre impression est qu'il agit pour le mieux en des circonstances difficiles. Il a ses idées et ses principes que nul n'est obligé de partager. Mais en toute justice, il faut reconnaître qu'il a épuré l'atmosphère politique et qu'il met à sa lourde tâche une franchise et une loyauté inconnues de son prédécesseur. Nous pensons aussi qu'il veut le bien du peuple et l'amélioration des conditions sociales. Mais il y a la guerre et la préparation aux guerres qui enfouissent les deniers publics. Le temps de nos hommes publics y passe et leur attention est détournée.

Ceci dit, nous n'en croyons pas moins bien fondées les observations de notre correspondant en ce qui concerne les pensions de vieillesse. Des réformes intelligentes et généreuses s'imposent. On se souviendra que, par son président, M. Abel Marion, l'U.C.C. a présenté à Ottawa un mémoire sur la question. Il est injuste d'exiger qu'un vieillard se dépouille du fruit de toutes ses économies avant de toucher la pension du vieil âge. Il est injuste d'assimiler les vieux à des pauvres honteux. Puisque l'Etat et la société veulent illuminer leur vieillesse, que cela soit fait généreusement, chrétiennement! Le gouvernement fédéral a enquêté sur la situation. Notre correspondant a raison de l'inviter à une action plus rapide.

LA REDACTION



Etudes expérimentales en agriculture

Observations consignées au jour le jour sur le travail, le comportement et le rendement d'un essaim d'abeilles logé dans une ruche paysanne au cours de la saison dernière

"La Terre de Chez Nous" ne prétend aucunement résoudre toutes les contestations scientifiques. On ne peut demander à un journaliste agricole d'être docteur dans toutes les spécialités de l'agriculture, si souhaitable que ce soit par ailleurs! Par contre, il doit accueillir avec intérêt les communications faites avec loyauté par les chercheurs désintéressés. Ces courts principes sont appliqués ici. Nos lecteurs qui s'adonnent à l'agriculture aimeront connaître ces résultats d'études expérimentales conduites au rûcher d'une communauté religieuse établie depuis longtemps dans le district de Montréal.

Avant-propos : Les ruches "Paysannes" comprennent un plateau ou plancher, un couvercle et des hausses ou corps de ruche, toutes de mêmes dimensions. Ces hausses sont carrées, mesurant 11¾ pouces de côté, à l'intérieur, et 8 pouces de hauteur. Chaque hausse est meublée de 8 porte-rayons brochés munis, soit de feuilles en cire gaufrée, soit de simples amorces en cire d'un demi-pouce de largeur.

* * *

Il s'agit présentement de 3 livres d'abeilles caucasiennes et jeune reine reçues des Etats-Unis, le 5 mai, à 3 heures 30 du soir.

Dès leur arrivée, ces abeilles ont été nourries avec du miel, non pasteurisé, additionné d'eau tiède (autant d'eau que de miel). Ce nourissetment s'est fait à travers le grillage de la boîte à l'aide d'un pinceau.

PREMIEREMENT

Introduction des abeilles dans leur ruche, le 6 mai, avant-midi. (Consultez le dessin ci-dessus). Très peu d'abeilles mortes. Quatre hausses sont utilisées. *Entrée* sur le devant du plateau : un pouce de largeur et ⅜ de hauteur. *Dans C,* récipient en fer blanc contenant 8 livres de miel pur, un peu chaud. Autour de ce récipient, à l'intérieur, quatre bandes de toile sont suspendues pour permettre aux abeilles facile accès au miel à mesure qu'il baisse; sur la surface du miel des rondelles de bouchons de liège. Le haut du récipient nourrisseur touche le bas des rayons de la hausse 52. *Cette hausse 52* contient 8 rayons en celules d'ouvrières usagés en 1948 et 1949 par du couvain. Sur les porte-rayons de cette hausse *52* repose la petite cage contenant la reine. Une toile cirée s'étend sur les porte-rayons, moins un des coins, relevé pour livrer passage aux abeilles, descendant rejoindre leur reine. Dans les hausses *A et B* est placée la boîte d'expédition contenant les abeilles après que le nourrisseur *N* en a été enlevé.

DEUXIEMEMENT

Le 6 mai — après-midi

La hausse *A* est enlevée ainsi que la boîte d'expédition, maintenant vide d'abeilles. La toile cirée est tout entière rabattue sur la hausse *52,* couvrant en même temps la petite cage où est la reine. La hausse *B* est remplie de chiffons. *Entrée:* même grandeur.

TROISIEMEMENT

Le 8 mai — après-midi

La hausse *B* disparaît. La petite cage, vide de sa reine, est enlevée. La hausse *C* avec le nourrisseur, maintenant vide, est remplacée par la hausse *55,* garnie de 8 rayons à cellules d'ouvrières, usagés, en partie au moins, en 1949, par du couvain.

QUATRIEMEMENT

Le 19 juin — Pas de couvain de bourdons

Aucune cellule de reine en construction. *Entrée:* jusqu'au 30 juin: 4 pouces de largeur. La ruche reçoit toutes les hausses dont elle aura besoin — *49:* cires gaufrées — *3:* rayons neufs à cellules d'ouvrières, *16 et 12:* porte-rayons amorcés. La ruche est ombragée au moyen d'une toile d'emballage.

Entrée du 30 juin au 15 août: toute la largeur du plateau.

Attention! Le 27 juillet, la hausse 49 est enlevée, pleine de miel blanc, entièrement operculé — 24 livres de miel de qualité insurpassable.

Le 25 août, la hausse *52* est enlevée, pleine de miel blanc, entièrement operculé — 20 livres, 14 onces de toute première qualité. Ce miel est extrait des rayons, tout comme celui de la hausse *49,* avec un extracteur à cages tournantes. Dans quelques rayons de cette hausse *52* il restait un peu de pollen après extraction du miel. Ce pollen ne sembla pas avoir affecté la qualité du miel.

Notes a) Pour faire sortir les abeilles des hausses *49 et 52,* on s'est servi du chasse-abeilles. (Voir dessin);

b) Après l'extraction du miel, les rayons ont été asséchés par les abeilles. *Explications ci-dessous.*

CINQUIEMEMENT

Au début du mois d'août, la toile d'emballage qui ombrageait la ruche est enlevée. Entrée du plateau, à partir du 15 août, 5 pouces de largeur.

Le 15 septembre, tout ce qui restait de miel dans la ruche, moins un peu encadrant le couvain, est extrait, d'abord celui dont les cellules n'étaient pas operculées (en très petite quantité), puis l'autre (miel de nectars variés), donnant 25 livres de miel d'excellente qualité, du fait qu'il provenait de rayons aux cellules operculées. Ce miel de cellules non aperculées sera conservé avec soin et redonné aux abeilles le printemps prochain. (Voir photo).

SIXIEMEMENT

Le 10 octobre, toutes les abeilles de cette ruche, maintenant sans couvain, étaient secouées, n'ayant à leur convenance que des porte-rayons amorcés *puis tuées au syanogaz.*

Récolte totale des rayons aux cellules entièrement operculées (24 livres plus 20 livres 14 onces plus 25 livres), soit 69 livres 14 onces soit, moins les 8 livres du début — *61 livres, 14 onces.*

Miel de rayons operculés — chose difficile et pas toujours possible à obtenir, tant s'en faut, avec les ruches commerciales à cadres mobiles, soit dit en passant!

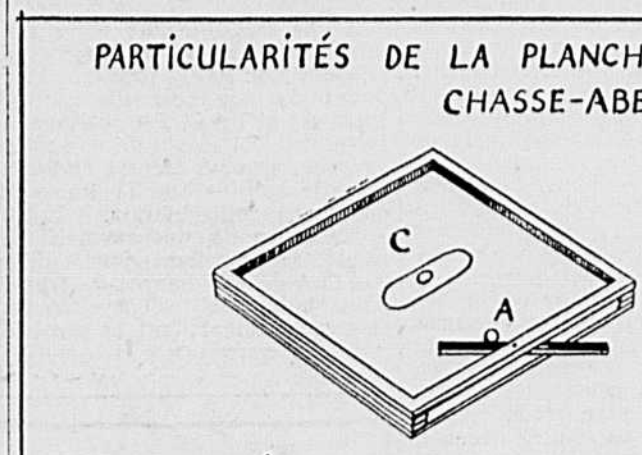
Particularités de la planche chasse-abeilles (page 6).

De l'intéressant. Cette colonie d'abeilles n'a pas fait de cellules de reines et n'a pas toléré de couvain de bourdon.

* * *

Dommage que chaque foyer rural n'ait pas quelques familles d'abeilles en ruches "Paysannes" et un exemplaire du Bulletin, no 166, intitulé: *Valeur et utilisation du miel,* bulletin que distribue gratuitement le ministère de l'Agriculture, à Québec. Le miel des ruches *Paysannes,* de la communauté religieuse dont il est question ici, est celui que l'on préfère à tout autre, en bien des foyers.

G. BOUVIER



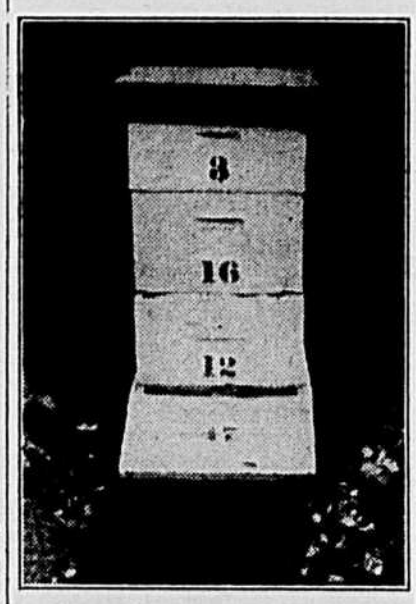


Photo de la rûche paysanne prise le 15 septembre 1950 après la récolte de miel faite.

Convocations

DIMANCHE, le 17 DECEMBRE

Armagh, (Bellechasse),
Chartierville,
Lac Saint-Paul, (Rimouski),
L'Esprit-Saint,
Manseau,
Rivière Davy,
Rochebeaucourt, (Abitibi),
Sainte-Blandine,
Saint-Mathias,
Sainte-Rose de Poularies,
Wotton.

LUNDI, le 18 DECEMBRE

Notre-Dame de la Paix,
Ste-Irène de Laferté, (Abitibi),
Sainte-Ursule.

MARDI, le 19 DECEMBRE

Saint-Camille, (Wolfe),
Saint-Honoré, (Chicoutimi),
Saint-Marcel, (Richelieu),
Saint-Romain,
Saint-Stanislas de Kostka.

MERCREDI, le 20 DECEMBRE

Ancienne Lorette,
Arthabaska,
Danville,
Saint-Augustin, (Portneuf),
Saint-Charles, (Bellechasse),
Saint-Etienne de Beauharnois,
Saint-Isidore, (Compton).

JEUDI, le 21 DECEMBRE

Saint-Eleuthère, (Kamouraska).

$397,836 d'affaires à St-Félix-de-Kingsey

Au cours de son dernier exercice financier, la Société Coopérative Agricole de St-Félix-de-Kingsey, comté de Drummond, a fait un chiffre d'affaires de $397,836 réparti comme suit: meunerie, $175,613; consignation, $99,119 et beurrerie, $123,104. Elle a un actif de $113,691 comprenant: actif disponible et réalisable, $38,175; placements, $8,209; immobilisation, $64,998; frais différés, $2,308. La réserve générale est de $23,479. La dépréciation s'est établie à $7,125 et le trop-perçu net était de $5,312 dont bénéficieront les 90 membres de la Société. Le capital souscrit par les membres est de $21,300.

Ces chiffres ont été révélés à l'assemblée annuelle qui s'est tenue récemment. Les directeurs élus pour le prochain exercice sont le président, M. Armand Girardin, de Trenholm; le vice-président, M. Ubald Provencher; et MM. Léo Lebel, Jules St-Louis et Hermen Fontaine, directeurs. Le secrétaire gérant de la Société est M. J.-N. Francoeur, et la secrétaire, Mlle Alma Lemire.

C'est M. Roger Arcand, agronome, auditeur des coopératives, qui a présenté le bilan. Des allocutions furent prononcées par MM. Léo Filion, agent des relations extérieures de la Fédérée; M. J.-B. Sirois, agronome local; et M. le curé Messier qui, le matin, avait célébré la messe pour les membres. M. J.-N. Francoeur a répondu aux nombreuses questions que les membres ont posées sur les affaires de la Société. Le soir, la population de St-Félix pouvait assister à une belle représentation d'un drame de Charles-Emile Harpe, "La Déserteuse".



St-André de Restigouche

(Bonaventure)

A une assemblée spéciale tenue en la salle paroissiale, il fut résolu que le verrat de M. Uldéric Lagacé soit primé.

C. Landry, secrétaire.

Lac-au-Saumon

(Matapédia)

A sa séance du 8 novembre, notre syndicat s'est choisi un nouveau bureau de direction formé comme suit: président, M. Ulric Valois; vice-président, M. Léo Jomphe; directeurs, MM. R. Bélanger, E. Morneau, A. Gagnon, W. Cormier et E. Cullum. L'aumônier est le R. P. Joseph Laliberté.

A. Poirier, secrétaire.

Weedon

(Wolfe)

Voici les noms des nouveaux directeurs de notre syndicat: président, M. Philias Tessier; vice-président, M. Paul-Emile; directeurs, MM. P.-E. Fontaine, W. Caron, R. Fontaine, D. Vallières, A. Tétrault, B. Cournoyer, L. Morin et E. Deschamps. Ce dernier remplace M. Omer Marcoux comme directeur.

A.-E. Fontaine, secrétaire.

Ripon

(Papineau)

Une quinzaine de membres se réunirent le 3 novembre sous la présidence de M. R. Sabourin. Le président insista sur la nécessité d'organiser une caisse populaire.

Journées d'études de...

(suite de la page 1)

sur l'éducation nécessaire à l'avènement de la corporation de l'agriculture: éducation de la conscience, réforme des moeurs, toutes choses beaucoup plus difficiles à opérer que de rédiger des statuts et des projets de loi. Le conférencier démontrera que l'U.C.C. est le meilleur mouvement d'approche vers la corporation. Organiser des services qui préparent la structure de la corporation, c'est bien, mais si on néglige l'éducation, les services tomberont et l'on s'éloignera de la corporation.

Enfin, le même jour, à deux heures de l'après-midi, M. Thuribe Belzile, secrétaire général de l'U.C.C., parlera des conventions collectives appliquées à la vente des produits de la ferme. Il traitera de la nature des conventions collectives, du rapport entre les conventions collectives et les coopératives et d'une "loi de mise sur le marché" des produits agricoles.

Outre les conférenciers déjà nommés, mentionnons le R. P. Richard Arès, s.j., et M. Marcel Clément, sociologue.

On s'attend à une forte assistance à ces importantes journées d'études du début de la nouvelle année. L'année 1951 commence sous le signe de l'étude et de la réflexion. C'est de bon augure pour l'avenir de l'U.C.C.



Depuis sa fondation en 1920, l'Institut agricole du Canada, connu autrefois sous le nom de Société canadienne des Techniciens agricoles, a eu à son service trois secrétaires permanents. Photographiés ici, ce sont, de gauche à droite, M. Fred.-H. Grindley, qui fut le premier secrétaire général jusqu'à sa mort survenue en 1930, M. Howard L. Trueman, qui lui succéda et est actuellement directeur des services administratifs au ministère fédéral de l'Agriculture, et le secrétaire actuel, M. C. Gordon O'Brien, qui fait partie du personnel de l'Institut depuis 1939.

Cinq ou six bonnes équipes par paroisse

C'est l'objectif que fixe, pour le diocèse de Sherbrooke, M. Joffre Proulx, dans le "Messager" de Sherbrooke. Il vaut aussi pour tous les autres diocèses.

"Le petit nombre seulement de nos cultivateurs, écrit M. Proulx, *répondent à l'invitation à l'étude des dirigeants et aumôniers de l'U.C.C. Ce qu'il nous faudrait, c'est au moins cinq ou six bonnes équipes d'étude par paroisse rurale, soit cinq à six cents pour le diocèse, atteignant ainsi quatre à cinq mille cultivateurs sur une possibilité de huit mille".*

On étudie le catéchisme des caisses. Le directeur diocésain parla du congrès et de la dernière réunion du bureau de direction tenue à Montebello. Nous nous proposons de parler à nos amis d'une caisse populaire et s'ils consentiraient à en faire partie.

R. Derouin, secrétaire.

Mont-Laurier

A notre réunion du 26 novembre fut formé un nouveau bureau de direction qui se compose comme suit: président, M. Floribert Richer; vice-président, M. Raymond Forget; directeurs, MM. J. Boucher, A. Brisebois, J. Pilote, P. Falardeau et U. Marcotte. M. Racine, agronome, donna quelques conseils sur l'élevage du porc et l'industrie laitière. Le bureau de direction se réunira prochainement pour tracer le programme de l'année.

L. RICHER, secrétaire.

Saint-Zéphirin

(Yamaska)

Le 24 novembre, réunion sous la présidence de M. Jules Biron. Environ 150 personnes étaient présentes. Il y eut forum sur la margarine. On signala le tort fait aux cultivateurs par ce succédané du beurre. Il fut question de l'imposition d'une taxe d'accise sur la margarine. On discuta de l'U.C.C., ce qu'elle est, les services qu'elle a rendus et le problème du recrutement. Suivit une longue étude de la nouvelle caisse d'établissement fondée par l'U.C.C. de Nicolet, ses buts, son mode d'opération, les qualités que doivent posséder les déposants, les perspectives d'emprunt, le mode de remboursement et les garanties nécessaires. Le tout se termina par une comédie jouée par des gens de la paroisse. M. l'aumônier tira les conclusions de la séance. M. Roger Cloutier était présent. Notre nouveau bureau de direction est ainsi formé: président, M. C. Lassonde; vice-président, M. R. Roy; directeurs, MM. S. Rousseau, G. Bourassa, R. Côté, J.-B. Cloutier, H.-P. Lahaye, et P. Champagne. MM. F. Lemire et R. Côté ont été nommés adjoints.

J. MAILLETTE, secrétaire.

Saint-Stanislas

(Beauharnois)

Notre assemblée annuelle eut lieu le 21 novembre sous la présidence de M. C. Vachon. Une quarantaine de membres étaient présents. Les élections ont donné le résultat suivant: président, M. J.-A. Daoust; vice-président, M. Eugène Pilon; directeurs, MM. C. Vachon, L. Longtin, W. Ladouceur, E. Duranceau et R. Verner. M. Sauveur Gosselin, agronome, fut nommé vérificateur.

R. LEDUC, secrétaire.

Thurso

(Papineau)

Les élections tenues au cours de notre réunion du 13 novembre ont donné le résultat suivant: président, M. Jules Thibodeau; vice-président, M. Ernest Raby; directeurs: MM. A. Séguin, E. Raby, G. Emond, Emile Raby et Jean Prévost. L'aumônier est M. l'abbé Léo Bourgoin, vicaire.

D. THIBODEAU, président

Sainte-Barbe

(Huntingdon)

Au cours de notre assemblée de novembre, M. le président donna lecture d'un article du *Guide* portant sur les devoirs des directeurs. Le bureau de direction décida à l'unanimité que toutes les cotisations devront être perçues le 1er décembre. Notre objectif cette année est de 70 membres. L'assemblée se termina par quelques mots d'encouragement de notre aumônier.

G. PINSONNEAULT, secrétaire

Beauchastel

(Rouyn-Noranda)

Notre cercle se réunit le 26 octobre. Le président ainsi que plusieurs directeurs étaient présents. Il fut proposé et résolu que le député du comté soit prié d'user de son influence auprès du gouvernement pour obtenir une réserve forestière comprenant la partie sud-est du canton Duprat, soit des nos 1 à 31 du rang 1 jusqu'au rang 10 inclusivement.

H. ROUSSEL, secrétaire.

Bécancourt

(Nicolet)

Notre nouveau bureau de direction est formé comme suit: président, M. R. Bécotte; vice-président, M. J.-N. Champoux; directeurs, MM. R. Lacourse, M. Perreault, H. Gélinas, P. Beaudet, P. Deshaies et Lucien Champoux; aumônier, M. l'abbé Auguste Beauchesne, curé; conseillers, MM. R. Barabé, N. Morissette et Roland Pratte.

P. DUBOIS, secrétaire.

Saint-Marcel

(L'Islet)

A une assemblée de notre syndicat tenue le 20 novembre, M. Léopold Larrivée, propagandiste, donna de sages conseils sur les chantiers et les équipes d'étude. Il fut proposé et résolu de demander au gouvernement fédéral de maintenir le subside sur le transport des grains d'alimentation. A l'agronome et au député provincial du comté, nous demandons qu'un montant de 600 heures de travail d'un "bull-dozer" soit accordé par le gouvernement dans la paroisse.

J. THIBAULT, secrétaire.

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT GENERAL: M. Abel MARION, Sainte-Edwige, Compton.
AUMONIER GENERAL: le Rév. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger, Montréal.
AUMONIER ADJOINT: le Rév. Père Engelbert LACASSE, S.J., 11, rue Dauphine, Québec.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.
DIRECTEURS GENERAUX:
M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet;
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac-St-Jean;
M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.
SECRETAIRE GENERAL: M. Thuribe BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Remerciements à saint Isidore

Un abonné de Rimouski désire remercier saint Isidore pour faveur obtenue par Son intercession. M. Fabien Ethier, de Larocque, Ontario, est également reconnaissant à ce grand Saint pour des guérisons d'animaux domestiques.

Senneterre

(Abitibi)

M. J.-O. Saint-Pierre a été élu président de notre nouveau bureau de direction, et M. Alphonse Laflamme vice-président. Les directeurs sont MM. L. Brousseau, J.-M. Kérouac, D. Beauvais, Eug. Beauvais, L. Guillemette et C.-E. Fortin. L'aumônier, M. l'abbé A.-D. Delisle, a été nommé conseiller, et M. J.-M. Kérouac président du comité d'étude.

L.-M. MARTIN, secrétaire.

Luceville

(Rimouski)

Voici comment est formé notre nouveau bureau de direction: président, M. P. Desrosiers; vice-président, M. E. Desrosiers; directeurs, MM. J.-Jean Lechasseur, R. Dumais, S. Drapeau, Y. Bouchard, C. Roy et F. Claveau, ce dernier vérificateur.

J.-A. LAVOIE, secrétaire

MANUEL DE L'INVENTEUR 10¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 Ste CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.
MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
3467, rue Simpson
MONTREAL

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom .....

Paroisse .....

Bureau de Poste .....

Comté .....

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de $1.00 par année ou de $2.50 pour trois ans.

CAUSERIE LÉGALE

Par R. Saint-Y.

COMMISSION SUR PRET

Celui qui retient les services d'un agent pour lui procurer un prêt moyennant une commission, doit le montant de ladite commission à l'agent qui lui présente un prêteur sérieux, disposé à effectuer le prêt aux conditions arrêtées d'avance, même si, alors, il change d'idée et décide de ne pas emprunter. (Réf. : Arpin vs Toutant, Cour supérieure, Montréal, no 249,668).

DETTES DE JEU

On sait que les dettes de jeu ne sont pas recouvrables en justice.

Ainsi le montant d'un chèque donné par un perdant à un gagnant et qui n'est pas honoré sur présentation ne peut pas être réclamé en justice.

Mais il y a plus : celui qui donne un chèque à un gagnant pour payer la dette de jeu d'un autre ne peut être poursuivi, bien qu'il n'ait pas lui-même participé au jeu. (Réf. : Zomelman vs Williams, Cour supérieure, Montréal, no 246,035).

LOCATAIRE

Le locataire d'une maison a droit à la jouissance paisible des lieux loués. Si le propriétaire fait du bruit ou ennuie son locataire de quelque façon, il se rend passible de dommages à l'égard de ce dernier, cela même quand il y a eu *provocation* de la part du locataire.

Le propriétaire n'a pas le droit de se faire justice lui-même : il lui faut alors exposer ses droits et recours devant une Cour de justice. (Réf. : Cour supérieure, Montréal, no 254,970).

DROIT DE PASSAGE

Pour s'excuser de ne pas avoir cédé le passage au conducteur d'une automobile venant à sa droite, on ne saurait invoquer la lenteur de sa propre allure. Au contraire, à cette vitesse, si l'on s'était montré le moindrement attentif, on aurait dû apercevoir le véhicule débouchant à sa droite. (Réf. : Nadeau vs Holmes, Cour supérieure, Richelieu, nos 11,021 et 11,022).

SOUS-LOCATION

Bien qu'un bail comprenne expressément la défense de sous-louer les lieux, sous peine de terminaison du contrat de louage, le propriétaire qui, expressément ou par ses actes, a renoncé à cet avantage ne peut, par la suite, prétendre s'en prévaloir. (Réf. : Brousseau vs Séguin, Cour supérieure, Montréal, no 258,623).

NOTE : — Tous droits de reproduction, totale ou partielle, ainsi que de traduction, réservés par le SERVICE de REDACTION POPULAIRE, Casier Postal "C", Station C, Montréal.

Aux membres de l'U.C.F.O.

MM. Emile Laplante, Elvé Brisson et Paul Robitaille, respectivement président général, président régional et propagandiste de l'U.C.F.O. effectuent présentement une tournée de propagande dans le diocèse d'Ottawa. Lundi, ils étaient à Embrun, hier à St-Albert, et aujourd'hui, à Casselman. Demain, ils iront à St-Isidore de Prescott. Les assemblées ont lieu à huit heures p.m. et sont précédées de l'assemblée de l'exécutif à 7 heures.

Journaux et...

(Suite de la page 3)

rébellions, d'interdire ses grèves, de lui imposer silence, de l'insulter à votre guise.

Mais, tant que nous serons régis par les textes actuels, tant qu'il sera, que cela vous répugne ou non, votre *égal*, tant qu'il aura outre ses devoirs singulièrement plus durs que les vôtres, les mêmes *droits* que vos lecteurs citadins, et la même *liberté*, que vous et eux, souffrez qu'il use de tous les moyens légaux pour défendre ses légitimes intérêts, ni plus ni moins sordides que les vôtres.

RADIO

LE REVEIL RURAL

Dimanche, le 17 décembre. — Jardins plantureux, jardins fleuris. M. Léopold Bourque, agronome spécialisée en horticulture, sera le conférencier.

Lundi, le 18. — Causerie de M. Georges-Noël Fortin, agronome. La revue du marché agricole, bulletin météorologique, musique.

Mardi, le 19. — Marguerite Paquet et ses chansons. Revue du marché agricole.

Mercredi, le 20. — Causerie par M. le Commandant Lucien Beaugé, professeur à l'Ecole des Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière.

Jeudi, le 21. — M. Omer Caron, agronome, botaniste, du ministère provincial de l'Agriculture. Sujet de causerie: "Que nous enseigne 1950 ?"

Vendredi, le 22. — Albert Viau et ses chansons. Revue du marché agricole.

Samedi, le 23. — Conférence par M. Jean-Baptiste Roy, de la Coopérative Avicole du Québec. Léo Le-Sieur et son ensemble.

LE CHOC DES IDEES

Le 18 décembre, à 8 heures du soir, sur les ondes de Radio-Canada, le Choc des Idées abordera une question qui intéresse particulièrement la classe agricole qui fournit le principal contingent des bûcherons. Le bûcheron gagne-t-il suffisamment en forêt ? M. Edgar Porter, i.f., des Forest Industries Limited, et M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C. et directeur du Service forestier de l'U.C.C., répondront à cette question. Disons en passant que la récente modification de l'ordonnance du salaire minimum des bûcherons soulève des commentaires plus ou moins satisfaits dans les milieux ouvriers.

La machinerie agricole

(suite de la page 4)

en accord avec l'économie d'une exploitation particulière...

En outre, le perfectionnement de certaines machineries a littéralement dépassé tout ce qu'on avait encore vu et il n'est pas trop surprenant de voir le cultivateur acheter ou échanger de la machinerie qui l'aidera plus efficacement dans sa tâche. Dans nombre de cas, il existe un pressant besoin de renouveler certains outils usés.

C'est à cause de ces faits et pour d'autres raisons aussi que les coopérateurs ont pressé leur Centrale, La Coopérative Fédérée, d'organiser un Service de la machinerie agricole. Les administrateurs se sont surtout appliqués à trouver une machinerie qui serait la meilleure au meilleur prix. Les démarches ont été longues et patientes, les études, sérieuses. Les deux côtés de la médaille ont été examinés à la loupe et la Fédérée a fait son choix.

Pour certaines machineries, dont le tracteur, la Fédérée a associé son nom à celui de la plus ancienne compagnie d'instruments aratoires en Amérique, la compagnie "Oliver".

Les instruments "Oliver-Fédérée" ont déjà reçu un accueil enthousiaste de la part des cultivateurs et les résultats nous indiquent que la décision de la Fédérée d'arrêter son choix sur les instruments "Oliver" a reçu l'accueil prévu.

T.-E. Boivin, agronome.



— *"Chers auditeurs, nous avons maintenant le plaisir de vous présenter notre chanteuse légère "*



M. Armand Bérubé, directeur-fondateur de la "Radiophonie rurale" à Radio-Canada, est entouré ici de ses collaborateurs. De gauche à droite : M. Marc-André Perron, réalisateur, Mlle Henriette Tremblay, assistante à la réalisation, M. Bérubé, Mlle Simone Toupin, du secrétariat. En plus de ses émissions quotidiennes, la "Radiophonie rurale" nous offre lundi soir, à 8 heures, LE CHOC DES IDEES, où la discussion porte sur les problèmes de l'agriculteur, du travailleur de la forêt et du pêcheur.

En terre ontarienne

Chute-à-Blondeau

A la réunion du 15 septembre, M. l'aumônier offrit des félicitations à la nouvelle présidente et des remerciements à la présidente sortant de charge. La présidente parla sur l'opportunité d'intéresser les jeunes filles à devenir membres de notre cercle.

Pour sujet d'étude, nous avions choisi: "Soyons les apôtres de la campagne du rosaire en famille". Il y eut ensuite démonstration d'un mannequin confectionné par Mmes Emile et Rodrigue Vachon. Nous avons discuté d'un programme pour l'année. Il fut décidé de préparer une exposition pour l'an prochain.

A la réunion du 4 octobre, Mme Emile Vachon, présidente, nous parla de l'exposition du cercle de St-Eugène, qui fut très intéressante et réussie.

La démonstration de travaux manuels comprenait un patron de couvre-pieds, par Mme E. Vachon, un couvre-pieds, piqûre de fantaisie par Mme Laurent Legault, une culotte d'enfant dans un tissu usagé, par Mme Jean Daoust.

Mlle Ada Titley fut choisie pour représenter le cercle au congrès régional. On adopta une résolution concernant l'achat de coquillages pour travaux de fantaisie.

Ada Titley, Secrétaire

Clarence Creek

A la réunion du 18 octobre, M. l'aumônier nous parla sur l'Evangile du jour. Il nous recommanda d'avoir de la charité dans toutes nos réunions et travailler dans le sens commun. Les travaux manuels comprenaient le montage d'un couvre-pieds pour être piqué par les membres dans notre salle même. Mme Jean Lalonde enseigna la manière de faire un pompon ou chou en ruban pour bonnet de bébé, etc.

Mlle Annette DAVID, secrétaire.

Verner

Notre assemblée annuelle, tenue le 8 novembre, réunit une quarantaine de membres. Mme H. Poitras dirigéa l'étude sur l'Evangile, et Mme la secrétaire, chef d'équipe, l'étude du rôle de la femme. Les problèmes religieux soulevés par la boîte aux questions furent résolus par M. l'aumônier. Mme R. Bélanger, qui fait partie du Cercle missionnaire fit une demande spéciale aux membres pour les inviter à collaborer à une partie de cartes qui aura lieu le 10 décembre au profit des missions d'Afrique.

Une proposition fut passée pour l'achat d'un poêle électrique pour les besoins du cercle.

Mme L. Brunet fut nommée directrice pour remplacer Mme O. Beaudry, démissionnaire pour raisons de santé. Le prix de présence donné par Mme V. Delcourt, fut gagné par Mme E. Beaudry. M. l'aumônier tira les conclusions en insistant su. les devoirs des mères de famille dans l'instruction de leurs enfants sur les problèmes de la vie.

La soirée se termina par une partie récréative. Mmes J. Smith et V. Delcourt, avaient préparé un sketch désopilant intitulé: "Catherine et Baptiste". Puis, en dégustant un délicieux goûter, on termina la veillée par des chants de folklore.

Mme R. SYLVESTRE, présidente.

Saint-Victor d'Alfred

Les travaux manuels présentés à la séance du 18 octobre furent les suivants: des robes pour bébé tricotées au crochet; un tablier, des mitaines, des bas tricotés, un patron de blouse.

Il y a eu une partie de cartes le 23 novembre à l'occasion de la Sainte-Catherine.

TEMPERATURE

Que dire sous cette rubrique, à ce temps-ci de l'année. Si le chroniqueur avait la "chance" de posséder une automobile, tout pourrait se résumer en un paquet de jurons. Car les routes ne paraissent pas très commodes. Il faut rouler à petite vitesse, sur des patinoires, guetter l'arrière comme l'avant, quand ce n'est pas donner un coup de pelle de temps à autre. D'autres ont eu un petit accident et doivent payer "le premier cent piastres". Belle proposition, vraiment, à l'approche des Fêtes. En certains coins, l'on doit pester contre les déneigeurs qui, ou bien n'ont pas encore la main faite, ou bien ne sont pas assez grassement payés pour travailler. Et les taxis de partout s'en donnent de toutes les façons. Et les listes d'accidentés s'allongent. Rien ne vaut une once de prudence sur les routes en hiver. Inutile d'insister plus longtemps.

Le temps qu'il fait ? Tout à fait normal et plutôt agréable. Rien que des demi-tempêtes qui nous vaudront de passer la Noël sur un beau tapis de neige. Réjouissez-nous, car cela même était devenu rare.

Il fut résolu que les membres présentent tous leurs travaux à la présidente pour qu'elle les fasse circuler.

Huguette LECLAIR, secrétaire.

Lefaivre

Le 18 octobre, Mme Arthur Bricault, présidente, nous parla de l'exposition du 29 octobre.

Mlle Rita Laviolette nous expliqua comment faire une robe et un jupon pour bébé; Mme Adélard Colle un couvre-pieds en discutant la manière de le piquer,

Le cercle est heureux de posséder, par l'entremise de Mgr Croteau, la bénédiction écrite de Sa Sainteté le Pape, pour les membres du cercle de Lefaivre. Deux membres nouveaux, et une visiteuse, Mme Gérard Rose, prirent part à la réunion.

Mme A. CHARTRAND, secrétaire.

AVIS

Aux détenteurs de polices d'assurance-automobile

Plusieurs cultivateurs remisent leurs automobiles ou camions pour l'hiver. Tous voudront bénéficier des ristournes que la Société accorde pour cette période. Le remisage d'hiver est sujet à des règlements que tous nos assurés ont intérêt à connaître et à suivre.

1°) La période de remisage ne doit pas commencer avant le premier novembre. Même si l'assuré cesse de se servir de son véhicule avant cette date, la ristourne est calculée à compter du premier novembre.

2°) **Le délai maximum accordé pour avertir la Société du remisage est de sept jours.** Tout assuré qui négligera d'avertir à temps s'exposera à perdre une partie de sa ristourne.

3°) Pour suspendre une police, la Société doit avoir dans son dossier **un écrit signé par l'assuré lui-même,** c'est-à-dire une lettre adressée par l'assuré à la Société ou encore une formule de remisage remplie par le propagandiste et signée par l'assuré.

4°) Pour que l'assuré ait droit à une ristourne, la police doit être suspendue pendant au moins soixante jours consécutifs après le premier novembre et avant le premier mai.

5°) Les ristournes de remisage ne sont pas accordées pour des polices assurant des tracteurs.

6°) La suspension pour remisage d'hiver n'annule pas l'assurance contre l'incendie et le vol.

7°) Pour faire remettre la police en vigueur, il faut avertir la Société dans les sept jours qui suivent la fin du remisage.

8°) La ristourne de remisage sera déduite de la prime de renouvellement suivante, ou payée par chèque si la police est renouvelée entre le premier janvier et la fin de la période de remisage.

La Société Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C.

AIGUISAGE

35c AIGUISAGE set garanti. Carabine Enfield 303-6 coups, rég. $75, donnée au sort tous les mois aux clients — GRATIS, secrets comment prendre 100 renards, 15 chevreuils, 100 rats-musqué par semaine. L'Association vous montre à trapper et achète vos fourrures. Renards, 50c à $12 — Vison, $1 à $50 — Belettes, 10c à $4. Demandez liste. **L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, La Baie, Yamaska, P.Q.**

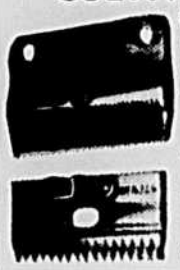
AIGUISONS lames de tondeuses toutes marques, 60c la paire. Satisfaction garantie. SPECIALITE : Réparation des tondeuses électriques. **ARMAND PRECOURT & FILS, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.**

SERVICE D'AIGUISAGE. Lames de tondeuses toutes marques aiguisées à 60c la paire. Réparons têtes défectueuses, vendons accessoires. Travail garanti. **ERNEST BOISVERT, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.**

AIGUISONS — REPARONS lames tondeuse (clippers) pour vaches, moutons, barbier, etc., prix 35c le set sur meule d'émeri, 75c le set à l'huile. Satisfaction, ouvrage garanti. Ne brise pas les lames, réparons, vendons tous accessoires. Service rapide. Adresse : **AIGUISERIE CANADIENNE LIMITEE, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.**

AIGUISONS — REPARONS lames de tondeuses (clippers) toutes marques, prix 75c le set, notre spécialité. Satisfaction garantie à chaque set. Vendons tout accessoires. Service rapide. Adressez : **HECTOR FONTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P.Q.**

CULTIVATEURS



Confiez-nous l'aiguisage de lames de tondeuses à vaches, moutons, de barbiers, etc. Prix 45c la paire. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Essayez-nous. Nous offrons en vente le clipper électrique OSTER pour tondre vaches, chevaux et autres animaux. Prix : $29.50 complet. GARANTIE d'un an. Réparons tondeuses brisées ou défectueuses. Vendons tout accessoire . Adressez :

L'USINE D'AIGUISAGE STEWART
Dépt 104, Pierreville, Co. Yamaska, Qué.

AIGUISONS lames tondeuses de toutes marques. Coupent comme neuves. A l'huile 50c, sur émeri 35c. Réparons tous clippers défectueux. Ouvrage garanti, service rapide. S'adresser à **L'USINE D'AIGUISAGE PROVINCIAL, Dépt 3, Pierreville, Yamaska, P.Q.**

ATTENTION cultivateurs ! Nous aiguisons lames, tondeuse de toutes marques. A l'huile, 50c set. Emeri, 35c set. Réparons tête de clipper défectueuse, aiguisons ciseaux 15c, couteaux moulin à viande 50c, rasoir 50c. Prompt service. Ouvrage garanti ou argent remis. **L'AIGUISAGE CLIPPER MEILLEUR, Dépt 2, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.**

AIGUISAGE de clippers toutes sortes, à l'huile et au carborundum garanti. Coupe très durable, comme neuve, prix 75c set. Aussi frais de retour. A vendre lames neuves, tondeuses électriques. Adressez : **LA CIE D'AIGUISAGE, St-Ours, Co. Richelieu, P.Q.**

ATTENTION CULTIVATEURS ! Aiguisons lames, clippers toutes marques. 50c à l'huile et 35c sur émeri. Ouvrage garanti. Essayez-nous, réparons clippers défectueux ou brisés. Adressez-vous à **L'USINE D'AIGUISAGE DRUMMOND, 103 St-Adolphe, St-Joseph, Drummondville, P.Q.**

AIGUISONS lames clippers pour vaches, moutons, barbiers, .35c set. Ouvrage garanti, retourné en 24 heures. Vendons accessoires, garanti tondre votre troupeau. **L'Usine d'Aiguisage Stewart, Dépt. E, 232 Prince, Sorel.**

NOUS AIGUISONS lames clippers pour vaches, moutons, barbiers, aiguisées sur machines perfectionnées dernier modèles, .35c set. Garantie pour tondre votre troupeau. Réparons, vendons accessoires, cuippers. Adressez: **L'Usine Stewart, Dépt. A, 232 Prince, Sorel.**

AIGUISONS lames clippers pour vaches, moutons, barbiers. 35c set. Ouvrage garanti retourné en 24 heures. **L'USINE STEWART, Dépt D. 230, rue Prince, Sorel, P.Q.**

AIGUISONS lames clippers, vaches, moutons, barbiers, 35c set. Ouvrage garanti. Réparage clippers électriques. **L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dépt G., 230, Prince, Sorel, P.Q.**

SERVICE DU MEME JOUR. Aigusons, réparons lames, clippers pour vaches, moutons, barbiers. 35c set. Ouvrage garanti retourné par malle en 24 heures. **GEORGES-EMILE MONDOU, 230, rue Prince, Sorel, P.Q.**

AIGUISONS lames de tondeuses (clippers) toutes marques, prix 75c le set, notre spécialité. Satisfaction garantie pour chaque set. Service rapide. **Réal BEAUDOIN, LA BAIE r. no 2, Cté Yamaska.**

AIGUISONS lames clippers, vaches, moutons, barbier, 35c set. Ouvrage garanti ou argent remis. Retourné en 24 heures. **Aiguiserie STEWART, Dépt E., 232 rue Prince, Sorel, Qué.**

AIGUISONS lames clippers pour vaches, moutons, barbiers, 30c set. Ouvrage garanti livré en 24 heures. **Jocelyn CAYA, (aiguiseur), 230 rue Prince, Sorel, Qué.**

NOUS AIGUISONS lames clippers, vaches, moutons, barbiers, 35c set. Ouvrage garanti ou argent remis. **L'USINE AIGUISAGE SAUREL, 230 rue Prince, Sorel, Qué.**



Les petites annonces

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES. LA TERRE DE CHEZ NOUS,
515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

DIVERS

NOUS ACHETONS DES POCHES

AVEZ-VOUS DES POCHES DE JUTE OU COTON A VENDRE ? DEMANDEZ NOS PRIX.

PROVINCIAL BAG CO.

4376 St-Dominique, Montréal

AIGUISAGE

MESSIEURS LES CULTIVATEURS !... Confiez-nous vos plaques de "CLIPPERS" de toutes marques, aiguisage à l'huile, 75c le set. Ouvrage garanti. Commandes C.O.D. acceptées. S'adresser à **EMILE BOLDUC, barbier, Château de Blois, Trois-Rivières, P.Q.**

AUBAINE CULTIVATEURS! Confiez-nous votre aiguisage lames, clippers, vaches, moutons, barbiers, 35c. Avec chaque set nous donnons un joli cadeau. Ouvrage garanti. **L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dépt B-230, rue Prince, Sorel.**

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES! Faites $50 à $75 par semaine, vendez à domicile les produits **BERUBE** Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc. GROS PROFIT. Expérience pas nécessaire Territoire de votre choix. Ecrire à **LOUIS BERUBE, Saint-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.**

VENDEURS DEMANDES pour la distribution de 250 nécessités domestiques garanties. Peu de capital requis. Bons territoires dans EAST ANGUS et COOKSHIRE ainsi que dans les comtés BELLECHASSE, MISSISQUOI, CHATEAUGUAY, MATAPEDIA, CHARLEVOIX. Ecrire à **PRODUITS FAMILEX, 1600, rue Delorimier, Motnréal.**

AGENTS pour la vente de vêtements sur mesures, de la manufacture directement au client. Commissions élevées, occasion splendide. Veuillez écrire pour nos échantillons et instructions. **FENWICK Tailoring Company, Dépt. T., B.P. 218, Montréal.**

AIGUISONS LAMES CLIPPERS d'animaux, barbiers, etc., 30c. AIGUISAGE à l'huile sur machine spéciale, 75c set. Moulin à viande, ciseaux, 25c. SATISFACTION GARANTIE. Prompt service par malle. Ajustons clippers défectueux. REPARONS — VENDONS clippers électriques, à manivelle, accessoires, coupe-cornes à bétail, harnais, moteurs, laveuses, radio, etc. Adressez-vous à **L'USINE D'AIGUISAGE DU CULTIVATEUR, 1732, rue Visitation, Montréal.**

ANIMAUX A VENDRE

CHIENS COLLIES X ST-BERNARD, mâles $6, femelles $3, chiens policiers et collies même prix. Femelle collie pleine $5. Chienne de garde $8. Réponse enveloppe timbrée. **Thos. PETTEM, Lyn, Ont.**

A VENDRE: Six verrats Yorkshires enregistrés, classés **XXX**, prêts pour le service. Prix $65.00. S'adresser à **GEORGES CADIEUX, Beloeil, Ruisseau Nord, Co. Verchères, Qué. Tél. No 622.**

CHEVAUX

100 TETES CHEVAUX CROISES, pesant de 800 à 2,000 livres, convenables pour la voiture, la ferme, la livraison et le bois. 100 étalons pur sang de races Percheronne, Belge, Clydesdale, Canadienne, Hackney et Carrossier français. 300 juments des races mentionnées plus haut. La majorité de ces chevaux sont parmi les meilleurs étalons au Canada, comprenant Grand Champion à Toronto, Ottawa, Québec, Lachute et Ormstown, tels Jason, Enchanteur, Sir Don Waterloo Dan, Kemptville Jay Farceur, Arnoldwold Dockster, Rock Creek, Landmark Renown, Dolin et Dyoma de Cap Rouge. Les étalons de trois ans et plus sont tous classés A et B et l'acheteur peut obtenir un octroi d'achat du Gouvernement provincial de $100 à $150. Les juments pur sang sont qualifiées pour un octroi provincial jusqu'à $40 chacune. Si vous désirez acheter, écrivez pour détails et nous enverrons ontre représentant le plus proche vous voir. **FFERME ARNOLD, Limitée, Grenville, Qué.**

ANIMAUX A VENDRE

DERNIERE CHANCE ! Continuons à sacrifier aux cultivateurs seulement, pour annoncer, la balance de 200 jeunes Collies de race pure. Envoyez dix sous pour détails complets. **ROLAND UILON, Rigaud, Qué.**

PORCS YORKSHIRE, prêts pour le service, classé **XXX**, provenant de lignée de l'Ile du Prince-Edouard, à vendre pour cause de consanguinité mâle. Yorkshire de 3 ans importé de l'Ile du Prince-Edouard garanti sous tous rapports. S'adresser à **H. CHARPENTIER, Clairvaux, Bagot, Qué.**

VERRATS et TRUIES Yorkshire enregistrés, classés **XXX**, même lignée de porcs qui ont remporté le championnat à la foire de Sherbrooke 1950. **GEORGES RICARD, St-Michel, Napierville, Qué., Tél. : St-Remi 308 sonnez 2.**

ARBRES FRUITIERS

VU la demande de plus en plus considérable de nos arbres fruitiers. Commandes dès maintenant: Pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers des mieux connus. Pommiers cultivés et acclimatés du Québec. Variétés résistantes et productives, donnent des pommes savoureuses et des plus colorées. Demandez liste de prix. S'adresser: **PEPINIERE EDOUARD BOULAIS, St-Jean-Baptiste, Co. Rouville, P.Q.**

A VENDRE

CARRIOLE A VENDRE, avec attelage, sonnants, robe de carriole en parfait ordre. Pour informations, s'adresser à **VICTOR CHAGNON, Verchères, Hautes-Terres-Noires, Qué. Tél. 604-s-2-2.**

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99 CHACUN.

PREMIERE QUALITE, grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulevés, bien tissés, dans toutes les couleurs pastel. $4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouverts de chenille avec dessin de fleurs $7.50 chacun. Envoyé C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfaits. **HANDICRAFT DISTRIBUTEURS 2095 rue Bleury, Montréal.**

A VENDRE

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT $2.75

3 LBS, longueurs de ½ à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes, Spuns, Soies, Cotons, etc., qui vous émerveilleront. 5 vgs d'élastique gratuit. Commande d'échantillon d'une lb, $1.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à **SEARS, Dépt T, 5486, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.**

TANNAGE POUR CLIENTELE

PEAUX chevaux, vaches pour robes, peaux mouton, peaux chevreuil pour rugs, cuir, peaux d'ours, renard, chat sauvage, lapins. S'adresser à **J. T. GALARNEAU, Tanneur, St-Timothée, Qué.**

PANTALON MOLLETON $5.85 FRIEZE $4.35

Tout laine, couleur aviateur, brun, bleu marine; serge grise, $5.45, Dovertweed bleu, brun, $5.30; Pantalon coton, $4.35 et $3.55; Chemises sport flanelle, $2.40, gabardine bleue, jaune, grise, $2.65. Dépôt $1, balance C.O.D. Si payé d'avance aucun frais de poste. **Rose Textiles, 62 Mont-Royal est, Montréal.**

MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS, 2 lbs 90c

Aussi morceaux de laine unie, 2 lbs $1.30, morceaux de worsted, 2 lbs $1.40, morceaux de doublure piquée, 2 lbs $1, morceaux de rayonne et soie, 2 lbs 90c. Coupons de lainages pour manteaux, 2-4 verges $1.80 lb. Marquisette pour rideaux, crème et différentes couleurs avec points, 33c la verge. Coton jaune pour draps de lit, $1.20. Si payé d'avance, pas de frais de poste. **Rose Textiles, 62 Mont-Royal est, Montréal.**

MAGASIN DES COUPONS

AYONS un grand assortiment de coupons de toute première qualité en mains à des prix excessivement bas. Venez nous voir ou écrivez-nous pour avoir notre liste de prix gratis. **ASSOCIATED CONVERTERS, INC. 4103, boulevard St-Laurent. Montréal. Montréal, Qué.**

A VENDRE

MAISON A VENDRE à Verchères, cottage en brique dans village, sur route nationale, du côté du fleuve, occupation immédiate. **A. GUERTIN, Verchères, Qué. Tél. 19.**

CADEAUX — CADEAUX

GILETS D'ENFANTS, en laine, $1.59; gilets d'hommes et dames, $2.59, légèrement irréguliers. **Mme I. SCHAEFER ENR., Boîte 163, Drummondville, Qué.**

PALETOTS D'HIVER, $3.95 2 pour $7.50

VERITABLES paletots de l'armée ou de l'aviation, neufs et usagés, garantis en excellente condition. Bleu aviation ou teints en brun ou noir. Tuniques de l'armée, $2.95, deux pour $5.50. Livraison immédiate collect. **SEARS, Dépt T, 5386 rue St-Urbain, Montréal.**

SURPLUS DE L'ARMEE

GROS PALETOTS kaki de l'armée, garantis comme neufs, $2.95. Uniformes bleus aviateur, neufs en gros melton épais. Pantalon grandeur de ceinture 30 à 42, $6.50 — Tuniques, petites, moyennes, grandes, $6.50. Claques de chantiers, hausse en cuir et pied en caoutchouc, en très bonne condition. Pointures: 9, 10, 11. Prix $3. **Louis-G. VIGNEAULT, 136 rue Cockburn, Drummondville, Qué.**

SACS — BARILS ET DRUMS

SACS de sucre non lavés 23c chacun. lavés, 27c chacun. TONNES de mélasse, $2.75 chacune. DRUMS propres, $5.50 chacun. C.O.D. acceptés. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser a **JOS LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.**

PALETOT DE FOURRURE (CAPOT), en loutre, grandeur 40, bonne condition, idéal pour charretier, prix avantageux à $80. S'adresser à 3466 Boulevard Décarie, Montréal. Tél. : ELwood 6305.

DIVERS

COUPONS AU BALLOT

CREPE, broadcloth, toile, Spun, fil, coton, soie, taffetas, gabardine, etc., ½ à 2 vgs. BALLOT de 10 lbs $7.50. Commandez par malle de **MAGASIN DES COUPONS, St-Zacharie, P.Q.**

A VENDRE paille pressée, $12 la tonne. S'adresser à **JOSEPH BOUTIN, Plessisville, Mégantic, Qué.**

BRACELET, pendentif, boucles d'oreilles, bague en pierre du Rhin, ensemble $1.69. Garantie remboursement. **Bijoutier MONDOU, 230A, rue Prince, Sorel.**

A VENDRE, bois franc pour plancher. Incubateur électrique Jamesway, capacité 6,000 oeufs, prix $300. Adressez : **Rhéal GRATTON, Wendover, Ont.**

SACS de sucre en coton non lavés, 23c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, 27c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. **LES AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31 Station R., Montréal 10.**

DIVERS

GARÇONS ET FILLES — Faites-vous des amis par la correspondance. Informations gratuites. Postez nom, adresse et timbres à **NOSMAS AGENCIES, Boite 14A, Upton, Qué.**

MIEL BLANC No 1, 25c la livre, ambré, 18c en contenants de 70 livres. En empaquetages plus petits, coût des contenants en plus, en carton, verre ou métal. Prix spéciaux pour 1000 lbs. **J. B. MONTAMBEAULT, Miel, Abeilles, Matériel apicole, Batiscan, Qué. Tél. 49.**

HORLOGER, maison d'expérience établie depuis 1920. Montres nettoyées, $1, ressorts posés $1. Satisfaction garantie, je ne charge des frais pour le retour par la poste. **Albéric GARCEAU, 1062 St-Prosper, Trois-Rivières, Qué**

CHANSONS à vendred à 5c. Demandez série de 100 chansons pour $1.00 ainsi que nos listes. **NOVELTY DEALERS, St-Zacharie, Qué.**

FUMEURS ! Arrêtez de fumer la cigarette grâce aux capsules "Anti-Nico" inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions $2.00. Expédié C.O.D. si désiré. **RALCO'S, Casier 183, St-Hyacinthe, P.Q.**

FOURRURES BRUTES

JUSQU'A $60 POUR VISON (SAUVAGE) — BELETTE ET RAT MUSQUE $4 — CASTOR ET LOUTRE $40 — ECUREUIL 50c — RENARD ROUGE $7.

Demande énorme pour toutes fourrures de Québec. Liste de prix complète sur demande. Profitez du service supérieur que nous offrons — pour votre convenance nous avons un bureau de réception à Montréal où vous pouvez expédier sans permis ou autres restrictions. Sans égards à l'endroit ou à celui à qui vous avez expédié, nous sommes confiants que SHUBERT peut vous payer plus pour vos fourrures que vous pouvez obtenir partout ailleurs. Permettez-nous de vous le prouver — expédiez une quantité d'essai IMMEDIATEMENT — AUJOURD'HUI ! **Dépt 50, A. B. SHUBERT Co., Winnipeg.** Expédiez au bureau de réception, **MONTREAL.**

TRAPPEURS, CULTIVATEURS, capturez 100 renards, rats-musqués, écureuils, par semaine avec (GANG-SET). Secret gratis sur demande. Carabine 303-Enfield, tirée mensuellement au sort entre les clients, modèle Sporter. Vison jusqu'à $50, belette jusqu'à $5, écureuil jusqu'à .65. L'on vous montre à trapper et payons les plus hauts prix. Expédiez aujourd'hui et demandez liste. **L'Association des Trappeurs, La Baie, Yamaska, Qué.**

INSTRUCTION

ANGLAIS, français, arithmétique appris facilement par correspondance à tout âge, durant loisirs. Ecrivez **Département 129, Casier 191, St-Hyacinthe, Qué.**

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez. **COURS MODERNES PRATIQUES ENRG. Casier 5. Saint-Hyacinthe, Qué.**

MACHINES AGRICOLES

CHANCE EXCEPTIONNELLE pour cultivateur intéressé à l'ensilage du fourrage vert. Coupe-fourrage "Clipper" à souffleur Massey-Harris, aiguiseur de couteaux, dispositif blé-d'Inde, commandé par tracteur et un souffleur à fourrage nouveau modèle. Machines neuves valant $2170. Généreux escompte plus escompte spécial pour prompt acheteur. Aussi tracteur 30 Massey-Harris tricycle, usage 2 ans, bonne condition, $1200. Faites offre. Ecrivez à : **C.-A. DESCHENES, 3480 rue Durocher, Montréal. Tél. LAncaster 0918.**

WAGONS de ferme neufs "Otaco" tout acier, roues pour pneus 600 x 16 Timken Bearings — capacité 8000 lbs, $110 sans pneus. S'adresser à **ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.**

CHAINES À TRACTEUR incomparables, traction, durée; pour ferme, chantier, transport. Echantillon (poste 75c), mentionnez grandeur désirée. **GERARD DARAGON, Thurso, Qué.**

POUR TRAYEUSES, écrémeuses, pompes, ventilateurs, tondeuses, abreuvoirs, installations d'étables, refroidisseurs à lait, réfrigérateurs, lessiveuses, voyez ou écrivez à **GERARD DARAGON, Thurso, comté Papineau, Qué.**

CHAUDIERES TRAYEUSES de toutes marques, complètes avec pulsateurs, etc., $35.00 et moins. Aussi trayeuses Carrosse Choore Boy avec moteur, prête à fonctionner, $75.00. S'adresser à **OVIDE BROUILLET, L'Assomption, Co. L'Assomption, P.Q.**

TRACTEUR FORD

TRACTEURS neufs et usagés pour livraison immédiate. S'adresser au **GARAGE MAUGER, Contrecoeur, Co. Verchères, P.Q.**

PELLE CHARGEUSE hydraulique avant pour tout tracteur. Manipule aisément terre, fumier, neige. Indispensable sur la ferme. Satisfaction garantie, $200 et plus. "SCRAPER" pour Ford et Ferguson, spécial $75. Reversible $85. **ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.**

ON DEMANDE

AIDE-FERMIER célibataire de 17 à 25 ans, sachant traire les vaches, etc., travail à l'année, références exigées, $15 par semaine, logé, nourri, lavé. S'adresser à : **l'Econome, Couvent Jésus-Marie, 2047 Chemin St-Louis, Québec.**

ON DEMANDE à acheter fer fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. **QUEBEC ENTREPOT ENRG. 215, rue Dorchester, Québec, P.Q.**

ON DEMANDE à acheter poules et gros poulets bien engraissés, spécialement des chapons. POSTE DE CLASSIFICATION. Abattage sur appointement. **SALAISON ARSENAULT, 1061, rue de l'Eglise, Verdun, P. Q.**

PHOTOGRAPHIES

PHOTOS FINIES PARCHEMIN SUR PAPIER VELOX. Films développés, imprimés, 25c. IMPRESSION 3c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga. Dépt D., Montréal**



CALENDRIERS avec photos personnelles ! Envoyez-nous votre négatif favori et nous l'agrandirons sur des jolis calendriers 1951. Font des cadeaux utiles et très attrayants ! **Prix 55c chacun, ou 3 pour $1.35.** Coloriés à l'huile 40c chacun de plus. **Cartes de Noël avec photographie faite de votre négatif : $1.25 la douz enveloppes comprises.**

Gratis ! Avec chaque commande de 50c un coupon pouvant servir pour agrandissement colorié et encadré !

PHOTO COMMERCIALE
Dépt "U" Outremont, Montréal

(Suite à la page 21)

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 20)

PHOTOGRAPHIES :

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur, 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. **STUDIO RAPIDE, Dépt "C.N.". Station E., Montréal.**

AMATEURS

FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs, 3c. GRATIS, agrandissement carte postale avec commande de 24c ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. JEAN ST-JACQUES, Case 145. Station Delorimier. Montréal.

POUSSINS - POULETTES

ATTENTION AVICULTEURS, ne prenez pas de chance, achetez vos poussins et dindonneaux d'un couvoir certifié et approuvé. Nous faisons affaires dans 7 des 10 provinces du Canada. Demandez nos listes de prix. **Couvoir Coopératif Certifié de Batiscan, comté Champlain, Qué.**

COMMANDEZ dès maintenant nos poussins Leghorns Blancs ou Light Sussex. Une éclosion chaque semaine. Nous n'incluons que les oeufs pondus sur notre ferme. **COUVOIR "CERTIFIE" BOIRE & FRERE, ferme avicole Drummond, Wickham, P.Q.**

COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE

AVEZ-VOUS BESOIN de bons poussins de race lourde? Deux races Hybrides, New-Hampshire X L. Sussex et New-Hampshire X Roch Barré. Ces deux croisements sont excellents pour poulets à griller au prix de $14 le cent. Notre COUVOIR est en opération toute l'année. Confiez vos commandes avec confiance au **COUVOIR MODELE D'ARTHABASKA, Co. Arthabaska, P. Q.**

COUVOIR CERTIFIE Benoit Castonguay, aviculteur, capacité 21,600 oeufs, aucun réacteur. Poussins d'un jour P.R.B. et hybrides, provenant tous de mâles R.O.P. Poulettes en élevage jusqu'à 6 semaines. Spécialité: Dindonneaux d'un jour, d'une et de deux semaines, races bronzée et broadbrested. Prix sur demande. **Benoit Castonguay, prop., Yamachiche, Co. St-Maurice, Qué. Tél. 82M.**

ACHETEURS de poussins naissants. En achetant vos poussins 1951 maintenant, vous aurez la garantie d'une date de livraison ainsi qu'un escompte pour commandes données à bonne heure. Tous nos reproducteurs sont bagués du gouvernement et soumis au teste de la pullorose. Demandez notre catalogue 1951, notre liste de prix ainsi que notre livret intitulé: "Comment élever de meilleures volailles". **MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.**

PLUS GROSSE RACE de dinde broadbrested bronzé et de Beltsville de plus en plus populaire pour la famille. Dindonneaux blancs et oeufs à vendre, de reproducteurs éprouvés contre la pullorose et bagués par le gouvernement. Circulaire gratis. **Kelterborn Turkey Farm, Milverton, Ont.**

LLOYD MUSSEHL, Elmwood, Ont. nous écrit: — "Nos poussins issus de R.O.P. New Hamp. ont survécu dans la proportion de 100%. Je n'ai jamais vu d'oiseaux s'emplumer et se développer si rapidement. Les poulettes ont commencé à pondre à 4 mois ¾, elles donnaient 50% à 5 mois ½, présentement 80%. Les cochets se sont emplumés et se sont développés rapidement." Vous pouvez obtenir les mêmes résultats en achetant des poussins Tweddle issus de R.O.P. Aussi dindonneaux. Poulettes plus âgées. Demandez notre liste de prix pour livraisons hâtives. Catalogue. **TEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.**

POUSSINS - POULETTES

PLUS de 14 millions de canadiens par année, ajoutant 25,000 par mois récemment, 285,000 durant l'année passée, se sont lancés dans l'élevage des poussins. Nombre toujours croissant, occupation continue, prix élevés rivalisant avec les prix de la nourriture, forte demande d'oeufs et de volailles en prévision. Nous vous conseillons fortement de débuter à bonne heure avec les poussins BRAY. Informations en français, si désiré. Avez-vous considéré les possibilités de profits dans l'élevage du poulet à griller. **FRED W. BRAY LIMITED, 122 John Street North, Hamilton, Ont.**

A VENDRE — Poussins d'un jour Light Sussex purs, aussi L.S. X Rhode Island. **COUVOIR de SCOTT, Co. Dorchester Joseph Grégoire, prop.**

POUSSINS D'UN JOUR et en croissance SUPERIOR. Gros Leghorn blancs, Rock barrés, Hampshire Sussex, Rhode Island rouges, Rock blancs, Black Giants, Hybrides, viabilité garantie, escompte pour commandes hâtives. Catalogue de prix gratis. **SUPERIOR HATCHERY, Linwood, Ont.**

"POUSSINS CHANTECLER"

LE CHANTECLER est une race canadienne, de gros poids et pondeuse de gros oeufs de couleur crème. Aucun réacteur dans notre troupeau depuis 3 ans. Notre poule est particulièrement adaptée à notre climat à cause de ses caractéristiques de crête et de plumage. Nous offrons en vente trois catégories de poussins: Poussins certifiés R.O.P. — Poussins certifiés engendrés R.O.P. — Poussins certifiés. Demandez notre liste de prix. **REGISSEUR DE LA BASSECOUR, La Trappe d'Oka, P.Q.**

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO., Dépt 200. Preston. Ont.**

ETES-VOUS CREVES? Nouveaux lève-poids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.**

REMEDES



PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Thos-Ls GIRARD, specialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.**

EMPLOYEZ MIXTURE YOR. Merveilleux remède cotnre souffle, toux, gourme, des chevaux. Soulagement complet garanti au premier traitement. Prix $1.00. Adressez : **YOR CHEMICAL, Est-COURT, P.Q.**

TERRE A VENDRE

TERRE A VENDRE avec bons bâtiments, eau courante, route entretenue l'hiver, avec ou sans roulant, à prix de réelle aubaine. **ALFRED FRANCISCO, L'Annonciation, Qué.**

Pommes danoises

D'après un rapport publié dans les journaux danois, 20,000 caisses de pommes doivent être exportées au Brésil par un navire norvégien réfrigéré.

Billet . . .

(Suite de la page 2)

sai. Farm Journal *va jusqu'à prétendre que "c'est peut-être le premier coup de canon d'une révolution qui ébranlera l'industrie laitière du haut en bas, jusqu'au petit banc des vaches!" Et il ajoute : "Et tout cela sera pour le mieux". A qui le dit-il?... Et il y aurait d'autres canons bien chargés aussi comme le lait concentré congelé, le lait entier en conserve et le lait en poudre amélioré.*

Lors de la dernière conférence agricole fédérale-provinciale, à Ottawa, notre sous-ministre de l'Agriculture, M. Trépanier, terminait une de ses allocutions en priant les autorités de chaque gouvernement représenté de faire tout en leur possible pour transformer et rendre plus efficace toute la machine de la production laitière. Le mot m'a un peu surpris, alors, mais j'en entrevois maintenant toute la signification en regard de possibilités que je viens de décrire. Cela peut vouloir dire : chercher le moyen de faire produire plus de lait par les cultivateurs et à meilleur compte, tout en permettant aux consommateurs d'en acheter plus et du meilleur, et à des prix raisonnables. Ce qui nous paraît bien possible, maintenant, si toutes ces autorités daignaient prendre le plus court chemin et observer de très près les développements intéressants qu'on nous promet outre-frontière.

Léon NITROF

Avez-vous lu ça ?

(suite de la page 22)

trouve quelques articles très à point: "L'effet de l'alimentation sur les caractéristiques des carcasses de porc à bacon", par le Rr E.-W. Crampton, du Collège MacDonald; "L'enregistrement des reproducteurs porcins au livre d'élite", par M. J.-P. Fleury, chargé du Service de la Production du ministère fédéral de l'Agriculture à Montréal: "La classification des porcs de marché", par M. J.-A. Marcoux, en charge du bureau du Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture à Montréal. Très souvent, la question de classification des porcs est un sujet de discussion et l'article de M. Marcoux en est certainement un des plus à point pour ce qui concerne tous les détails se rapportant à la classification des porcs de marché.

Devrais-je mentionner ce que j'ai écrit? Voici: L'hypoderme du boeuf et les vers nodulaires des moutons", "L'expédition des animaux de boucherie", et un troisième sur les marchés à bestiaux.

Pour compléter cette série d'articles, M. E.-S. Manning, secrétaire du conseil d'expansion Industriel des Salaisons du Canada, présente une belle étude sur la nécessité, le rôle et le travail des maisons de salaisons, dans un article intitulé: "L'industrie canadienne de la salaison".

Seulement à lire les titres des différents travaux présentés dans cette revue, on a immédiatement l'assurance d'y trouver une foule de renseignements des plus instructifs et des plus utiles. Vous désirez en recevoir une copie? Comme d'habitude, adressez-vous à mon bureau — 316, rue Bridge, Montréal (22) — il me reste une centaine de copies qu'il me fera plaisir de faire parvenir aux premiers qui en feront la demande.

La situation agricole...

(Suite de la page 9)

nos patates de 1950. Et il se peut aussi que les Etats-Unis offrent leurs patates à un prix inférieur, nous rendant la concurrence plus dure sur nos autres marchés. Les Etats-Unis s'attendent à ce que leur récolte de 1951 dépasse leurs besoins. Dans ces conditions, le marché américain ne sera pas plus intéressant pour la récolte canadienne de 1951. En conséquence, si la production de 1951 se maintient au niveau de 1950, au Canada, on peut s'attendre à une baisse des prix.

Légumes frais.— L'augmentation de la production en 1950 a amené une baisse des prix d'octobre 1950 par rapport à octobre 1949. Les Etats-Unis prévoient une hausse des prix des légumes en 1951. Cela influencera la tendance des prix au Canada.

Conserves.— Les prévisions pour la vente des pois en boîtes sont meilleures que pour le blé-d'Inde. La récolte de tomates ayant été faible, les prix auront tendance à monter. On pourra en exporter des quantités considérables aux Etats-Unis durant la saison 1950-1951.

Les récoltes industrielles

La situation actuelle des récoltes de graines oléagineuses est passablement différente de ce qu'elle était il y a un an. Le Canada a commencé l'année 1950 avec des stocks considérables de graine de lin, de tournesol et de fève soya. Sauf pour la fève soya, la situation est loin d'être la même à la fin de 1951. Les stocks de graine de lin sont disparus; on estime la production de la graine de tournesol à un tiers de ce qu'elle était l'année précédente et la graine de chanvre a littéralement été abandonnée comme récolte-argent.

La récolte de fèves séchées fut en baisse en 1950 et de qualité inférieure. On considère que la production se maintiendra au même niveau en 1951.

La production des pois séchés a diminué considérablement depuis la fin de la guerre, de même la consommation au pays et à l'étranger. Il n'y aura guère de changement dans la production en 1951.

On croit que les prix du maïs à grain seront relativement avantageux en 1951. Ils sont déterminés par les prix payés pour ce produit aux Etats-Unis.

On note une augmentation considérable dans la production de la betterave à sucre. Un million de tonnes de betteraves devraient donner environ 150,000 tonnes de sucre, soit 20 pour cent de la consommation canadienne. La consommation du sucre est à la hausse au Canada et devrait atteindre 815,000 tonnes en 1950, soit une augmentation de 20 pour cent par rapport à la consommation de 1949. Les rapports indiquent que le niveau actuel de la production betteravière peut être maintenu et même dépassé légèrement pour utiliser pleinement les raffineries.

Les prix de la filasse de lin se sont raffermis quelque peu aux Etats-Unis. La demande se maintiendra bonne et l'on s'attend que les prix montent légèrement. On favorise une augmentation de la superficie en 1951 s'il est possible d'obtenir la graine de semence nécessaire.

Le tabac

Les prix payés aux producteurs pour toutes les sortes de tabacs ont augmenté continuellement depuis 1939; de même les prix payés par les consommateurs. Les hausses de prix aux consommateurs sont cependant attribuables à l'augmentation des taxes d'accise et du coût de fabrication.

Le 27 octobre dernier, on a établi à 44 cents la livre le prix minimum du tabac à cigarettes cultivé en Ontario, soit 2 cents de plus qu'en 1949. Cette augmentation n'aura vraisemblablement pas d'influence sur le prix des autres tabacs.

La demande canadienne est ferme pour les tabacs à cigarettes, bien qu'elle ait fléchi quelque peu dans le cas des autres. On prévoit aussi un raffermissement de la demande pour les tabacs à cigarettes sur les marchés extérieurs. Les exportations au Royaume-Uni en 1950 atteindront 18 à 20 millions de livres; de 5 à 6 millions de livres iront à d'autres marchés extérieurs : Antilles anglaises, Europe de l'Ouest et Autralie. La demande extérieure pour le tabac burley est, par contre, stationnaire. Pour répondre à la demande domestique et extérieure, en 1951, il faudrait une récolte de 130 millions de livres de tabac à cigarettes. Quant au tabac burley, un accroissement de production ne serait pas dans l'ordre, vu que les stocks dépassent la demande. Dans ce dernier cas, on recommande plutôt de réduire la superficie à planter.

Le miel

La diminution constante dans le nombre d'apiculteurs constatée au Canada depuis 1946 sera vraisemblablement enrayée en 1951.

On estime à 30.7 millions de livres la production de miel en 1950, soit 7 pour cent au dessous de celle de 1949. Au 31 mars 1950, les stocks étaient de 7.3 millions de livres comparativement à 7.5 millions à la date correspodante de 1949. Aussi, prévoit-on une hausse des prix.

La libération du dollar canadien facilitera l'achat aux Etats-Unis de paquets d'abeilles à des prix plus abordables. On ne s'attend pas que le marché européen devienne plus avantageux pour le miel canadien.

Les semences

La production des graines de luzerne, de trèfle d'odeur et de la plupart des graminées en 1950 a dépassé celle de 1949 de sorte que les approvisionnements excèdent les besoins domestiques. Par contre, la récolte de graine de trèfle rouge et de trèfle alsike a été moindre et, dans le cas du trèfle rouge, il faudra recourir aux importations pour répondre à la demande intérieure. Les provisions de graine de mil sont abondantes de sorte que le prix a baissé de plus de la moitié depuis un an.

Les semences de céréales, de fèves, de pois et de lin acceptables pour enregistrement ou certification marquent une baisse sur l'an dernier, surtout à cause des gelées et de la mauvaise température.

Comme durant les années dernières, les Etats-Unis sont le principal débouché des excédents de senmences au Canada. Toutefois, la récolte de la plupart des graines et semences a été abondante aux Etats-Unis et les prix s'en ressentent. On fait exception pour la graine de luzerne cultivée dans les régions nordiques du Canada qui jouit d'une bonne demande.

Les produits de l'érable

La récolte des produits de l'érable en 1950 a été beaucoup plus considérable qu'en 1949 et supérieure de 15 pour cent à la moyenne de 1943-1947.

Etant donné que les perspectives d'exportation sont plutôt stables, une récolte aussi abondante signifie que le volume disponible pour le marché domestique est plus élevé, dont une forte partie encore invendue.

Si la production de 1951 se rapproche de la moyenne de 1943-1947, soit 2.6 millions de gallons (équivalent en sirop), les prix seront meilleurs qu'en 1950. Les exportations aux Etats-Unis atteindront vraisemblablement le million de gallons.

DESIRER NE SUFFIT PAS

Il faut de l'argent pour acheter une foule de petites choses que vous désirez. Vous pouvez gagner de l'argent pendant vos heures de loisir en vendant nos produits renommés de pépinière. Commission intéressante. Temps complet ou partiel.

Pépinières Luke Frères Ltée
Dépt C
159 ouest, rue Craig, Montréal

Succès des Québécois...

(Suite de la page 7)

23 exposants, 3ème prix à M. Charles-Henri Paquet, de Pont-Rouge; 5ème, à Mlle Thérèse Carrière, de L'Ascension; 7ème, M. Henri-Paul Paquet, de Pont-Rouge; 10ème, M. J.-P. Varennes, de Nominingue.

Divers

Pommes: deux premiers prix à M. E. Orr, de Dunham, pour la variété Cortland et une classe de variétés assorties.

Roses: ravissants exhibits des serres du Mont St-Bruno de Chambly.

Miel: M. Hector Girard, de St-

Miel: M. Hector Girard, de Ste-Monique de Nicolet, 2ème prix sur 32 exhibits de 12 bocaux d'une livre de miel blanc granulé et 2ème prix pour exhibits de 12 bocaux d'une livre de miel liquide (concours ouvert aux exposants d'Ontario, de Québec et des Maritimes); M. Claude Girard, du même endroit, 6ème prix sur 35 exhibits de miel extrait en bocaux d'une livre (échantillon de 12 bocaux). On sait que M. Claude Girard fut couronné Roi du Miel à l'Exposition provinciale de Québec, en septembre dernier.

Produits agricoles

Restent les produits avicoles (volailles et dindons abattus) où la Coopérative Fédérée (Abattoir de Québec-Ouest) et la Coopérative régionale de St-Damase ont présenté de magnifiques exhibits. Dans les concours interprovinciaux de volaille abattue, deux premiers prix vont aux entrées de la Fédérée pour boîtes de 12 poulets à frire, catégorie grade Spécial et catégorie "A", ainsi que deux 5ème prix pour boîtes de 12 poules nourries au lait.

Dans les classes de poulets et de chapons éviscérés, la Coopérative de St-Damase a pris un second et un troisième prix.

Il nous plaît de signaler les heureux débuts de M. Roland Pigeon, de Verchères, président de l'Association Ayrshire du Québec, qui présentait pour une première fois, sous son nom, des exhibits dans l'arène nationale. "De Verchères Gracieux" veau de plus de 6 mois mérite les honneurs de sa classe qui comprenait 20 exhibits. Ce jeune animal éligible au concours pour le championnat fit une lutte serrée au titulaire du championnat junior, Woodlea Royal "Ivanhoé", un fils du célèbre grand champion des tournois royaux 1948 et 1949, "Smithstown Ivanhoe Imp" propriété de M. J. H. Black, de Lachute, exposé par M. Erskine Roger, président de l'Ass. Ayrshire du Canada.

"De Verchères Carabin" présenté par M. Pigeon obtenait le 5e prix de 6 concurrents dans la classe des taureaux âgés. De 26 entrées dans la classe des taures senior l'exhibit Pigeon "Denise 6e" a mérité le 10e prix; "Claudia 10e", obtient le 8e prix des 25 concurrentes de la classe des génisses en 2 ans de gestation. "Duchesse 5e" un 8e prix dans le concours des vaches taries de 4 ans et plus, alignant 25 sujets.

Des 14 groupes présentés dans les troupeaux sélectionnés, le groupe Pigeon prend le 8e prix; le 6e des troupeaux d'éleveurs et la progéniture de sa vache "Duchesse 2e" remporte le 12e prix des 15 groupes jugés dans ce concours.

L'Acadie rurale

(Suite de la page 10)

M. l'abbé Calixte Richard, curé, a remercié les membres d'être venus si nombreux à cette réunion. "Vous êtes 287 membres, dit-il, et vous devriez être 500. Votre actif de $16,867 devrait s'élever à plus de $25,000, car on constate qu'il y a pas mal de gaspillage dans la paroisse. Les jeunes devraient songer à s'établir en ayant un bon montant d'argent dans leur Caisse populaire.



OU DE L'ARGENT, 30% de commission en vendant nos GRAINES DE CHOIX à 10c le GROS PAQUET. Commandez immédiatement pour $7.50 payable après la vente.

L'Union des Jardiniers Enrg.
Dépt F, 5 rue Victoria, Lévis, P.Q

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Vict. Pelchat, du service provincial de l'Industrie animale, de son bureau à 316, rue Bridge, Montréal.

A l'ouverture du marché on comptait 1,028 bêtes à cornes dont environ 150 bouvillons et taures de boucherie, 100 taureaux. Les vaches, pour le plus grand nombre, étaient de qualités commune et moyenne, 321 bêtes à cornes provenant d'Ontario, 327 du Québec et 380 des Provinces Maritimes. Pour toutes les espèces, la demande était bonne et le marché actif. Bouvillons, taures de boucherie, taureaux ainsi que vaches de qualité moyenne et choix furent vendus aux mêmes prix que ceux payés la semaine dernière, mais le prix des vaches communes et très communes(CANNERS et CUTTERS) fut plus élevé.

Les arrivages de veaux s'élevaient à 1,045 têtes, dont 91 d'Ontario, 399 du Québec et 555 des Maritimes. Les veaux de lait étaient très rares et la demande, très bonne. Quelques veaux de lait pesant 165 livres et plus touchèrent $35 le cent livres. Les veaux de champs, étant donné leur nombre et leur manque de qualité, semblaient présenter moins d'intérêt pour les acheteurs.

Les prix ont faibli de $1 et même plus. Cependant, un lot fut vendu à $22.50. Les gros veaux de 500 livres et plus, surtout lorsqu'ils sont de type laitier, même s'ils portent un bon fini, trouvent bien difficilement preneurs. Ils sont trop gros pour entrer dans la catégorie des veaux proprement dits et trop petits pour entrer dans les catégories de taures de boucherie et bouvillons. Ceux qui expédient des veaux de ce poids sont certainement exposés à avoir des désappointements.

Pour les agneaux, ils sont peu nombreux et il n'y a aucune uniformité. Les prix étaient fermes.

De nouveaux, le prix des porcs a subi une ascension pour s'établir à $31. Les truies obtiennent de $26 à $27. Dernièrement, on me demandait ce qu'était le prix des porcs "feeders" sur le marché. Lundi, j'en ai vu vendre un certain nombre pesant aux environs de 100 livres et ils furent vendus $0.26 la livre. . . . . .

En jetant un coup d'oeil sur les arrivages de porcs, j'ai constaté que plusieurs avaient mal aux pattes. Ce n'est pas lorsque les porcs sont atteints de ce mal qu'il est temps d'y penser. Il faut prévenir et, pour cela, il s'agit d'ajouter un supplément minéral à leur ration, sans oublier l'huile de foie de morue.

Porcs abattus

A —	31.00
B1 —	30.60
B2 —	30.35
B3 —	30.00
C —	29.00
D —	28.25
Légers	29.10
Lourds	28.50
Extra-lourds (196 à 215 livres)	27.00
(216 livres et plus)	27.00
Blessés (à leur valeur) demi-castrats	24.50
Truies	26.00-27.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Veaux de lait

Choix	34.00
Bons	32.00-33.00
Moyens et communs	28.00-31.00

D'après les renseignements fournis par l'Association des Agents à Commission (MONTREAL LIVESTOCK EXCHANGE) en collaboration avec le Bureau du Service provincial de l'Industrie animale. 316 rue Bridge. Montréal.

(Les sept agences à commission membres du MONTREAL LIVESTOCK EXCHANGE sont La Cooperative Canadienne du Bétail de Québec; M.-G Donovan; Ryan C. Bayne; W H. Maher Enr.; Mitchell & Beall; Emery Lauzon; Meunier et Frère).

Prix payés aux Cours à Bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles) le lundi, 11 décembre 1950.

Veaux de chaudière et d'herbe	20.00-21.00
Veaux d'un an	16.00-17.50

Agneaux du printemps

Bons agneaux	30.00
Communs et moyens	24.00-29.00
Vieux moutons	10.00-17.00

Vaches

Choix (type à boucherie	21.50-22.00
Bonnes	20.00-21.00
Moyennes	18.00-19.00
Communes	17.00-18.00
Très communes	15.00-17.00

Taures

Choix	— — — —
Bonnes	25.00
Moyennes	21.00-24.00
Communes	16.00-20.00

Taureaux

Choix (type à boucherie	23.00
Bons	21.00-22.50
Moyens	19.00-20.00
Communs	17.00-18.00

Bouvillons

Bons et choix	28.00-28.85
Moyens	24.00-27.00
Communs	19.00-23.00

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici, chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille, tel que fourni par M. Noé Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal

Montréal, le 7 décembre 1950.

Le marché des oeufs s'est montré ferme au cours de la dernière semaine accompagné d'une hausse quotidienne des prix, les offres de l'Ontario étant faibles. Les réceptions des régions avoisinantes augmentent graduellement et atteignent maintenant un volume passable, mais bien que les ventes aux détaillants ne soient pas très actives il n'existe aucun surplus, ce qui oblige les grossistes à se procurer des lots additionnels pour fournir leurs clients. Plusieurs expéditions ont été exportées au cours de la semaine, de sorte qu'il n'est rien resté sur les parquets.

Le marché des volailles abattues est ferme. Les envois de poulets et de poules sont peu abondants et comme il existe une bonne demande au détail pour toutes les classes d'oiseaux, les stocks s'écoulent bien. Le nombre des dindes abattues augmente aux points de campagne dans la province, aussi commence-t-on à en recevoir ici pour alimenter le commerce des Fêtes.

Les livraisons de volailles vivantes sont légères et elles s'acheminent sans misère vers le détail. La plupart des poulets et des poules sont d'un bon poids et de bonne qualité, bien peu sont classés dans les catégories inférieures. Il arrive quelques dindes qui sont vite achetées par les bouchers.

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 7 décembre inclusivement

CHAPONS
(au-dessus de 5 livres)

Spécial de lait	53c-56c
A de lait	52c-55c

POULETS A GRILLER
(1¾ à 2½ livres)

Spécial de lait	42c-45c
A de lait	41c-44c
B	35c-37c
C	22c-27c

POULETS ABATTUS
(au-dessus de 5 livres)

Spécial de lait	51c-54c
A de lait	50c-52c
B	39c-42c
C	29c-32c

(De 4 à 5 livres)

Spécial de lait	47c-49c
A de lait	46c-47c
B	33c-38c
C	24c-29c

(De 3 à 4 livres)

Spécial de lait	38c-41c
A de lait	37c-40c
B	30c-37c
C	21c-25c

POULES ABATTUES
(au-dessus de 5 livres)

Spécial	43c
A	41c-42c
B	38c-40c
C	23c-30c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	41c
A	39c-40c
B	36c-38c
C	21c-29c

(Moins de 4 livres)

Spécial	37c
A	33c-36c
B	30c-34c
C	13c-28c

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

DINDES
(Jusqu'à 16 livres)

Spéciale	61c
A	60c
B	56c
C	35c-37c

(16 à 20 livres)

A	55c-56c
B	51c-52c
C	35c-38c

(20 livres et plus)

A	46c-47c
B	44c-45c
C	40c

VOLAILLES VIVANTES

Poules

5 livres et plus, de bonne qualité	33c-35c
4 livres et plus	31c-32c
De qualité médiocre	26c-30c
Leghorns selon la qualité et le poids	25c-30c

Chapons

Bonne qualité, 6 livres et plus	44c-46c

Poulets

Bonne qualité,	
5 à 6 livres	43c-45c
4 à 5 livres	38c-42c
3 à 4 livres	36c-40c
Deuxième qualité selon le poids	37c-42c

Poulets de gril

2½ à 3½ livres	37c-42c

Autres

Jeunes dindes	44c-46c
Jeunes dindons	37c-40c
Oies	36c-38c
Canards	36c-37c

OEUFS

Semaine finissant le 7 décembre inclusivement

Prix de gros
Oeufs triés
(caisses gratuites)

A-Gros	62c
Moyens	57c-58c
Poulettes	50c-53c
B	49c-51c
C	44c-48c

Prix de gros
Oeufs non classés
(caisses retournées)

A-Gros	55c-59c
Moyens	50c-55c
Poulettes	45c-50c
B	45c-48c
C	39c-45c

Prix de gros aux détaillants (en vrac)

A-Gros	64c-67c
Moyens	60c-64c
Poulettes	56c-60c
B	54c-55c
C	50c-52c

Prix au détail aux consommateurs
(cartons de douzaines)

A-Gros	69c-74c
Moyens	65c-71c
Poulettes	61c-62c
B	60c-62c
C	55c-59c

DERNIERE HEURE

Prix de gros des oeufs payés lundi, le 11 décembre 1950

A-Gros	70c-71c
A-Moyens	65c
Pouletes	59c-60c
B	55c
C	47c

Prévisions sur les prix des volailles

Voici quelques commentaires au sujet des prix des volailles, tels que publiés récemment dans un communiqué de la Chaine Coopérative du Saguenay qui procède présentement à la classification de volailles sous la surveilance de M. Hamelin, classificateur du ministère fédéral de l'Agriculture. M. Hamelin estime que les prix de la volaille ayant été particulièrement élevés l'année dernière, la quantité de volaille offerte d'une extrémité à l'autre du Canada sera plus considérable qu'elle ne l'était l'année dernière. Cependant, les prix des grains s'étant accrus, l'élevage est demeuré à son niveau antérieur dans le Québec; dans la région du Saguenay et du Lac St-Jean, on y remarque une légère diminution.

Les prix payés aux Etats-Unis sont inférieurs à ceux du Canada; on importera pas, pour autant, de volaille du pays voisin, la différence des prix étant plus que compensée par les tarifs douaniers ou autres. D'ailleurs, aux Etats-Unis comme au Canada, la demande suffit à absorber la production. M. Hamelin signale une particularité de cette demande. Aux Etats-Unis, la dinde la plus demandée pèse 20 livres ou plus; au Canada, elle pèse 10 ou 15 livres — peut-être cette particularité indique-t-elle à sa manière certaine vogue, chez nos voisins, du repas de restaurant, et, chez nous, du repas de famille.

Le marché aux fruits et légumes

Les prix des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'Agriculture, Bureau des Inspecteurs, 424-A, Place Jacques-Cartier, lundi, le 11 décembre 1950.

POMMES — MacIntosh, belles, $3.00 "C" et tombées, $1.75 à $2.00; à $6.00 le baril; Fameuses, "C", $1.50 à $1.75; Wolf River et Greening belles, $2.00 le minot.
AIL — $0.15 la livre.
BETTERAVES — $0.50 à $0.75 pour 50 livres.
CAROTTES — $0.35 à $0.40 la douzaine; lavées, $0.35 à $0.50 pour 50 livres.
CHOUX — $0.35; rouges, frisés et chinois, $0.60 à $0.75 la douzaine; Bruxelles, $4. à $5.00 pour 32 pintes.
ENDIVES — belles, $0.30; inférieures, $0.20 à $0.25 la livre.
MENTHE — de serres, $1 la douzaine.
NAVETS — lavés, $0.50 à $0.60 pour 50 livres.
OIGNONS — jaunes, $0.60 à $0.75; rouges, $0.75 à $0.90 pour 50 livres.
PANAIS — lavés, $0.90 à $1 le minot.
PATATES — No 1, $0.75 à $0.90; No 2, $0.60 pour 75 livres.
PERSIL — $0.35 à $0.40; de serres, $0.50 la douzaine de paquets.
POIREAUX — gros, $0.35 à $0.40; petits, $0.25 la douzaine.
SALSIFIS — $1. la douzaine de paquets.
SARRIETTE et SAUGE — $0.40 la douzaine de paquets.
TOMATES — De serres, no 1, $2; no 2, $1.00 pour 10 livres.
ARBRES DE NOEL — Gros $4. à $10.00 la douz. suivant la grosseur.

Le prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand :

Blanches de l'Ile-du-Prince-Edouard	1.15 à 1.25
Blanches de N.-B.	1.10 à 1.15
Blanches du Québec	0.75 à 1.00

Avez-vous lu ça ?

Par Victorien Pelchat, agronome, Service de l'Industrie animale, marché à Bestiaux de Montréal.

Au printemps de 1949, la Corporation des agronomes consacrait un numéro de sa revue "Agriculture" à la production et au commerce des animaux de boucherie.

La Corporation des agronomes, le Conseil d'expansion Industriel des Salaisons du Canada et la Coopérative Fédérée ont fait une assez grande distribution de ce numéro spécial de la revue, mais il est certain qu'un grand nombre de cultivateurs ne le possèdent pas encore et, pourtant, ils pourraient y trouver des renseignements des plus utiles. De plus, à chaque semaine, nombreux sont les cultivateurs qui nous écrivent pour obtenir des renseignements soit sur la production ou le commerce des animaux de marché; si on avait en mains ce numéro spécial de la revue de la Corporation des Agronomes, je suis positif qu'on trouverait les réponses à une quantité de questions ou problèmes, sans qu'on ait besoin d'écrire.

Au premier chapitre, M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie animale, fait un très bon exposé sur le volume et la qualité de nos productions animales de marché. M. Labrecque sait l'importance de la production de bestiaux de marché et voici ce qu'il dit au tout début de son exposé: "La production des animaux de boucherie correspond à un besoin permanent tant pour les cultivateurs, à qui elle rapporte des revenus importants, que pour l'ensemble de la population, à qui elle fournit une partie fondamentale de son alimentation".

Les demandes d'achat de bovins de boucherie ou de renseignements sur cette production furent très nombreuses depuis l'été et cet automne, près de 400 taures de boucherie — croisées Hereford ou Shorthorn — ont été placées sur des fermes du Québec. Le deuxième article est certainement d'un vif intérêt pour ceux qui s'intéressent à la production des bovins de boucherie et il est écrit par M. Adrien Morin, directeur pour l'est du Canada du Conseil d'expansion des salaisons canadiennes. Cet article est intitulé: "La place des bovins de boucherie dans l'Agriculture québécoise".

Ce n'est pas tout d'avoir un troupeau de bovins de boucherie, il faut savoir exploiter ce dernier pour en retirer des revenus. M. Paul Sylvestre, agronome, chargé de la division des bovins de boucherie à la ferme expérimentale centrale à Ottawa, fait part des expériences poursuivies à la ferme expérimentale, dans un article intitulé: "Méthodes de production des bouvillons de boucherie".

Toujours dans le domaine des bovins, le professeur Toupin, de l'Institut agricole d'Oka, continue avec un article intitulé: "L'engraissement des bovins laitiers réformés". M. Paul Dionne, du Service des Marchés du ministère fééral e l'Agriculture explique ce qu'est la classification des bovins de boucherie et M. D.-J. Macmillan explique le rôle de la Société des Eleveurs de bovins de boucherie dont il est le secrétaire.

Les moutons ne sont pas négligés puisque MM. L.-H. Hamilton, X.-N. Rodrigue et H.J. Maybee traitent respectivement de la production des moutons et des agneaux de marché, de la sélection des reproducteurs ovins et de la classification des agneaux de marché.

Sur les porcs de marché, on y

(Suite à la page 21)

Apostolat jociste en...

(Suite de la page 24)

facile d'organiser l'étude de Semailles, mais je crois que la Providence nous a aidés grandement cette semaine, pas tout à fait comme on s'y attendait; car, nous étions presque découragés quand le jobber est arrivé lundi passé avec 36 nouveaux hommes pour un camp qui peut loger à peut près ce nombre.

Nous nous demandions comment nous pourrions organiser quelquchose avec un groupe aussi considérable dont nous connaissions encore personne et nous pensions en avoir encore pour 3 semaines avant que ces gens s'intéressent à nous, mais ça marché tout seul.

Car, il y en a un qui a parlé de nos idées et il y a un groupe qui s'est intéressé à nous tout de suite, et je leur ai expliqué le but des Chantiers Coopératifs et ce que l'U.C.C. faisait pour organiser les bûcherons et les cultivateurs. Il y en a 3 qui ont dit: "Il pleut aujourd'hui". "Pourquoi n'irions-nous pas voir ça?" Et ils nous ont demandé d'y aller avec eux; nous y sommes allés, et ils ont eu tous les renseignements de Raymond Harvey. Tous sont revenus enchantés et tout le camp parle de Chantiers Coopératifs et d'U.C.C. aujourd'hui.

Hier au soir, ils ont écouté un discours de l'U.B. à la radio, et ils m'ont demandé pour l'écouter. J'y suis allé et pendant que Garneau parlait, j'ai invoqué le Saint-Esprit, de m'éclairer car je savais bien que des gens aussi exploités, pas renseignés, comme les gens de Charlevoix, seraient portés à sympathiser avec un programme aussi prometteur, au point de vue économique et confort dans le bois.

Je n'ai pas eu de difficulté à leur faire comprendre ce qui n'est pas dans l'U.B.; et les exhortations de Monsieur Garneau, ont avivé le désir de s'unir dans une bonne association, à tel point qu'aujourd'hui, il en a qui parlent de s'organiser des équipes pour aller au Chantier Coopératif.

Maintenant, je vais vous parler un peu de la mentalité des gens d'ici. Quand nous sommes arrivés ici, il y avait des gens de St-Hilarion, de la Malbaie et St-Urbain. Il n'y avait pas de chef .. et tout ce que nous disions était très bien, mais ça n'allait plus loin. Ça sacrait un peu, et tout le monde semblait trouver ça normal; il n'y avait aucune affiche dans le camp, pas une image ni crucifix. Le chapelet se disait tous les soirs, la plupart le disent couchés, nous avons fait notre possible pour remédier à cela.

Dans le groupe qui nous est arrivé cette semaine, il y a plusieurs chefs, surtout dans les gens de St-Irénée. Il y en a aussi de St-Agnès. Ils veulent s'organiser un Syndicat de l'U.C.C. l'été prochain.

Vous allez peut-être trouver que nous ne poussons pas assez la J.A.C. Mais nous avons fait pour le mieux à notre idée, car il y a beaucoup de cultivateurs mariés ici, et ce sont eux qui s'intéressent le plus à nous. Nous parlons de la J.A.C. à l'occasion, avec tout le monde et nous avons organisé une assemblée; nous étions 5 ou 6. Nous voulons en faire une pour ce soir et nous croyons avoir plus de monde.

Je vous ai dit en résumé, ce que nous faisons ici, afin que vous soyiez au courant, si nous faisons ce que vous attendez de nous, et je serais bien content si vous nous disiez de quelle manière nous remplirions le mieux notre mission, qui je crois, est l'organisation d'un monde rural plus chrétien.

Je termine en vous demandant une pensée dans vos prières pour que nous soyons à la hauteur des responsabilités qui nous sont confiées.

Je demeure avec soumission, Jaciste.

Le bûcheron reçoit-il...

(Suite de la page 24)

CAPITAL vs TRAVAIL

Le défaut du système actuel d'établissement du traitement pour le travail du bûcheron réside dans le fait que seul le CAPITAL, soit les Compagnies, est puissamment organisé et que le TRAVAIL, soit les bûcherons, ne l'est pas d'une façon vraiment efficace pour être capable de faire valoir son point de vue. Nous ne voudrions pas laisser planer de doute dans l'esprit de nos auditeurs, à savoir que le CAPITAL ou les Compagnies voudraient délibérément payer de faibles salaires aux bûcherons uniquement dans le but de faire



— "Un pas de plus, Monsieur, et je lâche mon chien!"
(Foyer Rural, Paris, France)

de gros profits et tenir les employés dans la misère, comme certains voudraient le faire croire. Soyons plus objectifs et plus honnêtes. Mon expérience personnelle dans ce domaine m'a prouvé plus qu'une fois qu'en discutant avec les gérants des grandes compagnies d'opérations forestières, nous constatons chez plusieurs le souci d'améliorer dans toute la mesure du possible les conditions des bûcherons. Dans une industrie bien équilibrée, il y a trois facteurs essentiels, ces facteurs sont: la *MATIERE*, le *CAPITAL* et le *TRAVAIL*. Or pour qu'une industrie possède un équilibre sain, il faut que le CAPITAL et le TRAVAIL soient bien organisés, et *qu'ils procèdent avec un esprit de justice* et agissent comme des *asociés qui s'estiment*, afin d'avoir chacun leur juste part de la matière. Il faudra que le TRAVAIL reconnaisse au CAPITAL sa juste part de rémunération et vice versa. Si l'on ne procède pas d'après ces normes de justice et d'équité, de respect de la personnalité humaine et de respect de la propriété, l'on verra monter cette manifestation de sentiments et d'organisation haineuse des travailleurs contre le CAPITAL, laquelle, partout où elle se produit, crée de graves problèmes sociaux et, sur une longue période, n'est ni à l'avantage du CAPITAL, ni du TRAVAIL.

FORMULE DEFICIENTE

Comment arriverons-nous à organiser le TRAVAIL représenté ici par les bûcherons? Ceci n'est pas une mince affaire, ni une question facile à résoudre, *parce qu'être bûcheron n'est pas une profession* et, de ce fait, nous ne voyons pas de possibilité de les organiser sur le pan des associations professionnelles ouvrières, comme certains le voudraient. En 1934, à la demande de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, l'U.C.C., sans argent et sans espérience, tentait de mettre sur pied une organisation, connue dans le temps sous le nom de *l'Union des Bûcherons* qui se proposait de faire l'éducation, l'organisation et la défense des intérêts des bûcherons. Ce travail d'organisation connut un certain succès en amenant le gouvernement à s'occuper des problèmes des bûcherons et une certaine faveur de la part des hommes de chantiers. Cependant, justement parce que le travail des bûcherons ne constitue pas une profession et qu'au moins 75% sont des ruraux, les unités composantes au début, ayant, après quelques années, discontinué d'aller en chantier, les nouveaux venus se désintéressaient peu à peu de l'organisation mise sur pied pour les aider, si bien qu'après avoir compté au delà de 15,000 membres dans ses rangs, l'Union des Bûcherons n'en comptait plus que 275 en 1946. Une étude attentive de cette situation nous fit comprendre que la faute n'était pas aux bûcherons mais à notre formule d'organisation. Nous avions voulu voir dans nos bûcherons des professionnels de la forêt, tandis qu'en réalité, ce sont des ruraux s'intéressant surtout à la profession agricole et à son association professionnelle. Ces faits bien établis, le Conseil général de l'U.C.C. décidait en 1946 de transformer l'Union des Bûcherons en Service Forestier de l'U.C.C., service qui protégerait adéquatement les cultivateurs-bûcherons dans leurs problèmes forestiers pendant la période où ils seraient en forêt. Et de fait, depuis ce temps, le Service Forestier de l'U.C.C. fait de constantes représentations pour ses membres auprès de la Commission des Accidents du Travail, de la Commission du salaire Minimum, de la Commission d'Hygiène des camps et du Service de mesurage des bois au Ministère des Terres et Forêts. Des milliers de dollars ont été ainsi sauvés aux bûcherons, par l'action constante de surveillance et de défense des intérêts des bûcherons par le Service Forestier de l'U.C.C.

VERS LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

Cependant, si jusqu'à aujourd'hui le rôle joué par l'U.C.C. a été éminemment utile à tous les bûcherons du Québec, il devient de plus en plus évident qu'il va falloir faire plus encore si nous voulons protéger adéquatement les intérêts moraux, sociaux, professionnels, ruraux, ainsi que les intérêts économiques de nos cultivateurs-bûcherons. Diverses formules ont été étudiées. Les Chantiers Coopératifs de l'U.C.C. ont conquis la faveur d'un grand grand nombre de bûcherons ainsi que la confiance des employeurs, mais comme cette formule présuppose beaucoup d'éducation, le mouvement d'organisation se fait lentement mais sûrement; l'on a aussi constaté que les bûcherons ne voudraient ou ne pourraient pas tous être des bûcherons coopérateurs et qu'il en resterait toujours un grand nombre en dehors de ces groupements qu'il faudrait aider quand même. Afin de résoudre cet épineux problème, le Service Forestier de l'U.C.C. a fait une sérieuse enquête sur les conditions existantes dans les chantiers en dehors du Québec. Des informations nous sont venues de la Colombie Canadienne, de l'Ontario et de l'Alberta. Il en ressort que la réponse à tous ces problèmes des relations entre le *TRAVAIL* et le CAPITAL c'est la "CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL". Nous l'avons vue en application au cours d'un voyage d'étude fait récemment en Ontario. Malgré qu'elle ne tienne compte que des intérêts économiques des bûcherons, elle comporte sûrement de grands avantages. La conclusion de nos enquêtes et voyages d'études est que le Service Forestier de l'U.C.C., en plus de suivre de près la législation concernant les questions forestières, se propose d'entrer dans la nouvelle voie des conventions collectives de travail avec les employeurs, afin d'être en mesure de suivre et de protéger efficacement les intérêts moraux, sociaux et économiques des ruraux dont elle a la garde et la surveillance. Déjà les projets de ces conventions collectives sont en préparation. Les quelque vingt et une Fédérations de l'U.C.C. en feront l'étude incessamment. Plusieurs importantes compagnies d'opérations forestières ont déjà été pressenties sur la question et elles sont prêtes à mettre le projet à l'étude et en faire l'expérience car elles ont confiance dans l'honnêteté proverbiale de l'U.C.C. et de son esprit de justice et d'équité pour la mise en plan et en pratique des conventions collectives de travail pour le travail en forêt. Alors, et alors seulement, lorsque se négocieront ces contrats de travail entre l'U.C.C. et les compagnies d'opérations forestières, les bûcherons pourront-ils par l'entremise de leur forte association professionnelle, l'U.C.C., faire valoir efficacement leur point de vue dans la revendication d'une juste part que le CAPITAL devra reconnaître au TRAVAIL. Nous avons confiance qu'à ce moment-là, en tenant compte de tous les facteurs qui peuvent influencer le salaire des bûcherons, que les bûcherons pourront recevoir *UNE JUSTE REMUNERATION POUR LEUR TRAVAIL.*

Congrès d'industrie...

(Suite de la page 1)

sol et obtenir en même temps de hauts rendements.

Les organisateurs de ce congrès avaient invité le docteur Maxime Veilleux qui exposa aux cultivateurs l'importance de la prévention des maladies dans un troupeau laitier. Le docteur Veilleux est, comme l'on sait, le directeur du Service vétérinaire de la province et il est originaire de la Beauce. Le docteur Veilleux traita de deux maladies particulièrement importantes à enrayer chez les animaux laitiers: la mammite et le brucellose. On est souvent sous l'impression que la mammite n'est pas une maladie contagieuse. Il importe de prendre toutes les mesures de précaution nécessaires pour enrayer le développement et la propagation de cette maladie dans le troupeau dès qu'on la constate. Une vache mammiteuse doit toujours se traire séparément et dans une chaudière spéciale qu'on désinfecte par la suite. La brucellose, mieux connue sous le nom d'avortement contagieux. est une maladie qui fait des ravages considérables dans certaines régions. Il n'y a pas de vaccin qui puisse contrôler efficacement cette maladie. La meilleure prudence c'est de ne pas introduire dans un troupeau un sujet mâle ou femelle atteint de cette maladie. Le Dr Veilleux a aussi traité d'une maladie assez fréquente, le rachitisme. Il a montré que très souvent cette maladie provient d'un manque de chaux dans le sol. On donne à la terre de la chaux, les plantes sont plus riches en calcium et le rachitisme disparaît graduellement chez les animaux.

Le représentant du secrétariat général de l'U.C.C. au congrès de Beauceville était M. J.-Alphonse Lapointe, agronome. Le sujet de sa conférence était *"La situation des marchés pour les produits laitiers"*. M. Lapointe a déclaré que les pronostics pour l'industrie laitière en 1951 sont assez encourageants. Nous avons actuellement en entrepôt juste assez de beurre pour suffire à la consomation canadienne, alors que l'an dernier, nous avions un surplus de 15 millions de livres. En 1950, la consommation du beurre au Canada s'est accrue de 6 p.c. et celle de l'an prochain accusera probablement une nouvelle hausse légère. Par contre, la production, cette année, a été inférieure de 10 p.c. à celle de 1949, et l'on prévoit qu'elle sera un peu plus élevée l'an prochain. Pour le fromage, la production en 1950 a été de 15 p.c. inférieure à celle de 1949.

M. Lapointe a aussi parlé du problème de l'approvisionnement en grains de provende dans l'Est du pays. Il serait peut-être possible de fonder un "pool" des grains dont le but serait d'approvisionner les cultivateurs *avant* la saison d'hiver. Ce sujet sera discuté à la conférence agricole de l'Est à laquelle M. J.-Abel Marion, président général de l'U.C.C., participera, du 15 au 19 janvier 1951.

En terminant, M. Lapointe a exposé aux congressistes le plan général de la campagne de publicité en faveur des produits laitiers.

M. J.-W. Marceau, agronome, traita de l'amélioration du troupeau laitier au moyen de la sélection et du contrôle laitier. Après avoir marqué très clairement la différence qui existe entre la ration d'entretien et la ration alimentaire complète d'une vache laitière, M. Marceau démontra avec quelques chiffres que plus une vache produit de lait, moins le lait coûte cher la livre. Le contrôle laitier est un excellent moyen de découvrir les bonnes laitières; mais il n'est efficace que dans la mesure où l'alimentation est suffisante durant les douze mois de l'année. Le conférencier a démontré qu'il est très important pour un éleveur de mettre à la tête de son troupeau un excellent taureau.

Les conclusions de ce congrès furent tirées par M. Louis Bolduc, cultivateur et ancien président de la fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud. M. Bolduc a résumé ses impressions en disant que le cultivateur progressif peut améliorer sa ferme et assurer l'établissement de ses fils.

Les paroisses représentées à ce congrès étaient: Beauceville, Saint-Elzéar, Saint-Victor, Saint-Alfred, Sainte-Rose, Saint-Georges, Saint-Simon, Saint-Jules, Saint-Joseph, Saint-Benjamin, Saint-Ephrem, Saint-Isidore, East-Broughton, Lambton, Sainte-Germaine et Sainte-Hénédine.

Un anniversaire

(Suite de la page 8)

assez considérable pour une organisation dont les ressources financières sont fort limitées. Celles-ci proviennent en majeure partie des profits réalisés sur la vente des marchandises. Sans doute les couvoirs versent-ils une cotisation annuelle qui rapporte, bon an mal an, $3,000 mais le produit de cette recette est plus qu'absorbé par les frais de propagande, pour lesquels d'ailleurs la cotisation est payée. D'autre part, le capital initial souscrit par les membres, représentant un montant de $4,000 est nettement insuffisant pour répondre aux besoins normaux d'une société qui doit opérer sur le plan provincial, tenir des bureaux et rémunérer un personnel, fût-il réduit au minimum. On admettra donc que si on a demandé beaucoup à la Coopérative naissante, par contre on lui a donné peu. Toutefois, elle s'est assez bien tirée d'affaires. Elle s'est maintenue et elle a réussi à se financer sans octroi.

La Coopérative du Québec pourrait regarder l'avenir avec encore plus de confiance si elle était assurée de l'encouragement unanime de tous ses membres et d'une souscription additionnelle de capital. Celle-ci faciliterait le financement de l'entreprise, celui-là permettrait de doubler le volume des affaires et partant augmenterait les revenus. Il n'en faudrait pas davantage pour assurer définitivement le succès financier de l'entreprise. Cette objectif, tous les sociétaires doivent l'avoir à coeur et aucun coopérateur convaincu ne reculera devant le devoir. Que le mot d'ordre soit donc cette année: achetons de notre coopérative, souscrivons-lui une part additionnelle de $50.

Nomination de M. L.-N. Poitevin

M. J.-A. Lambert, surintendant de la division laurentienne du Canadien National dans le district de Québec, annonce que M. L.-M. Poitevin, ingénieur adjoint du district de Québec, est promu ingénieur de la division laurentienne en remplacement de M. D.-W. Blair, qui est issigné à un autre poste.

GRATIS — Echantillon d'un Traitement contre les
MAUX D'ESTOMAC
(dus à l'acidité gastrique)



Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité, quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation de gastrite de brûlements d'estomac de gonflement de douleurs après les repas, causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les VON GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon. Ecrivez à

CANADIAN VON CO.
Dépt 171-H — WINDSOR, Ontario

POURQUOI NE SERIEZ-VOUS PAS DES NOTRES!

Notre Service de l'Assurance vous offre les avantages suivants:—

1° Un choix des meilleures Compagnies. 2° Des taux de primes basés sur l'expérience. 3° Des contrats rédigés suivant des données techniques qui procurent le maximum de protection à l'assuré. 4° Un règlement équitable et rapide au lendemain d'un incendie.

Pour renseignements, consultez nos courtiers.

SEUL . . . vous êtes isolé,
ENSEMBLE . . . nous sommes une force.

Coopérative Fédérée de Québec
130 est, rue St-Paul, Montréal, Qué.

Apostolat jaciste en forêt et union des bûcherons

par M. l'abbé Gérard Bouchard, aumônier de la J.A.C. de Chicoutimi.

(suite et fin)

DES FAITS

Pie XII, s'adressant aux catholiques du monde entier, les exhorte **"à ne pas se contenter de bonnes intentions et de beaux programmes, mais à procéder courageusement à leur mise en pratique."** (8)

Grâce à Dieu, nous croyons que l'Année sainte trouve une Jeunesse rurale, prête à l'action, prête à affronter les périls qui menacent l'esprit et le coeur des jeunes travailleurs de la forêt.

La lettre suivante, reçue d'un jaciste, qui passe l'hiver aux chantiers de Charlevoix, pour être au milieu des jeunes ruraux-bûcherons, cette **"présence vivante et rayonnante de l'Eglise** (Pie XII) illustre plus que toutes les démonstrations, le travail constructif entrepris par la J.A.C. qui augure des fruits abondants d'apostolat pour très bientôt.

Je laisse au lecteur le plaisir de découvrir lui-même, dans cette lettre, comment ce jeune, pénétré du sens de sa mission, et fier de l'accomplir, (il s'était offert) a su organiser son action apostolique, l'adapter aux circonstances et aux besoins, se servir de tout, même de l'Union des Bûcherons pour la réaliser. Selon la démarche naturelle de l'esprit humain, formulé dans le "Voir-Juger-Agir" jaciste, il s'est penché avec attention sur le problème s'est attaqué avec charité et fermeté à sa solution chrétienne, et s'est engagé entièrement dans l'action. Au regard exercé, cette lettre exprime de façon un peu boiteuse, mais réaliste, l'application intégrale du programme de restauration sociale chrétienne, par la réforme des moeurs et des structures.

Les Jacistes accompliront cette mission qui les attend, qu'ils s'en souviennent, à condition d'avoir toujours présente à l'esprit cette consigne de Pie XII: "Que sur ce point, le succès des méthodes d'hier ne durcisse pas les modes d'action de demain. Dieu veuille qu'avec la sagesse acquise au contact des réalités passées, la jeunesse catholique des campagnes garde toujours pure cette charité **première** Apoc II, 4) garantie de toutes les adaptations, sources de tous les renouveaux". (9)

Le 13 octobre 1950.

Monsieur l'abbé Gérard Bouchard,
Aumônier d'Action Catholique,
255, Racine, Chicoutimi.

Cher Monsieur l'abbé,

Je viens donner de nos nouvelles, car il y a déjà trois semaines que nous sommes ici et il est bien temps que vous sachiez comment nous nous tirons d'affaires.

La première semaine, nous n'avons pas fait grand'chose, nous sommes arrivés ici comme des voyageurs, personne ne savait ce que nous venions faire, excepté le jobber; nous nous sommes mêlés parmi eux, et nous avons parlé de J.A.C. avec les jeunes, de doctrine sociale de l'Eglise et de l'U.C.C. avec les moins jeunes, car ici on parlait beaucoup d'union pour en avoir entendu parlé à la radio, pas besoin de vous dire quelle union, et tout le monde voulait de l'union.

Alors, nous nous sommes efforcés de réfuter les prétentions de l'U.B. et à donner des explications sur l'U.C.C. et les Chantiers Coopératifs, avec la permission du jobber, car il dit qu'il serait bien content si les Chantiers Coopératifs se propageaient dans toutes les paroisses de Charlevoix.

Je lui ai donc demandé si cela lui ferait rien qu'il en partirait 4 ou 5 pour le Chantier Coopératif de la Donahue, il m'a répondu qu'il devait lui monter un autre groupe et que je pourrais envoyer fort, car ce sont tous des bons hommes qui se tiennent, dit-il.

Les hommes qui n'étaient pas forts de ces nouvelles idées sont partis samedi dernier, nous nous attendions à rester une vingtaine et nous étions bien contents. Car, nous nous disions qu'il serait plus

(suite à la page 23)

(8) Pie XII, allocution du 2 juin 1948.

(9) Pie XII, à la J.A.C. française, 20ième anniversaire.



Intervention énergique du Service d'inspection sanitaire des camps du ministère de la Santé

Récemment, nous avons reçu de la part d'une personne digne de confiance une plainte au sujet des camps de M. Patrice Lapointe, contracteur pour la Compagnie Moha sur la route 51, dans le comté de Kamouraska: camps très mal tenus, dans un état de malpropreté extrême, absolument intolérables pour le logement d'êtres humains. Nous avons transmis immédiatement cette plainte au directeur du Service d'Inspection des camps, lui demandant d'appliquer intégralement les règlements d'hygiène tels qu'amendés à notre demande, au cours de l'été. Deux jours plus tard, un inspecteur du district se rendait sur les lieux, faisait les constatations d'usages et signifiait à M. Lapointe d'avoir à faire les améliorations nécessaires pour rencontrer les prescriptions de la loi, sans quoi son permis d'opération serait annulé.

A sa première visite, le 14 novembre, l'inspecteur avait trouvé qu'il y avait 93 hommes entassés, couchant dans des lits en bois sans ressorts et sans matelas; les murs n'avaient qu'un rang de planche; le plancher n'avait apparemment pas été lavé depuis la construction du camp. Or, les règlements de l'hygiène des camps disent, à l'article 14, sous le titre "Devoirs de l'employeur": "L'employeur est tenu: a) de mettre à la disposition des ouvriers, des lits simples avec sommiers à ressorts. Ces lits doivent être munis d'un matelas ou d'une paillasse et d'un oreiller. Ces articles doivent être propres, en bon état, et avoir été désinfectés au préalable". Au paragraphe c) des mêmes règlements nous lisons: "de voir à ce que les planchers des campements soient layés au moins une fois par semaine et balayés à l'humide tous les jours". De plus, il y avait un peu plus loin un petit camp opéré par le sous-contracteur, M. Joran Lapointe, où logeaient vingt hommes, dans des conditions telles que plusieurs cultivateurs auraient hésité à y loger leurs cochons.

A la visite de contrôle faite le 20 novembre, l'inspecteur a constaté que l'on avait préféré fermer le petit camp de M. Joran Lapointe, plutôt que de le réparer. Quant au camp principal, celui de M. Patrice Lapointe, l'inspecteur nous dit que, depuis une semaine, on travaille à le décrasser et à le laver, à mesure que l'on en nettoie un coin, l'on y entre des lits de fer avec matelas; de plus, selon les exigences de la loi, l'on est à lambrisser l'intérieur du camp, afin de protéger convenablement les bûcherons contre les changements subits de température. Une fois complètement rénové, le camp logera 35 hommes au lieu de 93. Cependant, l'on peut bien imaginer que tout ce chambardement ne s'est pas fait sans quelques récriminations. En effet, M. Lapointe écrivait au Service d'Inspection Sanitaire des camps pour leur dire "qu'avec toutes leurs *folleries*, ils faisaient un tort considérable à tout un groupe de braves bûcherons, qui se trouvaient ainsi privés de leur gagne-pain". Tiens, tiens, voilà bien des préoccupations sociales qui honorent ce bon M. Lapointe. Je puis cependant lui dire qu'il n'a rien à craindre de ce côté, car si quelques braves bûcherons de Kamouraska n'ont pas de travail à cause de notre intervention, ils n'ont qu'à venir au Service Forestier de l'U.C.C. et nous leur promettons du travail à un taux rémunéateur sans être obligés de loger dans une "porcherie". Et dire qu'il y a encore des gens pour prétendre que "l'U.C.C., c'est bon à rien" et que tous les employés du gouvernement sont des vendus.

Samuel AUDETTE,
vice-président général.

Le Choc des Idées

Le bûcheron reçoit-il un traitement équitable pour son travail?

M. Samuel Audette, directeur du Service forestier de l'U.C.C., invité à discuter ce point au "Choc des Idées", le 18 décembre

Radio-Canada et l'U.C.C., en préparant la série 1950-51 du programme "Le Choc des Idées", ont réservé une émission complète à l'étude du problème des conditions de travail des bûcherons. Le salaire gagné est-il équitable? Les conditions présentes pourraient-elles être meilleures? On a confié le débat à deux spécialistes: M. Samuel Audette, directeur du Service forestier de l'U.C.C., et M. Edgar Porter, ingénieur forestier au service des Quebec Forest Industries Ltd. Voici l'énoncé des opinions qui serviront de base à l'interviou que donnera M. Audette sur la question du salaire des bûcherons. L'émission passera lundi soir, le 18 décembre, de 8hrs à 8hrs et demie.

M. Audette fait d'abord remarquer que le bûcheron d'aujourd'hui travaille dans des conditions bien différentes de celles d'autrefois. Il doit quitter sa famille pour de longs mois, parce que la forêt s'éloigne sans cesse. Ce métier lui occaionne plus de dépenses et plus de sacrifices, et le coût de la vie a monté pour lui comme pour les autres.

EFFORTS DE L'U.C.C.

Pour être juste, il nous faut cependant reconnaître que, depuis plusieurs années, de louables efforts ont été faits pour améliorer les conditions de travail, de salaire et d'hygiène chez les bûcherons.

Depuis 1934, l'Union Catholique des Cultivateurs a fait un gros travail auprès du gouvernement pour obtenir une législation capable de protéger dans une certaine mesure les intérêts des bûcherons. De fait, à plusieurs reprises, à la demande expresse de l'U.C.C., des modifications importantes furent apportées à la Loi des accidents du travail, à la Loi de la tenue hygiénique des camps de chantiers et à la Loi du salaire minimum, ainsi qu'aux règlements régissant le mesurage des bois. Au cours de la présente année, l'Union Catholique des Cultivateur, par l'entremise de son Service Forestier, a réussi encore à faire amender d'une façon appréciable les règlements concernant l'hygiène dans les camps, ainsi que l'ordonnance 39 de la Commission du salaire minimum. L'on nous dira peut-être que, cette année, les bûcherons reçoivent un salaire considérablement augmenté et l'on s'étonnera que nous ne trouvions pas ce salaire équitable. C'est que nous trouvons déplorable et très préjudiciable pour les bûcherons la façon dont les salaires s'établissent. L'an dernier, il y avait une main-d'oeuvre abondante sur le marché du travail et nous avons vu les salaires des bûcherons s'établir à peu près uniquement selon les vues des employeurs qui sont puissamment organisés dans ce domaine. De plus, il y a aussi armée de contracteurs de toutes sortes qui lorsque la main-d'oeuvre est abondante, en profitent largement pour arrondir leur profit. Même, l'an dernier, il a été porté à notre connaissance qu'une compagnie d'opération forestière a forcé ses contratceurs à augmenter les salaires de leurs bûcherons, parce que leur profit était exorbitant en comparaison des salaires des employés. D'après certains chiffres que nous avons pu recueillir l'an dernier, certaines compagnies avaient en vue de payer un salaire moyen de $6.75 brut par jour. Si l'on déduit de ce montant la pension à $1.05 par jour, qui doit être payée les jours fériés et de mauvais temps, l'on constate qu'il n'en restait pas beaucoup au bûcheron pour faire vivre sa famille, car le coût de la vie, lui, demeurait très haut. Cette année, une augmentation appréciable a été obtenue, mais elle est due uniquement aux circonstances qui font que la demande pour les bûcherons est très forte. Au début de novembre, les statistiques fédérales mentionnaient que la demande pour bûcherons était de 14 à 1, mais, malgré cette augmentation, nous devons aussi constater que le coût de la vie s'est considérablement accru. Une paire de bottes qui se vendait $8.00, l'an dernier, en vaut $10.50 cette année. Les lainages sont aussi augmentés dans des proportions considérables, et nombre d'autres objets qui sont d'usage courant pour les bûcherons ont aussi beaucoup augmenté. De ce fait, le salaire net du bûcheron ne se trouve pas tellement accru.

(Suite à la page 23)

Vient de paraître

'Arbres indigènes du Canada'

Une nouvelle édition des *Arbres indigènes du Canada* vient d'être publiée par le ministère Fédéral des Ressources et du développement économique. C'est une édition entièrement refondue, modernisée et abondamment illustrée, du bulletin no 61.

Présenté sous une magnifique chemise en couleurs, l'ouvrage comprend plus de 300 pages, 124 planches pleine page, en blanc et en noir, 117 cartes de répartition des arbres, plus de 150 illustrations et descriptions d'espèces indigènes. On y trouve en outre, une nomenclature revisée et augmentée, comprenant les noms botaniques, ainsi que les noms vulgaires français et anglais des espèces indigènes.

Le plus grand soin a été apporté à l'obtention et au choix définitif des centaines de photographies, destinées à la préparation des planches et qui se révéleront très précieuses pour l'étudiant comme pour le profane, dans l'identification des espèces.

En vente chez l'Imprimeur du Roi, à Ottawa, prix $1.50.

TOLE GAUFREE
Galvanisée ou Aluminium

Feuilles de 6 à 15 pieds de longueur, 36 pouces de largeur couvrant 32 pouces. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la grandeur de la toiture, soit du faîte et des chevrons

Aussi papier àcouverture et à lambris de toutes sortes. Echantillons fournis sur demande.

A. L. Gonneville Mfg.
CHARETTE, Dépt. 50,
Comté Saint-Maurice, Qué.

VICKS INHALER VOUS PERMET
DE MIEUX RESPIRER
DÉGAGE LE NEZ BOUCHÉ PAR UN RHUME EN UN CLIN D'OEIL!



Employez-le dès que nécessaire.

POUR ÊTRE BIEN AU CHAUD
CHOISISSEZ TOUJOURS
MINER Weatherseal



Le procédé "sous pression" Miner soude le caoutchouc et le tissu en une seule unité *Weatherseal*, ce qui rend les couvre-chaussures Miner plus chauds, plus confortables et plus durables.

S'il vous faut des caoutchoucs, des couvre-chaussures ou des bottes qui protègent vraiment, il vous faut Miner *Weatherseal*. Pointures élégantes et seyantes pour tous.



The Miner Rubber Company Limited, Granby, P.Q.

Les chaussures de caoutchouc MINER Weatherseal protègent vraiment!